



L'engagement des jeunes en Région Grand-Est : Une dialectique entre Citoyenneté et Employabilité

Fatima Parisot

► To cite this version:

Fatima Parisot. L'engagement des jeunes en Région Grand-Est : Une dialectique entre Citoyenneté et Employabilité. Sociologie. 2018. hal-02193571

HAL Id: hal-02193571

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-02193571>

Submitted on 24 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-memoires-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

UNIVERSITE DE LORRAINE - UFR Sciences Humaines et Sociales

MASTER 2 « PROJ&TER »

« Conduite de Projets & Développement des Territoires »

Spécialité

« Formation, Animation, Développement Territorial et Transfrontalier »

MEMOIRE DE FIN D'ETUDE

**L'Engagement des Jeunes
en Région Grand-Est :
Une dialectique entre
Citoyenneté et Employabilité**

Présenté par :

Fatima PARISOT

Sous la Direction de : **Isabelle HOUOT**

Guidant Universitaire : **Sylvain STARCK**

Maître de stage : **Gilles REICHER**

(Direction Jeunesse et Lycées - **Région Grand-Est**)

« Dans l'Ecologie, ce que j'aime bien c'est la théorie du Colibri : Il y a un incendie dans la forêt, et il ramène goutte d'eau par goutte d'eau, et l'éléphant lui dit « Qu'est-ce que tu fais ? Tu ne peux rien faire ! », et le colibri lui répond : « Oui, mais, je fais ma part ! »

(Parole de Chloé, 28 ans, jeune engagée, au cours de notre entretien du 27 Avril 2018, racontant à sa manière la légende amérindienne rapportée souvent par Pierre Rabhi, agriculteur, écrivain, et penseur Français)

REMERCIEMENTS

La découverte et l'intégration de ce master n'aurait pas eu lieu sans les conseils et la bienveillance d'Hélène VOIRPY et d'Isabelle HOUOT. La confiance qu'elles m'ont insufflée dès le début a été une force motrice durable.

Je tiens à remercier les professeurs rencontrés tout au long de ce master qui ont su nourrir ma curiosité et élever ma réflexion. Ils ont su partager et transmettre avec passion et de façon vivante leur parcours et leurs connaissances.

Les autres étudiants du MASTER, en formation initiale ou formation continue, ont représenté une source de développement importante, notamment lors des ateliers d'innovation urbaine. La diversité des études de chaque étudiant a réellement permis de former des groupes aux compétences variées, et le travail en équipe a constitué un challenge intéressant à relever.

Mon guidant s'est montré particulièrement patient et avisé pour soutenir et pousser ma démarche réflexive. Il m'a notamment aidé à mettre à distance ma posture professionnelle pour dégager des problématiques plus élargies, stimulantes, et sortir de ma zone de confort.

Cathy LAURENT et Gilles REICHER mon tuteur, m'ont chaleureusement accueillie au sein de la Région Grand-Est. Je les remercie pour les moyens, le temps, et l'aide mis à ma disposition. Ma pensée va également à Claude CUOCCO, Thomas SCUDERI et tous les autres collègues pour leur convivialité, qui a compté autant que leurs conseils.

Les jeunes rencontrés dans le cadre de mon stage et de mon enquête, ont livré avec authenticité la diversité de leur vécu pour nourrir ma recherche, et cela m'a touchée.

Ce mémoire n'aurait pas pu être conçu et rédigé sans l'adhésion et le soutien de mon mari et de mes enfants Maxime, Léo et Jade. Merci à eux pour le temps qu'ils m'ont accordé et celui que je ne leur ai pas consacré.

SOMMAIRE

MASTER 2 « PROJ&TER »	1
« Conduite de Projets & Développement des Territoires »	1
REMERCIEMENTS	4
SOMMAIRE	5
INTRODUCTION	12
PARTIE 1- CONTEXTE	14
I. ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE ET LEGISLATIF	14
A. Les Jeunes - Définitions et Démographie	14
1. Définitions	14
2. Démographie	15
B. Chômage, Formation et Insertion Professionnelle des Jeunes	15
1. Le chômage des jeunes	15
2. L'éducation nationale et le décrochage scolaire	16
3. La formation professionnelle	16
C. Le monde Associatif en France carrefour du salariat et du bénévolat	17
1. Les similitudes des modèles associatifs européens	17
2. Le poids du monde associatif en France	17
3. Les ressources du monde associatif	18
D. L'engagement des jeunes en France	18
1. Les jeunes dans les associations	18
2. Introduction statistique sur l'engagement bénévole	20
3. Une volonté Européenne de favoriser l'engagement des jeunes	22
E. La Loi relative à l'Egalité et la Citoyenneté (Loi LEC 2017)	23
1. Rappel historique du Service National et de ses formes civiles	23
2. Les mesures pour l'engagement citoyen et le Service Civique	24
3. Autres mesures en faveur de la jeunesse	25
F. Le Service Civique	25
1. Description du Dispositif Service Civique	25
2. Enquête service Civique : Regards croisés Jeunes / Responsables RH	27
3. Service Civique : Rapport de la cour des comptes	28

II. DESCRIPTION DE LA STRUCTURE ET ANALYSE DU FONCTIONNEMENT DE LA REGION GRAND-EST.....	29
A. La refonte des Régions et leurs compétences	29
1. La refonte des Régions et la Région Grand-Est	29
2. Les compétences des régions (loi NOTRe de 2015)	30
a) Les compétences exclusives des régions.....	30
b) Les compétences partagées avec les départements.....	30
B. Méthodologie et données particulières de la Région Grand-Est	31
C. Description de la structure de la Région Grand-Est	31
1. Les éléments de la structure	32
2. L'assemblée plénière, les commissions permanentes et thématiques	34
C. Analyse du Fonctionnement de la Région Grand-Est	34
1. Les mécanismes de coordination d'une « Structure Organique »	34
a) « La supervision directe ».....	35
b) « L'adaptation mutuelle ».....	35
2. Une forme organisationnelle « mixte »	35
a) La forme d'une « bureaucratie mécanique »	35
b) La forme « décomposée en division »	36
3. Le contexte particulier du regroupement des ex-Régions.....	37
(Alsace, Lorraine, Champagne Ardennes)	37
II. BUDGET ET POLITIQUE DE LA JEUNESSE ET LA REGION GRAND-EST38	
A. Le budget de la Région Grand Est	38
B. Politique de la Jeunesse de la Région Grand-Est	39
1. Ses ambitions et engagements affichés :	41
2. La définition de 4 « Défis » :	41
3. La déclinaison en 7 groupes de projets.....	42
4. Le Conseil Régional des Jeunes	43
PARTIE 2 – PROBLEMATISATION	45
I. COMMANDE A VISEES OPERATIONNELLES DANS LE CADRE DE NOTRE STAGE	45
A. Pistes initiales de travail demandées par la Région Grand-Est.....	45
1. 1ère piste : Valoriser les expériences acquises par les jeunes dans un cadre non formel dans le Grand-Est	45

2. 2ème piste : Valoriser les expériences acquises par les jeunes en service civique au sein du Conseil Régional Grand-Est.....	47
3. Evolution vers une 3 ^{ème} piste : Améliorer l'ingénierie pédagogique des tuteurs accueillant des jeunes volontaires engagés en service civique au sein de la Région Grand-Est	48
B. Hypothèses initiales visant à l'amélioration de l'employabilité :	49
1. Spirale vertueuse : estime de soi, engagement, valorisation, employabilité	49
a) Estime de soi et confiance en soi comme préalable	49
b) Conséquences sur l'engagement.....	50
c) Valorisation de l'engagement.....	50
d) Renforcement de l'employabilité	51
2. Rôle du tuteur et autres éléments d'ingénierie pédagogique.....	52
a) Importance des tuteurs accompagnant	52
b) Autres éléments d'ingénierie pédagogique	52
II. ELARGISSEMENT DE LA PROBLEMATISATION :	53
A. Une première problématisation trop opérationnelle.....	53
B. Une première problématisation trop restrictive	54
C. Un dialogue nécessaire entre engagement, employabilité et citoyenneté..	54
D. L'introduction d'acteurs divers dans la problématique	55
1. L'Etat :	55
2. La Région Grand-Est.....	56
3. Le monde associatif.....	56
4. Le monde entrepreneurial.....	56
E. Notre nouvelle problématique	56
F. Les thèmes théoriques à appréhender	58
PARTIE 3 - CADRE THEORIQUE	59
I- METHODOLOGIE CADRE THEORIQUE	59
II. QUELQUES TRAITS SOCIOLOGIQUES DE LA JEUNESSE.....	59
A. Une insertion sociale et professionnelle plus longue, difficile et incertaine	59
B. Mais un système de valeurs restant plutôt traditionnel.....	60
C. Trois caractéristiques modifiant leur condition matérielle et morale	61
1. Allongement de la jeunesse	61
2. La fin du régime à l'embauche du salaire croissant	62
3. L'école.....	62

D. Une certaine urgence à améliorer la situation sociale des jeunes	63
III. L'EMPLOYABILITE ET LES LOGIQUES DU « CAPITAL HUMAIN »	63
A. Théories du « Capital Humain »	64
B. L'engagement comme formation enrichissant le capital humain	65
C. Les compétences acquises objectivables et rentables	65
D. Inégalité de la valeur des expériences formatrices de l'engagement	66
IV. L'ENGAGEMENT ET LES LOGIQUES DU « DON »	67
A. Théorie du don (donner, recevoir, rendre) : altruisme et intérêt	67
B. L'objet de l'échange au cours de l'engagement	67
C. L'incertitude relative de l'échange au cours de l'engagement	68
D. Durée de l'engagement conditionnée à une réciprocité	68
E. Des liens « contractuels » de réciprocité affective	69
F. Les stratégies d'échanges au cours de l'engagement	69
V. DE LA CONFIANCE EN SOI A LA COHESION SOCIALE	70
A. La confiance en soi et ses conséquences sur l'action et l'engagement	70
B. L'estime de soi par la reconnaissance sociale	71
C. Différents types de reconnaissances sociales	72
D. De la reconnaissance sociale à la justice sociale et la cohésion sociale ...	73
VI. INSTITUTIONS, CITOYENNETE, ENGAGEMENT DES JEUNES	74
A. Recul des institutions et individualisme	74
B. Evolution de la citoyenneté contemporaine	75
1. La survivance relative d'un sentiment patriotique nationaliste	75
2. Vers de nouvelles valeurs citoyennes	76
C. Les Jeunes et leur citoyenneté	77
1. Représentation de la citoyenneté et propension à l'engagement	77
2. Idéaux mesurés et engagements proches et concrets	78
D. Les secteurs et les formes d'engagements des jeunes	79
1. Les secteurs d'engagement des jeunes	79
3. Les formes d'engagements des jeunes	80
E. Incidences entre parcours de vie et parcours d'engagement	80
1. Incidences de l'engagement au cours de celui-ci	81
2. Incidences sur l'engagement et sur les autres sphères de la vie	81

VII. LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE ET LA RESPONSABILITE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE DES ENTREPRISES	81
A. Les pouvoirs publics et la démocratie participative	82
1. Les fondements de la démocratie participative	82
2. Les limites de la démocratie participative	83
B. Les entreprises et la responsabilité sociétale et environnementale	84
1. Liens entre Etat, Entreprises, Morale judéo-chrétienne, Citoyen	84
2. L'entreprise, l'Etat, l'individu : Lien contractuel, relation communautaire	85
a) L'entreprise se libère de l'Etat : Lien contractuel avec les individus.....	86
b) L'individu et l'entreprise, une relation communautaire.....	86
3. La relation de l'entreprise à la citoyenneté	87
PARTIE 4 – METHODOLOGIE RECUEIL DES DONNEES : ENTRETIENS SEMI DIRECTIFS AVEC 10 JEUNES.....	88
PARTIE 5- PRESENTATION DES RESULTATS ET PROFILS DE L'ECHANTILLON ...	93
(Enquête semi-Directive auprès de 10 jeunes).....	93
I. PRESENTATION : AGE, LIEU D'HABITATION, AUTONOMIE D'HEBERGEMENT	93
II. CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE D'ORIGINE	93
III. PARCOURS SCOLAIRE ET FORMATION.....	94
IV. SITUATION ACTUELLE, ACTIVITE, RESSOURCES, AUTONOMIE FINANCIERE	94
V. PARTICIPATION A DES ACTIONS D'ENGAGEMENTS	94
PARTIE 6 - ANALYSE DES RESULTATS.....	96
I. PARTICULARITES DE NOTRE ECHANTILLON.....	96
A. Similitudes avec la sociologie théorique de la jeunesse.....	96
1. Etapes de l'émancipation.....	96
2. Phase d'insertion longue et prolongement des études	96
3. Influence du cadre socio culturel d'origine	97
4. Système de valeurs (traditions, civisme, politique).....	98
5. Relative égalité hommes-femmes	99
B. Différence avec la sociologie théorique de la jeunesse.....	99
1. Origines socio culturelles et niveau de diplôme	99
2. Emancipation estime de soi et autonomie d'action	100
3. Ascenseur social conditionné aux valeurs	100

II. L'ENGAGEMENT DES JEUNES ET LEUR EMPLOYABILITE	101
A. L'engagement comme vecteur d'employabilité	101
1. Logique du Capital Humain et enrichissement des compétences	101
2. Logique du don à l'œuvre au cours de l'engagement	103
a) L'Objet du don au départ	103
b) L'incertitude du contre-don	103
c) Contre-don, réciprocité, endettement mutuel positif	104
B. Les limites de l'engagement comme vecteur d'employabilité	105
1. Inégalité de la valeur des engagements	105
2. Valorisation relative des engagements	106
III. L'ENGAGEMENT DES JEUNES ET LA CITOYENNETE	106
A. L'engagement des jeunes comme source de citoyenneté	106
1. Les valeurs citoyennes recherchées et domaines d'engagement	107
2. Les manières citoyennes de s'engager	108
B. Logique du don à l'œuvre dans l'engagement	109
1. L'objet du Don au départ	109
2. L'incertitude du contre don	110
3. Réciprocité, endettement mutuel positif	110
4. Le rôle des relations affectives	111
C. Les contre dons citoyens	112
1. Connaissance de soi, confiance en soi	112
2. Reconnaissance sociale	113
D. Les limites de l'engagement comme source de citoyenneté	114
1. Des richesses citoyennes inégales selon les engagements	114
2- Une forme d'instrumentalisation de l'engagement des jeunes	115
3. L'engagement citoyen comme reproducteur social ?	117
4. Comment concilier ses valeurs et son avenir ?	118
IV. TUTORAT ET ACCOMPAGNEMENT	120
A. Présence d'un tuteur	120
B. Posture du tuteur, relation au tuteur et à l'environnement	121
C. Compétences et valeurs citoyennes acquises auprès du tuteur	124
D. Confiance en soi et reconnaissance sociale conférée par le tuteur	125
E. Tutorat et projets des jeunes	126

PARTIE 6 - CONCLUSION DE L'ANALYSE	128
PARTIE 7- PRECONISATIONS POUR LA REGION GRAND-EST.....	131
I. ENJEUX	131
II. POSITIONNEMENT D'UN TUTORAT REUSSI.....	131
III. PRECONISATION FORMELLE DU TUTORAT	132
IV. MISE EN ŒUVRE OPERATIONELLE	133
V. ECUEILS A EVITER	134
PARTIE 8 - PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES.....	135
BIBLIOGRAPHIE :	136
ANNEXES	139

INTRODUCTION

Cette légende du colibri, citée par Chloé, jeune engagée, ici dans un contexte de lutte écologique, nous permet une analogie plus large, avec la jeunesse engagée, objet de notre étude.

En effet, ce petit oiseau est vigoureux, plein d'entrain, idéaliste, pensant éteindre un vaste incendie par sa modeste action. Il est volontaire, il s'engage, personne ne lui demande de le faire.

Il fait la part, qu'il estime être sienne, et pour laquelle il se sent capable, en engageant des actions paraissant limitées à première vue, mais représentant une activité importante pour lui-même. Il prend une place dans la société en comblant le vide de ce qui n'a pas été entrepris par d'autres, afin d'améliorer la vie de ses semblables.

Ses actions sont tournées vers le bien être des personnes partageant son cadre de vie. Il agit à son échelle et de manière originale, au grand étonnement de son entourage. Au lieu d'attendre des jours meilleurs, la fin de la crise ou de l'incendie, il agit ici et maintenant.

Qu'attend-il en retour ? Que l'incendie s'éteigne et de pouvoir s'investir ensuite dans une autre activité ? De devenir pompier professionnel ? Que d'autres suivent son exemple ?

Dans sa dernière campagne publicitaire, l'Agence Nationale du Service Civique promet aux jeunes engagés volontaires le « pouvoir d'être utile », c'est-à-dire l'occasion d'acquérir ou mettre en œuvre des capacités (un pouvoir) et celle de se sentir utile à la collectivité, aux autres, d'être en somme un citoyen intégré.

A partir de démarches d'engagement de jeunes, et notamment de certains rencontrés au sein de la Région Grand-Est durant mon stage, nous tenterons de mettre en évidence les ressorts et les enjeux d'employabilité et de citoyenneté à travers le recueil de leur expérience, et d'aborder différents rôles, stratégies de différents autres acteurs intervenant dans ce processus : l'Etat, la Région Grand-Est, les Associations, les Entreprises.

Afin d'analyser les données recueillies auprès de 10 jeunes, nous tenterons d'articuler une dialectique entre les notions de citoyenneté et d'employabilité,

Pour cela nous devons identifier préalablement les processus sociologiques à l'œuvre pour chacune d'elle.

Ainsi, nous décrirons le cadre et le contexte réel de notre objet d'étude, et celui de notre terrain de stage et de son environnement.

Nous expliquerons l'émergence, la construction, l'évolution, et l'angle de notre problématique ainsi que des hypothèses retenues.

Nous explorerons le cadre conceptuel et théorique nécessaire à l'appréhension des objets étudiés notamment à propos d'une sociologie de la jeunesse, des institutions, de la citoyenneté et de leurs engagements ainsi que des concepts de capital humain, d'employabilité, de don de soi, de confiance en soi, de reconnaissance sociale. Nous évoquerons aussi des thèmes connexes comme la démocratie participative et la responsabilité sociétale des entreprises

Nous préciserons la méthodologie employée pour recueillir des données auprès de 10 jeunes interviewés au sein de la Région Grand-Est.

De même, nous présenterons les résultats obtenus et les analyserons en fonction des hypothèses et des angles de la problématique retenue.

Nous analyserons globalement notre démarche d'investigation et ses résultats et ouvrirons des pistes d'études complémentaires.

Nous exposerons des pistes plus opérationnelles pour répondre à certains objectifs visés par ma structure d'accueil durant mon stage, la Région Grand-Est.

PARTIE 1- CONTEXTE

Le cadre réel doit bien sûr rendre compte du contexte de notre objet d'étude ; il s'agit du contexte essentiellement économique juridique démographique et législatif. Nous concentrons donc notre recherche de données émanant d'organismes légitimes, souvent officiels, et en tout cas non soumis à des conflits d'intérêts dans le cadre de notre sujet. Nous recoupons certaines données avec d'autres sources quand un doute subsiste quant à leur véracité.

I. ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE ET LEGISLATIF

A. Les Jeunes - Définitions et Démographie

1. Définitions

Le **jeune** est l'être qui n'est ni enfant ni adulte mais qui possède une certaine maturité. La **jeunesse** constitue pour l'être humain la période où il se forme, où il vit projeté vers l'avenir et/ou prenant conscience de ses potentialités, il bâtit ses projets pour l'âge adulte.¹

Cet âge est marqué par différentes étapes (quitter l'école, disposer d'un logement autonome, fonder un couple puis une famille, etc.) qui jalonnent un parcours progressif vers l'autonomie, la maturité.

Il n'existe pas de définition officielle de l'âge de la jeunesse.

Le concept de jeunesse (comme celui de personnes âgées) est une construction qui regroupe des individus très différents. Par l'âge : il y a un monde entre un élève de seconde de 15 ans et un jeune adulte de 24 ans en activité professionnelle. Mais aussi par leur situation sociale : à 20 ans certains entament leur deuxième année d'études supérieures alors que d'autres sont déjà au travail depuis 4 ans.²

¹ Source : www.oridev.org/lescotois/jeunesse/jeunesse.html

² Source : <http://www.observationsociete.fr/definitions/jeunes.html>

Les Nations Unies considèrent comme "jeunes" les personnes âgées de 15 à 24 ans. ³

L'Insee en 2016 utilise par exemple la tranche d'âge 18-29 ans ⁴

2. Démographie

Au 1er janvier 2016, 9,3 millions de personnes résidant en France ont entre 18 et 29 ans, soit 14 % de la population.

La démographie française est relativement dynamique. Le nombre d'enfants par femme en France est parmi les plus élevés en Europe (Environ 2 enfants par femme en moyenne)⁵

B. Chômage, Formation et Insertion Professionnelle des Jeunes

1. Le chômage des jeunes

La France a un taux de chômage des jeunes plus élevé que la moyenne européenne.

En 2015, parmi les 11,3 millions de jeunes âgés de 15 à 29 ans résidant dans un ménage en France, 53,3 % sont actifs en moyenne sur l'année selon les normes du Bureau International du Travail (BIT) : 43,2 % occupent un emploi et 10,1 % sont au chômage.

Le taux de chômage, parmi les jeunes actifs, est de 18,9 %.

Les parts de NEET (Ni en Emploi, Ni en Formation) et de chômage sont nettement plus faibles pour les 15-24 ans que pour les 25-29 ans mais, à l'inverse, concernant les taux d'emploi, de chômage et la part des contrats temporaires, la situation est plus favorable pour les 25-29 ans que pour les 15-24 ans.

Ainsi, moins d'un salarié de 25 à 29 ans sur quatre est en contrat temporaire, contre plus d'un sur deux entre 15 et 24 ans.⁶

³ Source : <http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/youth/youth-definition>

⁴ Source : https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/2492220/FPORSOC16j6_F2.6_jeunes.pdf

⁵ Source : https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/2492220/FPORSOC16j6_F2.6_jeunes.pdf

⁶ Source : <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2017-016.pdf>

2. L'éducation nationale et le décrochage scolaire

Il est constaté également un important taux de décrochage scolaire (environ 100 000 jeunes par an sortent du système scolaire sans diplôme)⁷

Tous les 3 ans, l'enquête PISA compare les résultats scolaires de 34 pays de l'OCDE. Outre, une baisse du niveau scolaire des élèves français, l'enquête montre surtout que la corrélation entre le milieu socio-économique et la performance en France est bien plus marquée que dans la plupart des pays de l'OCDE.⁸

13,5 % des jeunes en cours d'études initiales travaillent, une proportion stable depuis fin 2007. Parmi ceux qui ont terminé leurs études initiales, les deux tiers sont en emploi en 2015. Toutefois, la situation des jeunes sur le marché du travail est très différente selon l'âge.⁹

3. La formation professionnelle

Par ailleurs, 14,7 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont sans emploi et ne suivent pas une formation, qu'elle soit formelle ou non formelle (part de « NEET »)

Après s'être nettement dégradés suite à la crise de 2008, ces indicateurs ont peu varié de début 2013 à fin 2015.

La part et le taux de chômage des jeunes ont baissé d'environ un demi-point, mais la part des jeunes sans emploi ni formation s'est accrue d'autant. Sur la même période, le taux d'emploi des 15-29 ans s'est stabilisé.¹⁰

La formation professionnelle en France est en cours de réforme. Elle est souvent critiquée par la faiblesse de ses résultats en comparaison à ses moyens et pour le fait qu'elle ne profite pas assez aux personnes éloignées de l'emploi.

⁷ Source : <http://www.gouvernement.fr/action/le-decrochage-scolaire>

⁸ Source : <http://www.gouvernement.fr/partage/1564-pisa-2012-les-resultats-de-l-ecole-francaise>

⁹ Source : <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2017-016.pdf>

¹⁰ Source : <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2017-016.pdf>

En 2011, 560 000 demandeurs d'emploi seulement ont accédé à une formation.

Transposée à partir de l'accord interprofessionnel du 14 décembre 2013, la réforme de la formation professionnelle a une double ambition : se doter d'outils mieux adaptés pour lutter contre le chômage et préparer l'avenir en rendant plus forte, plus vivante et plus légitime notre démocratie sociale. Le compte personnel de formation, suit chaque individu tout au long de sa vie professionnelle, est entré en vigueur le 1er janvier 2015.¹¹

C. Le monde Associatif en France carrefour du salariat et du bénévolat

1. Les similitudes des modèles associatifs européens

Le monde associatif, dans les différents pays européens, présentent les similitudes suivantes :

- Un poids économique important (plus de 3 à 4% du PIB pour la France).
- Le financement public est prédominant ;
- Les secteurs liés à l'État-providence (santé, éducation, services sociaux) représentent entre les 2/3 et les ¾ du secteur sans but lucratif et fonctionnent en partenariat avec les pouvoirs publics ;
- Les organisations associatives les plus récentes ont des objets concordant autour de la lutte contre l'exclusion, l'insertion par l'économie, les services de proximité, etc.).¹²

2. Le poids du monde associatif en France

On estime à **1 300 000** le nombre d'associations actives en France.

85 milliards d'euros, soit environ 3,2 % du PIB.

165 000 associations sont des associations employeurs,

Elles emploient **1 800 000 de salariés**, à temps plein ou partiel, (69 % des femmes).

Soit **5 % du nombre de salariés** dans le pays.

¹¹ Source : <http://www.gouvernement.fr/action/la-formation-professionnelle>

¹² Source : <http://www.ess-europe.eu/fr/page/associations>

46% des Français âgés de plus de 18 ans adhèrent à une association, soit 23 millions d'adhérents **16 millions de bénévoles sont « actifs »**.

La croissance en volume du bénévolat est de l'ordre de 4 % par an,

69 % des associations sont dirigées par des hommes.

63 % des présidents d'association sont des professions libérales, des cadres moyens et supérieurs.

3. Les ressources du monde associatif

49 % des ressources financières des associations sont d'origine publique (dont 13 % des communes, 11 % des départements, 11 % de l'Etat et 9 % des organismes sociaux).

Dans les années qui précèdent la crise, les financements publics ont augmenté à un rythme annuel moyen de 1,6 % en 6 ans.

Les financements privés (51 % des ressources financières) proviennent surtout de la participation des usagers (46 %), puis des dons et du mécénat (5 %).

Ces financements se sont, quant à eux, accrus à un rythme annuel plus soutenu de 3,5 % sur la même période.¹³

D. L'engagement des jeunes en France

1. Les jeunes dans les associations

32 % des bénévoles actifs ont plus de 65 ans.

La proportion de participants de moins de 30 ans est de 43%, et celle des plus de 30 ans et plus est de 41%

Le bénévolat associatif, concerne, près d'un jeune sur cinq

¹³ Source: Edith Archambault – Viviane Tchernonog, CNRS 2012 Centre d'Economie de la Sorbonne - Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne . Chiffres issus de sources diverses, dont les principales sont l'enquête CNRS-CES (Viviane Tchernonog), les Tableaux harmonisés de l'Economie sociale, 2009 de l'INSEE, l'enquête Vie associative 2010 BVA-DREES et son exploitation par Lionel Prouteau, ACOSS-Stat 2011 et diverses autres enquêtes et études.

Après avoir progressé sensiblement de 1990 à 1999, il a légèrement régressé en 2008. Il reste légèrement inférieur chez les jeunes que chez les adultes, l'implication bénévole étant maximale entre 45 et 64 ans.

Les associations dédiées aux 16-30 ans sont en net retrait par rapport aux autres en matière de mobilisation de jeunes volontaires.

Elles sont 34% à ne compter aucun jeune volontaire, contre 19% des associations tous publics. Les auteurs de l'étude soulignent les réserves fréquemment exprimées par certaines organisations de jeunes vis-à-vis d'un volontariat qui, si les conditions ne sont pas réunies, peut vite glisser vers une forme de sous-emploi déguisé.¹⁴

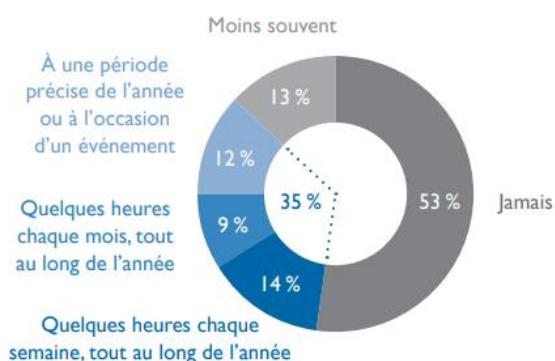
Le rapport de 2015 commandé par les pouvoirs publics pour favoriser l'engagement des jeunes indique que la volonté des jeunes de moins de 30 ans se déclarant prêts à participer bénévolement est supérieure à leur participation réelle contrairement à des classes d'âges supérieures.

¹⁴ Source : https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/cnajep-_etudeparticipationjeunesvf.pdf, enquête réalisée tous les 9 ans Pierre Bréchon et Jean-François Tchernia, 2008 La France à travers ses valeurs, Armand Colin.

2. Introduction statistique sur l'engagement bénévole

GRAPHIQUE 1 - Engagement bénévole au sein d'une association ou d'une autre organisation

Question: À quelle fréquence donnez-vous bénévolement de votre temps au sein d'une association ou d'une autre organisation : parti politique, syndicat, etc ?



Source: Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2016.

L'enquête « Baromètre DJEPVA » portant sur les jeunes de 18 à 30 ans laisse apparaître que plus d'un tiers de cette population consacre du temps à l'action bénévole, le sport étant la première cause.

REPÈRES

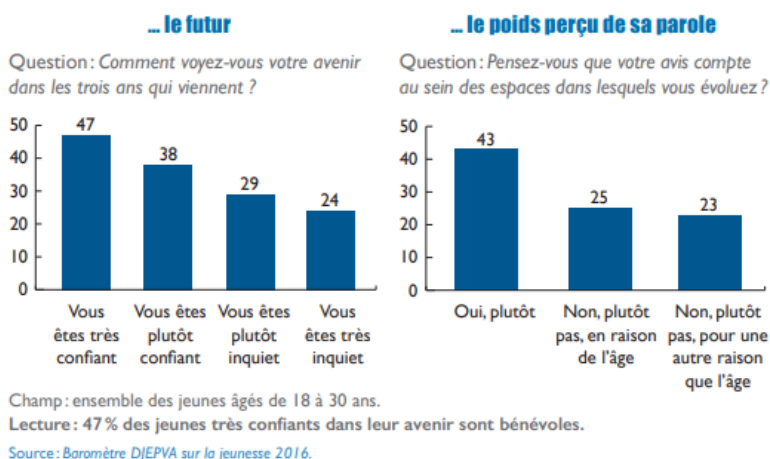
Principales causes de l'engagement des jeunes

Question: Les deux principales causes qui vous donneraient envie de vous engager ? (Cumul des deux réponses données, en %).

En %	Pour l'ensemble des 18-30 ans	Est déjà bénévole	Souhaite le devenir
Le sport	22	28	15
La santé, la recherche médicale, l'aide aux malades	20	21	22
L'environnement	20	19	27
La jeunesse et l'éducation	19	23	18
La culture et les loisirs	15	18	12
Le domaine social, la solidarité	15	18	17
La paix dans le monde	15	13	20
La lutte contre les discriminations (racisme, homophobie, antisémitisme, etc.)	13	14	13
L'action humanitaire et l'aide au développement	13	14	17
L'intervention d'urgence en cas de crise (catastrophe naturelle)	11	10	13
Aucune cause	9	3	3
Une autre cause	7	7	9
Le patrimoine	6	6	5

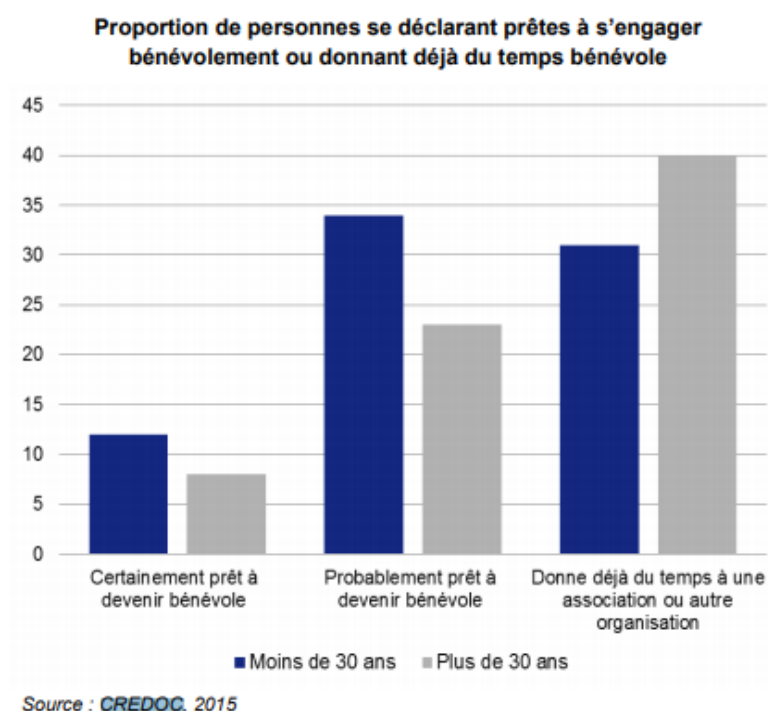
Source: Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2016.

GRAPHIQUE 3 - Engagement bénévole dans l'année selon le regard porté sur... (en %)



15

La grande majorité des jeunes bénévoles sont confiants en leur avenir, mais ils ne sont que 43 % à considérer que leur avis compte



16

¹⁵ Source : Etude sur l'engagement des jeunes - INJEP - NOV 2016.pdf, www.injep.fr

¹⁶ Source : http://www.villesdefrance.fr/upload/files/apport_engagement_des_jeunes_web.pdf

3. Une volonté Européenne de favoriser l'engagement des jeunes

Depuis la fin des années 80, les institutions européennes ont pris quelques décisions destinées à favoriser l'engagement et le rôle des jeunes, dans le volontariat à l'étranger ou le bénévolat associatif, ainsi que pour améliorer le traitement social du chômage de la jeunesse.

1988 : La Commission européenne adopte son premier programme destiné aux jeunes, intitulé "Jeunesse pour l'Europe" visant à promouvoir les échanges et la mobilité des jeunes.

1996 : L'exécutif européen crée un programme relatif au service volontaire européen (SVE), permettant à des jeunes, issus principalement de milieux défavorisés, de participer à des activités d'ordre social, environnemental ou culturel.

2000 : Le programme "Jeunesse", adopté pour 6 ans.

2001 : A travers un livre blanc ; la Commission européenne invite les Etats membres à développer la coopération concernant quatre axes prioritaires pour la jeunesse : la participation, l'information, les activités de volontariat, ainsi qu'une meilleure compréhension et connaissance de la jeunesse.

En 2003 est révisée la « Charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale précise en préambule que « La participation active des jeunes aux décisions et actions aux niveaux local et régional est essentielle si nous voulons bâtir des sociétés plus démocratiques, plus solidaires et plus prospères »

2005 : Un "Pacte européen de la jeunesse" est adopté par le Conseil européen dont l'objectif principal est d'améliorer l'instruction, la formation, la mobilité, l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des jeunes Européens, tout en facilitant la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle.

2009 : Le traité de Lisbonne encourage la participation des jeunes à la vie démocratique de l'Europe" et crée un Corps volontaire européen d'aide humanitaire afin "d'établir un cadre pour des contributions communes des jeunes Européens aux actions d'aide humanitaire de l'Union" (article 214 du TFUE)

2009 : Le Conseil adopte une Stratégie de L'Union dont les objectifs sont d'élargir et d'améliorer les possibilités offertes aux jeunes et de promouvoir la citoyenneté active, l'intégration sociale et la solidarité.

2013 : Les européens s'entendent pour créer une Garantie jeunesse, devant assurer que tous les jeunes de moins de 25 ans puissent avoir accès à une offre d'emploi de qualité, d'une formation, d'un apprentissage ou d'un stage dans les quatre mois après leur perte d'emploi ou la fin de leurs études.¹⁷¹⁸

E. La Loi relative à l'Egalité et la Citoyenneté (Loi LEC 2017) :

1. Rappel historique du Service National et de ses formes civiles

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale et les années 60, le service national a perdu son caractère militaire et obligatoire pour se transformer en service civique volontaire :

Années 60 : Création de statut d'objecteur de conscience par le général De Gaulle

Fin des années 80 : Développement du « Service National Ville »

1995 : Création par Unis-Cité d'une forme expérimentale de service volontaire basée sur la mixité sociale et le travail en équipe.

22 février 1996 : Suspension du Service national obligatoire et création d'un Service Civil par Jacques Chirac, Président de la République.

Novembre 2005 : Emeutes dans les banlieues

2005 : Investissement budgétaire de l'Etat pour le volontariat, la cohésion sociale et la solidarité

2010 : Loi de création du Service Civique

Création de l'Agence du Service Civique

Premier Comité Stratégique de l'Agence du Service Civique

9 février 2011 : Conférence d'ouverture de l'année européenne du volontariat

Groupe de travail de 30 jeunes sur le lancement de la Charte du Service Civique

2012 : 22 000 jeunes en Service Civique

¹⁷ Source : <https://www.touteleurope.eu/actualite/la-politique-europeenne-de-la-jeunesse.html>

¹⁸ Source : <https://rm.coe.int/168071b53c> Charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale

27 juin 2012 : Grand rassemblement de 1000 jeunes volontaires à Paris

14 juillet 2013 : 100 jeunes du Service Civique au défilé national

2014 : 50 000ème jeune en Service Civique

14 juillet 2014 : Les jeunes du Service Civique au défilé national

2015 : 80 000ème jeune en Service Civique

11 février 2015 : Esprit du 11 janvier, Grande marche républicaine des français

05 février 2015 : Annonce par le Président de la République François Hollande d'un Service Civique Universel.

09 mars 2015 : Colloque civique et citoyen pour l'anniversaire des 5 ans le 10 mars 2015 du Service Civique à l'Assemblée Nationale »¹⁹

La loi « Egalité Citoyenneté » a été promulguée le 27 janvier 2017 et publiée au Journal officiel de la République Française du 28 janvier 2017.²⁰

Elle vise à favoriser l'insertion des jeunes et s'articule autour de trois axes : généraliser l'engagement au service de l'intérêt général et accompagner l'émancipation des jeunes, favoriser la mixité sociale et l'égalité d'accès au logement et renforcer l'égalité réelle.

2. Les mesures pour l'engagement citoyen et le Service Civique

Pour le volet citoyenneté et émancipation des jeunes le texte prévoit :

-La généralisation de la réserve civique tout au long de la vie qui permettra à tout citoyen de s'engager ponctuellement au service de l'intérêt général. La réserve civique peut comporter des sections spécialisées (réserve citoyenne de défense, de la police nationale, de l'éducation nationale, réserve communale de sécurité civile, etc.) ;

-La création d'un congé de formation spécifique pour tout encadrant associatif qui, salarié du secteur public ou privé pourra prendre un congé non rémunéré pour les besoins de son association.

-La reconnaissance systématique de l'engagement des étudiants, grâce à la validation, dans les cursus du supérieur, des compétences et connaissances acquises dans une activité

¹⁹ Source : <https://www.service-civique.gouv.fr/page/qu-est-ce-que-le-service-civique>

²⁰ Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033934948&dateTexte=&categorieLien=id>

bénévole (Crédits ECTS : European Credit Transfer Scale, soit système européen de crédits) ;

-L'extension du service civique dans d'autres domaines, par exemple les services d'incendie et de secours et les organismes HLM, les sociétés publiques locales, les entreprises détenues à 100% par l'État et les entreprises solidaires d'utilité sociale (ESUS). Les conditions d'accès au service civique des étrangers et des réfugiés sont également revues.

-Une "carte du volontaire" est créée, offrant aux volontaires les mêmes avantages qu'aux étudiants.

3. Autres mesures en faveur de la jeunesse :

D'autres mesures en faveur de la jeunesse sont mises en place :

-Le droit pour les jeunes de plus de 16 ans d'être directeur d'un journal ou périodique réalisé bénévolement ;

-Le droit pour les mineurs, sous conditions, de participer à la création d'une association et à son administration ;

-Une meilleure information des jeunes de 16 à 23 ans sur leurs droits en matière de couverture santé, d'examens de santé gratuits et de prévention ;

-Un accès facilité à la couverture maladie universelle complémentaire pour les jeunes âgés de 18 à 24 ans ;

-L'éligibilité au compte personnel de formation de la préparation au permis de conduire ;

-L'incitation faite aux collectivités locales de mettre en place des conseils de jeunes ;

-La révision de l'organisation au niveau local des actions en matière de politique de la jeunesse, dont le chef de file revient aux régions.²¹

F. Le Service Civique

1. Description du Dispositif Service Civique

²¹ Source : <http://www.vie-publique.fr/actualite/dossier/rub1981/egalite-citoyennete-que-change-loi-du-27-janvier-2017.html>

Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Un dispositif ouvert à tous les jeunes volontaires de 16 à 25 ans (30 ans pour les jeunes en situation de handicap) ;
- Un engagement de 6 à 12 mois, à raison d'une présence hebdomadaire de 24 h au minimum;
- Une mission d'intérêt général dans un des neuf domaines d'intervention reconnus prioritaires (Domaines : Culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport), définie par la structure d'accueil (organisme à but non lucratif ou personne morale de droit public agréé par l'agence) et validée par l'agence ;
- Un tuteur dans la structure d'accueil, qui peut recevoir une formation organisée par l'ASC;
- Une formation civique et citoyenne obligatoire d'au moins deux jours ;
- Une indemnité mensuelle variant entre 580,55 € et 688,22 €. Depuis le 1er février 2017, composée d'une indemnité prise en charge par l'État (472,97€), d'un soutien complémentaire en nature ou en argent (107,58 €) pris en charge par la structure d'accueil et d'un complément de bourse (107,60 €) dans certains cas ;
- Un régime complet d'assurance sociale pris en charge par l'État.

Service civique atteint en 2010, 35 000 engagés volontaires et 135 000 engagés en 2017. L'objectif est de passer à 150 000 en 2018 (et 170 000 sur le site du service civique).²²

Les volontaires en 2016 :

- La majorité des volontaires est de sexe féminin (59 % en 2016).
- L'âge moyen est stable, autour de 21 ans. La part des mineurs reste faible (4 % en 2015).
- Leur niveau de formation est proche de la moyenne nationale de cette classe d'âge : 35 % ont un niveau supérieur au bac, 39 % un niveau bac et 17 % sont sans qualification.
- À l'entrée en service civique, 20 % sont inactifs, 48 % demandeurs d'emploi, 29 % étudiants et 3 % salariés.
- Moins de 10 % bénéficient de la majoration sur critères sociaux.

²² Source : <https://www.service-civique.gouv.fr>

- Leur répartition géographique reflète celle de la jeunesse à deux différences près : les ultramarins sont surreprésentés, les franciliens sous représentés.²³

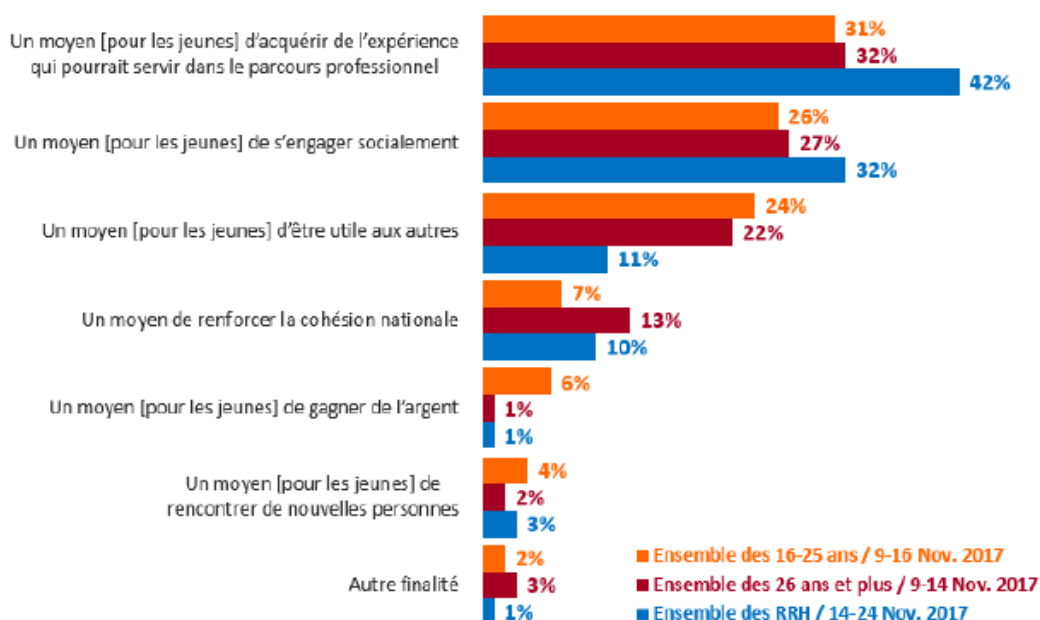
2. Enquête service Civique : Regards croisés Jeunes / Responsables RH

Les jeunes en service civique et davantage encore les responsables RH déclarent que le service civique est avant tout un moyen d'acquérir de l'expérience qui peut servir dans le parcours professionnel.

Il est ensuite seulement, pour les deux populations interrogées, un moyen de s'engager socialement et d'être utile aux autres.

QUESTION : Pour vous, le Service Civique, c'est avant tout... ?

Base : question posée aux personnes ayant entendu parler du Service Civique



L'enquête révèle en outre que le service civique intéresse 67% des jeunes, mais intéresse également les autres tranches d'âges.

Les domaines cités pour s'engager en Service Civique sont la culture et les loisirs (18% de citations), le sport (17%) et l'environnement (14%) le domaine de la santé (13%), l'éducation

²³ Source : Rapport Public Annuel 2018-Février 2018 www.ccomptes.fr <http://www.injep.fr/veille/le-service-civique-une-montee-en-charge-reussie-un-dispositif-mal-finance-aux-effets-mal>

pour tous (10%), du développement international et de l'action humanitaire (9%) et de la solidarité (9%).

Trois quarts des professionnels déclarent qu'une telle expérience peut constituer un atout auquel ils prêtent attention dans le parcours d'une personne et qui pourrait les inciter à la recruter une personne, le Service Civique « le petit plus permettant de faire la différence entre deux profils »²⁴

3. Service Civique : Rapport de la cour des comptes

Nous présentons ici quelques éléments extraits du rapport de la cour des comptes de février 2018, à propos de service civique :

Après une période où 85 % des organismes d'accueil étaient des associations, le secteur public s'est mobilisé depuis, mais inégalement, pour l'accueil des volontaires. Le ministère de l'Education est le premier contributeur (20 000 postes pour 2018).

Le financement est entièrement supporté par l'Etat (390 Millions d'Euros en 2017)

La cour des comptes pointe une inefficience des aides publiques au tutorat qui n'est pas utilisé à cela par les structures accueillantes (de plus aucun contrôle et faiblesse de la formation des tuteurs. 1800 tuteurs formés pour 80 000 missions financées) et recommande de supprimer son financement à défaut de le modifier, suggérant de responsabiliser financièrement les structures d'accueil qui pourraient profiter d'un volontariat entièrement gratuit.

Elle pointe également des qualitatifs objectifs flous car les documents présentant le service civique en ventent les missions de nature très différentes d'autres formes de contrats (ni stage centré sur l'acquisition de compétence, ni contrat de travail à vocation d'insertion professionnelle). Le service civique ne doit pas se substituer à un emploi ou un stage et doit être complémentaire des activités confiées aux salariés ou agents publics, ce qui n'est pas toujours le cas en réalité.

²⁴ Source : http://www.ifop.com/media/poll/3987-1-study_file.pdf, Enquête réalisée auprès d'un échantillon de 1 502 personnes, représentatif de la population française âgée 16 à 25 ans. Un échantillon de 1 507 personnes, représentatif de la population française âgée de 26 ans et plus. Un échantillon de 202 directeurs ou responsables des ressources humaines, représentatif des entreprises de 20 salariés et plus

La motivation du jeune doit être la seule condition d’accession à la mission d’engagement de service civique. Mais la diversité de domaines ciblés en complique le contrôle effectif. L’agence Nationale pour le Service Civique a pour ambition d’accueillir d’importants effectifs en difficulté scolaire ou d’insertion professionnelle issus de quartiers prioritaires et organiser un brassage des jeunes au cours des missions, mais les objectifs chiffrés assignés par l’Etat ne sont pas transcrits formellement dans les conventions avec les structures accueillantes. La cour dénonce des résultats médiocres de mixité sociale, à part l’accueil des personnes handicapées.

D’après la cour des comptes les conditions effectives du Service Civique ne sont pas suffisamment contrôlées, ni son impact évalué tant sur les bénéficiaires (pendant leur engagement et après), que sur la société.

Les raisons des ruptures anticipées des contrats ne sont pas explorées,

La cour note néanmoins qu’une étude entre 2013 et 2016 a montré que la grande majorité des volontaires ont déclaré que le service civique les a aidés à s’orienter professionnellement et à trouver un emploi.²⁵

II. DESCRIPTION DE LA STRUCTURE ET ANALYSE DU FONCTIONNEMENT DE LA REGION GRAND-EST

A. La refonte des Régions et leurs compétences

1. La refonte des Régions et la Région Grand-Est

La loi du 16 janvier 2015 a procédé à une refonte de la carte des régions, le nombre de celles-ci étant passé de 21 à 12 depuis le 1er janvier 2016.

Sept des douze régions sont le fruit du regroupement de deux ou trois régions.

Le Conseil Régional Grand-Est issu de 3 anciennes régions, compte 169 élus, dont 59 élus de l’Alsace, 38 de la Champagne-Ardenne et 72 de la Lorraine.²⁶

²⁵ Source : Rapport Public Annuel 2018-Février 2018 www.ccomptes.fr <http://www.injep.fr/veille/le-service-civique-une-montee-en-charge-reussie-un-dispositif-mal-finance-aux-effets-mal>

²⁶ Source : <https://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-des-actualites/2016-Actualites/Les-noms-des-nouvelles-regions-sont-actes>

Le territoire est vaste avec des réalités historiques et culturelles locales très différentes.

2. Les compétences des régions (loi NOTRe de 2015)

Les régions exercent des compétences clefs notamment dans les domaines de soutien à l'activité économique, la formation et l'insertion des jeunes :

Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux régions

a) Les compétences exclusives des régions

- Développement économique : la région doit présenter un schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation ;
- Gestion des programmes européens : elle est autorité de gestion des fonds européens (FEDER, FEADER et une partie du FSE) pour le financement des projets territoriaux ;
- Formation professionnelle, apprentissage et alternance et insertion professionnelle des jeunes ;
- Lycées : la région s'occupe de la construction, l'entretien et le fonctionnement des lycées d'enseignement général, et des lycées et établissements d'enseignement agricole.
- Aménagement du territoire, transport et environnement.

b) Les compétences partagées avec les départements

- Tourisme (la région est désignée chef de file pour le tourisme)
- Culture
- Sport
- Promotion des langues régionales
- Éducation populaire
- Lutte contre la fracture numérique et aménagement numérique²⁷

²⁷ Source : <https://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-elections/Elections-regionales-2015/Les-competences-des-regions>

B. Méthodologie et données particulières de la Région Grand-Est

Pour analyser notre lieu de stage, le pôle jeunesse de la direction de la jeunesse et des lycées, nous nous appuyons à la fois sur une documentation transmise par mon maître de stage et ses collègues au cours de notre immersion.

Nous prenons connaissance ainsi de l'organigramme de notre structure d'accueil, de la complexité de sa structure et de son fonctionnement.

Nous sommes informés à ce moment-là des diverses priorités du pôle jeunesse et des démarches antérieures relatives à notre future mission opérationnelle pour la Région Grand-Est. Notre objet de recherche universitaire est alors encore en construction.

Nous employons la méthode d'analyse de Mintzberg pour en appréhender le mode d'organisation.

Nous nous appuyons sur les diverses réunions auxquelles nous avons assisté, qui nous ont permis de recueillir la parole des acteurs au sein de la Région Grand-Est. Grace à cela, nous avons mieux saisi les enjeux du regroupement des ex régions recomposant la nouvelle Région Grand-Est.

C. Description de la structure de la Région Grand-Est

Nous analyserons ici la structure et le fonctionnement de la Région Grand-Est selon les modèles de Mintzberg.

Parmi les cinq types de décentralisation, la Région Grand Est, est plutôt de « Type A », avec une centralisation verticale et horizontale.

En effet, le pouvoir décisionnel réside en grande partie dans le sommet stratégique.

1. Les éléments de la structure

Dans le sommet stratégique, se trouvent le Président de la Région Grand Est, et son Conseil (Assemblée et Commissions) Ainsi que le Cabinet du Président et son adjoint, le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional, et son directeur, il y a également le Directeur Général des services et son adjoint.

- Le rôle du Président est exécutif
- Le rôle de la Direction Générale étant la mise en œuvre

Dans l'élément médian, se trouvent les Directeurs de Pôles, les Directeurs Adjointes et enfin les Responsables de Pôles, qui composent l'élément médian :

- La DTM, Direction des Transports et de la mobilité
- **La DJL, Direction de la Jeunesse et des Lycées, lieu de mon stage**
- La DCPM, Direction de la Culture, du Patrimoine et de la Mémoire
- La DCC, Direction de la Compétitivité et de la Connaissance
- La DEA, Direction de l'Environnement et de l'Aménagement
- La DEFOP, Direction de l'Education, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles
- La DEI, Direction Europe et International
- La DAF, Direction de l'Agriculture et de la Forêt
- La DIC, Direction de l'Immobilier et de la Construction
- La DST, Direction du Sport et du Tourisme

Dans la technostucture, se trouve :

La DCP, Direction de la Commande Publique :

- La Commande Publique du Site de Châlons
- La Commande Publique du Site de Metz
- La Commande Publique du Site de Strasbourg
- Le Service Techniques achats exécution des marchés

Dans le personnel fonctionnel, se trouvent :

La DASI, Direction des Assemblées et Service Intérieurs gérée par le directeur et les deux directeurs adjoints via le SAGe, Service Administration et Gestion, comporte :

- Le SAGe Assemblées,
- Le SAGe Services Intérieurs.
- Les Moyens Généraux et Relations Publiques.
- Les Moyens Généraux et Intérieurs.
- Les Relations Publiques et Intendance

La DRH, Direction des Ressources Humaines. Gérée par un directeur et un directeur adjoint.

- Via le SAGe également, comporte :

- La Vie Professionnelle
- L'Accompagnement des compétences, mobilité, recrutement
- Le Dialogue Social
- La Formation Professionnelle
- La Qualité de vie au travail

La DF, Direction des Finances. Gérée par un directeur et deux directrices adjointes

- Comporte :
- L'Animation du réseau SAGe
- L'Analyse Financière et Contrôle
- Le Budget et stratégie financière
- La Gestion financière
- L'Administration fonctionnelle des outils de gestion financière

La DJ, Direction Juridique. Gérée par un directeur et une directrice adjointe

- L'audit des fonds Européens
- Le Conseil juridique et contentieux Site de Strasbourg
- Le Conseil juridique et contentieux Site de Metz
- L'Ingénierie patrimoniale et assurance

Dans le cadre opérationnel, se trouvent les différents chargés de mission des différentes directions :

- La DTM, Direction des Transports et de la Mobilité
- **La DJL, Direction de la Jeunesse et des Lycées,** lieu de mon stage
- La DCPM, Direction de la Culture, du Patrimoine et de la Mémoire
- La DCC, Direction de la Compétitivité et de la Connaissance
- La DEA, Direction de l'Environnement et de l'Aménagement
- La DEFOP, Direction de l'Education, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles
- La DEI, Direction Europe et International
- La DAF, Direction de l'Agriculture et de la Forêt
- La DIC, Direction de l'Immobilier et de la Construction
- La DST, Direction du Sport et du Tourisme
- Ainsi que les différentes associations.
- Ex : Pour la DJL : La Mission Locale, l'E2C...etc...

En 2016, la Région Grand Est compte 1 735 agents répartis dans les trois sites de Strasbourg, Châlons-en-Champagne et Metz ainsi que dans les agences territoriales de la Région.

2. L'assemblée plénière, les commissions permanentes et thématiques

L'Assemblée Plénière, réunissant les 169 élus, tient 4 à 5 réunions par an, avec une session obligatoirement consacrée à l'examen et au vote du budget de la collectivité, acte politique qui pose les grandes priorités de l'action régionale.

Le Conseil Régional délègue une partie de ses pouvoirs à la Commission Permanente qu'il élit. Présidée par le Président du Conseil Régional, elle compte 56 membres et se réunit une fois par mois, en séance publique, pour mettre en œuvre les politiques régionales conformément aux décisions adoptées en Assemblée Plénière et après avis des 14 commissions spécialisées. La Commission Permanente délibère régulièrement sur toutes les questions soumises par le Président et affecte les crédits inscrits au budget.²⁸

Les Commissions instruisent les dossiers relevant des différentes compétences régionales et proposent un avis au Président de Région.

15 commissions thématiques ont été constituées :

- Commission des Finances
- Commission des Relations internationales et transfrontalières
- Commission Transports et déplacements
- Commission Formation professionnelle
- Commission Lycées et apprentissage
- Commission Jeunesse
- Commission Développement économique
- Commission Innovation
- Commission Enseignement supérieur et recherche
- Commission Agriculture et Forêt
- Commission Aménagement des territoires
- Commission Environnement
- Commission Culture
- Commission Sport
- Commission Tourisme

C. Analyse du Fonctionnement de la Région Grand-Est

1. Les mécanismes de coordination d'une « Structure Organique »

²⁸ (Source <https://www.grandest.fr/le-fonctionnement>)

Le mécanisme de coordination de la Région Grand Est, est la « supervision directe » ainsi que « l'adaptation mutuelle », ce qui en fait une structure « organique » selon le système d'analyse Mintzberg.

a) « La supervision directe »

En effet, s'agissant de la « supervision directe » : l'Administration Régionale est chargée de préparer et de mettre en œuvre les décisions prises par les conseillers régionaux.

Placée sous l'autorité du Directeur Général des Services, l'Administration est organisée en directions et en services, selon les principaux domaines de compétences et priorités régionales.

Ensuite, les agents de la collectivité mettent en œuvre et appliquent ces Politiques Publiques.

b) « L'adaptation mutuelle »

En ce qui concerne « l'adaptation mutuelle » : Les trois « Ex Régions » aux histoires individuellement très marqués Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine s'accordent à travailler dans le respect de leurs identités territoriales.

Il n'en demeure pas moins que selon les domaines, l'influence de telle ou telle région peut être prépondérante comme nous allons le voir plus loin.

2. Une forme organisationnelle « mixte »

La Région Grand Est allie 2 types de formes d'organisation : à la fois des caractéristiques de « la bureaucratie mécanique » mais aussi celle de « la forme décomposée en divisions » (Système divisionnaire)

a) La forme d'une « bureaucratie mécanique »

Le premier aspect de son organisation est celui de la « bureaucratie mécanique » car le système décisionnel est assez centralisé, une forte planification a cours et le système administratif est très élaboré, conservant une forte différenciation entre les statuts des agents « line » et des agents « staff ».

La technostructure influe sur les process (lancement des marchés publics dans le respect du code des marchés publics par exemple).

La forte prégnance de la réglementation dans les différents domaines de compétences des Régions, limite également la décentralisation horizontale.

La communication formelle est favorisée et les décisions suivent la chaîne formelle de l'autorité hiérarchique. Les décisions majeures sont prises uniquement au sommet hiérarchique.

b) La forme « décomposée en division »

Le deuxième aspect de son organisation est celui de « la forme décomposée en divisions » car depuis l'unification des trois ex-régions, (Alsace, Champagne-Ardenne, et Lorraine) encore récente, l'uniformisation n'est pas encore aboutie.

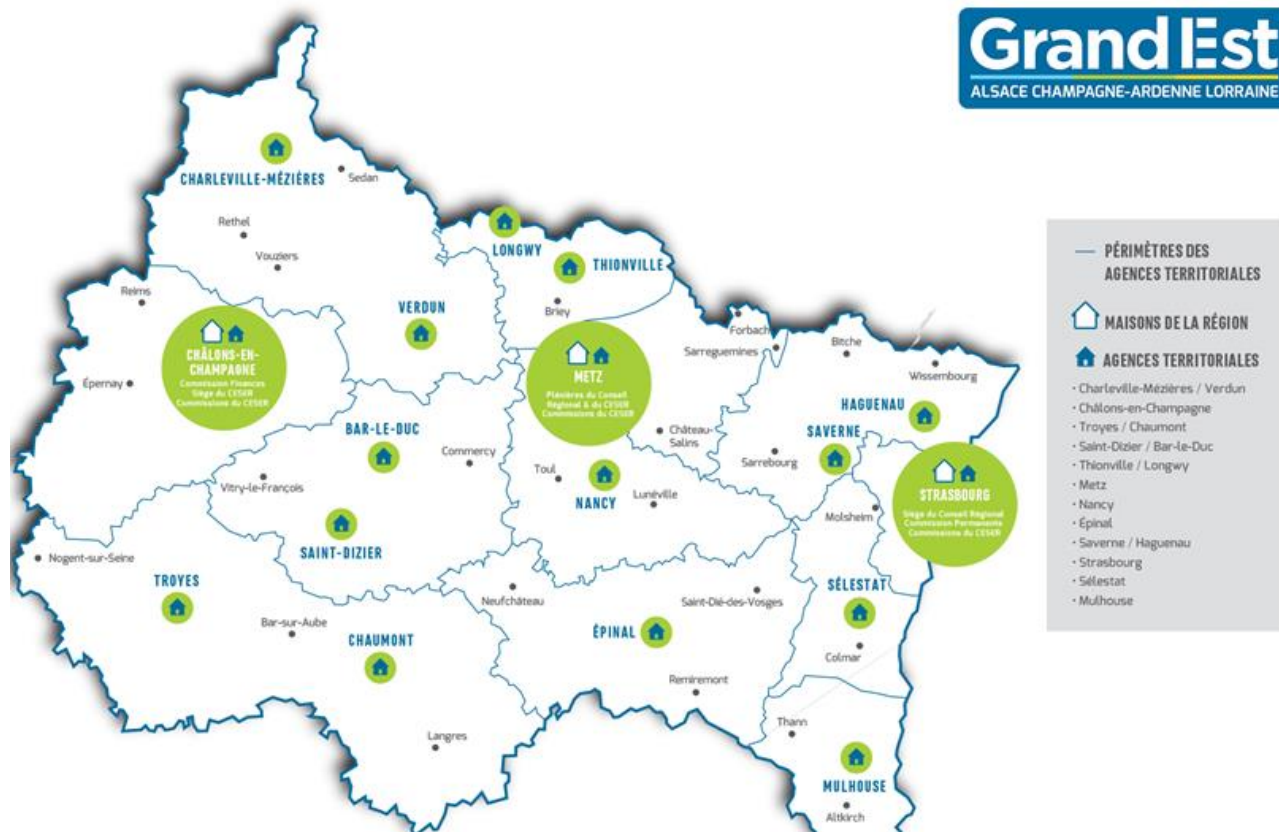
De ce fait, il demeure encore une structure dans chaque ex-régions comprenant leurs agents respectifs et un poids culturel inhérent à chacune des ex régions.

Chaque entité des ex-régions demeurera sur son territoire pour tous les domaines de compétences de la nouvelle région, mais un travail général d'harmonisation et de mutualisation des chantiers et des projets est en cours.

Ces ajustements nécessitent du temps, de la patience et beaucoup de diplomatie de la part de tous.

De plus, on retrouve la « forme décomposée en division » dans le fait que dans la nouvelle configuration des Régions, même si elle était aboutie et affranchie des ajustements décrits plus hauts, les directions (divisions) exercent des compétences très précises et très différentes les unes des autres, de sorte que l'harmonisation horizontale entre celles-ci n'est pas nécessaire et leur nombre peut également varier selon l'évolution de la gamme des compétences des Régions décidées par le législateur.

3. Le contexte particulier du regroupement des ex-Régions (Alsace, Lorraine, Champagne Ardennes)



Comme nous l'avons dit plus haut, la fusion des « Ex Régions » Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine, entraîne beaucoup de changements dans la manière de travailler.

La difficulté réside dans le fait de s'accorder, tout en travaillant dans le respect des identités territoriales présentes sur le territoire.

La mise en place de mesures et dispositifs ne peut se faire qu'avec l'accord de toutes les « Ex Régions », pour ainsi éviter que l'une d'entre elle ne se sente lésée par rapport aux autres.

En effet, les modes de fonctionnement d'une collectivité territoriale à l'autre étaient parfois très différentes, et la mise en place peut s'avérer plus ou moins longue et délicate.

Les habitudes et actions passées de chacun des « ex territoires » sont amenées à devoir s'adapter aux deux autres et ceci peut, parmi les agents et chargés de missions, créer des tensions.

Certaines actions ayant du succès sur un territoire ne sont pas pour autant reconduites, ce qui engendre une frustration et démotivation des équipes en place.

De nouveaux jeux de pouvoirs se mettent en place entre les différents acteurs régionaux et le fait de devoir « composer » retarde les prises de décisions, et donc l'avancée des projets.

Nous avons assisté à diverses réunions, qui nous ont permis d'écouter les acteurs au sein de Régional Grand-Est. Ceci nous a permis de mieux appréhender les enjeux du regroupement des ex régions recomposant la nouvelle Région Grand-Est.

Au cours d'un séminaire auquel nous participons le 2 février 2018 ayant pour toile de fond le regroupement des ex régions, les personnels expriment un faible sentiment d'appartenance à cette nouvelle « Super-Région », la difficulté de travailler avec des collègues éloignés, un manque de clarification du projet commun, ainsi que la méconnaissance des véritables décisionnaires et instructeurs des projets (manque de clarté de l'organisation).

Les chargés de mission et collaborateurs évoquent des volumes de travail inégaux, d'une ex-région à l'autre, ainsi que des différences quant à leurs statuts, conditions de rémunérations et appellations de postes.

Différents personnels évoquent une certaine opacité quant à la connaissance du travail des uns par les autres, la formalisation des plannings de réalisation des projets et de leur diffusion (mode, fréquence, périmètre, destinataires).

II. BUDGET ET POLITIQUE DE LA JEUNESSE ET LA REGION GRAND-EST

A. Le budget de la Région Grand Est

Nous indiquons ici les principales lignes de dépenses de la Région Grand-Est, mais précisons néanmoins que notre étude ne comporte pas, au sens strict, d'approche budgétaire comparée internationale, nationale ou régionale à propos de la politique en faveur de la jeunesse.

Il s'élève à 2,863 Milliards d'euros en 2018 et se structure autour de cinq priorités suivantes : l'emploi, la jeunesse, les territoires, les mobilités, l'Europe.

- 467 M€ sont consacrés à l'emploi au renforcement de la compétitivité économique du Grand-Est (Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation –SRDEII, Pactes Offensives Croissance Emploi avec les intercommunalités, agence régionale de l'Innovation et fonds de régional de coopération pour la recherche, la promotion de l'artisanat, le soutien à l'agriculture et à la forêt).

-519 M€ sont mobilisés en faveur des jeunes, de l'éducation et de la formation, l'apprentissage, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur et l'orientation ainsi qu'à l'encouragement à l'entrepreneuriat, l'engagement et la citoyenneté des jeunes.

-232 M€ sont dédiés à promouvoir tous les territoires urbains et ruraux et la veille de leur équilibre (Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires -SRADDET).

-867 M€ consacrés aux transports qui est le premier poste budgétaire de la collectivité (Faciliter la vie quotidienne des habitants, développer l'intermodalité, assurer les connexions entre les territoires et les relier aux grands axes européens.

-103 M€ sont consacrés à l'Europe en 2018. Région la plus frontalière de France, l'Europe concerne tous les pans de l'activité du Grand Est.²⁹

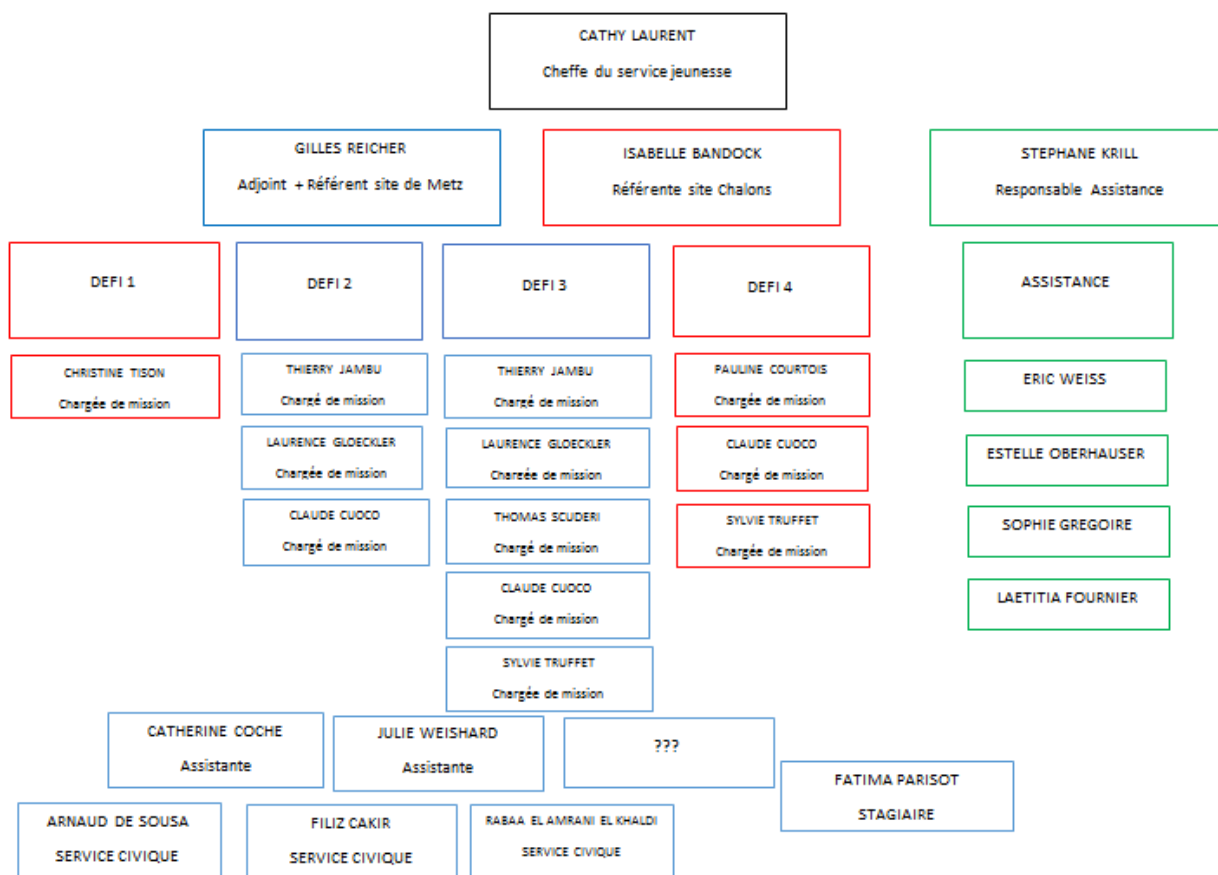
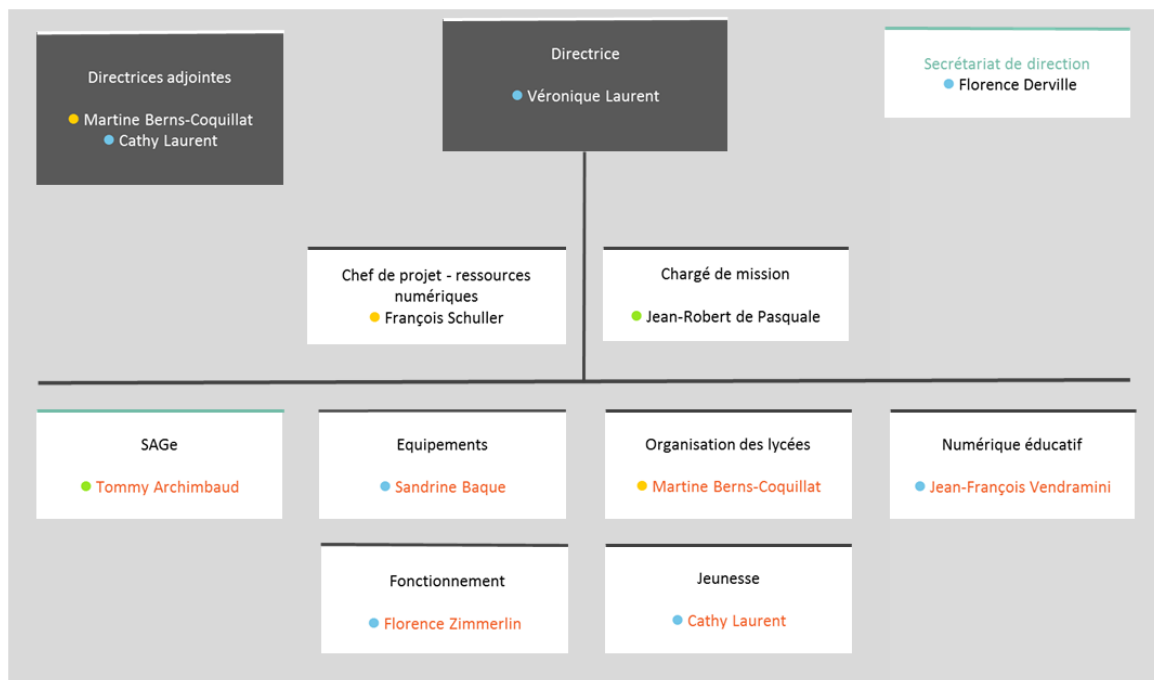
B. Politique de la Jeunesse de la Région Grand-Est

La Région Grand-Est sur son site internet, met en avant sa politique envers la jeunesse. Nous le présentons donc ici en tant qu'élément de contexte, de départ du cadre réel dans lequel mon stage est effectué :

²⁹ Source : <https://www.grandest.fr/le-budget>

Direction de la Jeunesse et des Lycées

Voir les missions de la DJL



1. Ses ambitions et engagements affichés :

Nous indiquons ici les ambitions officiellement affichées par la Région Grand-Est, en faveur de la jeunesse, visibles sur les différents supports (plaquettes de présentations, internet...) :

« Atout essentiel et enjeux majeur pour la Région Grand Est, les jeunes représentent l'avenir social, économique et démographique de notre Région. Ils contribuent à son dynamisme et à son attractivité. La jeunesse est une richesse dont les potentialités doivent être accompagnées, mises en valeur et dynamisées. »

« La jeunesse nécessite donc une mobilisation de toutes les attentions car elle recouvre des situations particulièrement diverses que les politiques mises en œuvre par la Région se doivent d'appréhender, de définir et de cibler. Les actions régionales doivent pouvoir permettre d'agir efficacement, de manière globale, mais aussi spécifique afin de s'adapter à toute situation. »

« C'est la raison pour laquelle la Région a placé la Jeunesse au cœur de sa politique, dans une démarche transversale et prioritaire. Conçue en étroite concertation avec les jeunes et l'ensemble des acteurs publics et privés de la jeunesse, la stratégie régionale en faveur de la jeunesse repose sur 4 grands piliers. L'objectif est d'accompagner les 15-29 ans dans leur parcours vers l'autonomie et de faire du Grand Est la région de tous les possibles pour les jeunes. »

La jeunesse mobilise donc une part importante des moyens de la Région Grand-Est qui développe une stratégie structurée et ciblée.

2. La définition de 4 « Défis » :

Le Conseil Régional s'est donné 4 grands objectifs (« piliers ») en faveur de la jeunesse, qu'il a aussi nommé « Défis ». Nous n'avons pas pu au cours de notre recherche, trouver la raison de cette appellation (« défis »), néanmoins nous pouvons relever que ce mot est généralement associé une jeunesse au caractère intrépide cherchant à dépasser ses limites.

-Défi n° 1 : donner les clés de l'insertion professionnelle en lançant de nouvelles initiatives aux côtés des entreprises

-Défi n°2 : encourager et soutenir l'entrepreneuriat des jeunes, via notamment le dispositif « mini-entreprises ». Sens des responsabilités, esprit d'équipe, créativité, innovation, autant de qualités à valoriser !

-Défi n°3 : se mobiliser pour l'engagement et la citoyenneté des jeunes, avec par exemple un soutien au service civique, la création d'un Conseil régional des Jeunes du Grand Est, un nouveau dispositif d'aides, etc.

-Défi n°4 : élargir les horizons des jeunes en harmonisant les dispositifs de mobilité internationale pour les lycéens et étudiants du Grand Est et en favorisant l'apprentissage transfrontalier. »³⁰

Chaque défi est piloté par une équipe composée de trois responsables de site issus des trois « Ex Régions » Alsace-Champagne- Ardennes et Lorraine.

Il semble que certaines régions ont un poids prépondérant par rapport aux autres dans l'orientation des projets et la prise des décisions (Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne)

3. La déclinaison en 7 groupes de projets

Les quatre défis sont déclinés en 7 groupes de projets :

Chaque projet est conduit par des chargés de mission ou des services représentant chacune des trois « Ex Régions »

Chaque chargé de mission participe à plusieurs projets

PARCOURS DE JEUNES :

- *Expériences de Jeunesse*
- *Jeunes sur les événements*
- *Grand Est Jeunes Talents*

ACTIONS TRANSVERSALES

- *Carte Jeunes/Portail Jeunesse*
- *Réseau des acteurs Jeunesse*
- *Observatoire Jeunesse*
- *Réseau des élus*

ORIENTATION/INSERTION

³⁰ Source : <https://www.grandest.fr/competences/jeunesse>

- *Information-Orientation*
- *Logement*
- *Mission Locales-Décrochage*

ENGAGEMENT

- *Conseil Régional des Jeunes*
- *Accueil des Services Civiques*
- *Service Civique en Milieu Rural*
- *AMI Engagement des Jeunes*
- *Valorisation*

VIE LYCEENNE

- *Animation de la Vie Lycéenne*
- *Actions Culturelles et Mobilités lycéennes*

VIE ETUDIANTE

- *Animation Vie étudiante*
- *Mobilités étudiantes*

ENTREPRENARIAT

- *Mini-entreprises*
- *Entrepreneuriat des Jeunes*
- *Journée INNOV*

4. Le Conseil Régional des Jeunes

Le Conseil Régional des Jeunes du Grand Est s'est installé le 4 novembre 2017 à la Maison de la Région de Metz. Composé de 72 jeunes âgés de 15 à 29 ans et respectant la parité hommes-femmes qui souhaitent s'investir dans des actions concrètes et de réflexion sur la citoyenneté et l'engagement politique, le Conseil Régional des Jeunes du Grand Est se veut représentatif de la jeunesse de l'ensemble territoire. (Les jeunes de 15 à 29 ans sont près d'1 millions dans le Grand-Est)

Parmi eux des lycéen(ne)s, des apprenti(e)s, des étudiant(e)s, des demandeur (se)s d'emploi et des actifs qui doivent résider au moment de la nomination, sur le territoire du Grand Est.

Les objectifs sont de :

- Donner la parole aux jeunes de notre territoire,
- Prendre en compte leurs besoins, leurs projets et leurs aspirations,
- Former les jeunes à la citoyenneté et à la prise de décision,
- Faire exercer par des jeunes des responsabilités publiques dans la société.

Le travail est organisé autour de 3 séances plénières par an et 1 séance de travail par mois territorialisé.

Les missions du Conseil Régional des Jeunes sont :

- Instruire et faire des propositions sur les projets « expérience de jeunesse »,
- Être des relais auprès des jeunes du territoire,
- Échanger avec la collectivité régionale,
- Être force de propositions auprès des jeunes du Grand-Est.³¹

³¹ Source : <https://www.grandest.fr/wp-content/uploads/2018/02/crj-ge-presentation.pdf>

PARTIE 2 – PROBLEMATISATION

I. COMMANDE A VISEES OPERATIONNELLES DANS LE CADRE DE NOTRE STAGE

A. Pistes initiales de travail demandées par la Région Grand-Est

Notre stage effectué cette année 2017/2018 dans le cadre du Master 2 PROJ&TER, se déroule au sein de la Région Grand-Est à Metz

Dans ce cadre, nous interviendrons sur les défis 3, et 4. Sur les Projets «ENGAGEMENT», Conseil Régional des Jeunes, Accueil des Services Civiques, Service Civique en Milieu Rural, AMI Engagement des Jeunes et Valorisation ainsi que «VIE LYCEENNE» Animation de la Vie Lycéenne et Actions Culturelles et Mobilités lycéennes.)

Préalablement à mon stage, mon futur tuteur au sein du Conseil Régional Grand-Est, Monsieur Gilles Reicher, Responsable Adjoint de la Direction Jeunesse et Lycée envisage tout d'abord deux pistes dont l'une et/ou l'autre seront déclenchées en fonction des priorités du service:

1. 1ère piste : Valoriser les expériences acquises par les jeunes dans un cadre non formel dans le Grand-Est

Les objectifs seraient de :

- Reconnaitre l'engagement des jeunes à travers la mise en place d'un outil symbolique et fédérateur ;
- Permettre aux jeunes de prendre conscience de leurs ressources ;
- Convaincre les employeurs que les compétences acquises dans le cadre d'un travail non formel apportent une véritable plus-value pour le monde du travail ;
- Proposer, pour soutenir l'action des acteurs de l'éducation de l'insertion et de l'éducation populaire auprès des jeunes, un ensemble d'outils et d'expériences.

Différents éléments me sont présentés :

La Reconnaissance citoyenne des lycéens/lycéennes

En Alsace, dans le cadre de l'animation vie lycéenne et du parlement alsacien des jeunes, un Pass/brevet démocratie ou citoyenneté a aussi été évoqué à plusieurs reprises.

La Direction de la Jeunesse et des Lycées de la Région Grand Est, en lien avec des proviseurs volontaires, a travaillé sur la reconnaissance et la valorisation des lycéens-lycéennes autour d'un « Brevet/Parcours citoyen » lorsqu'ils-elles participent ou s'engagent dans des actions d'Animation Vié Lycéenne.

Valoriser et encourager la mobilité internationale :

La mobilité a été identifiée comme une priorité dans le cadre du Défi 4 (« une Région qui élargit les horizons ») de la stratégie en faveur de la jeunesse du Grand Est.

En 2017, est installé le Comité Régional de la Mobilité (CoRéMob), présidé par l'Etat, la Région et le Rectorat. Ce comité a pour objectif de coordonner l'ensemble des acteurs de la mobilité européenne et internationale de notre région, afin d'augmenter le nombre de bénéficiaires des dispositifs de mobilité et de diversifier les profils. Un plan de développement triennal avec quatre axes de travail a été élaboré. L'axe 3 « Faire de la mobilité internationale des jeunes un atout pour les jeunes et pour le territoire », précise qu'un travail est engagé sur la question de la reconnaissance des compétences acquises, en aidant les jeunes à identifier les acquis de la mobilité et en développant l'intérêt du grand public pour les expériences de mobilité.

Un groupe de travail dont nous ferai partie mobilisera les différents acteurs de la Mobilité Internationale dont l'objectif sera de développer les actions de valorisation des projets pour permettre aux jeunes bénéficiaires de verbaliser leur expérience, et aux organisateurs de valoriser leurs réalisations, ainsi que de développer des liens avec les structures d'insertion et de recherche d'emploi.

Le CLEA, outil de certification au service de la valorisation de l'engagement

Le nouveau certificat professionnel CléA a été créé pour les salariés ou demandeurs d'emploi. Les volontaires pourraient l'utiliser.

Il a été créé par le Comité Paritaire Interprofessionnel National pour l'Emploi et la Formation (partenaires sociaux) et a pour objectif d'être pleinement reconnu par les entreprises.

CléA atteste des connaissances et des compétences dans 7 domaines clés : S'exprimer en français, Calculer et raisonner, Utiliser un ordinateur, Respecter les règles et travailler en équipe, Travailler seul et prendre des initiatives, Avoir l'envie d'apprendre, Maîtriser les règles de base : hygiène, sécurité, environnement

Ma mission pourrait être de vérifier si davantage de jeunes pourraient utiliser CléA et comment le faire connaître.

Cette première piste très large va être rapidement réduite pour se focaliser sur les engagés en service civique accueillis au sein de la Région Grand-Est

2. 2ème piste : Valoriser les expériences acquises par les jeunes en service civique au sein du Conseil Régional Grand-Est

La Région Grand-Est a souhaité développer le Service Civique et accueille une quinzaine d'engagés volontaires en Service Civique de moins de 25 ans.

- 3 " animateurs Conseil Régional des Jeunes " au sein de la Direction de la Jeunesse et des Lycées,
- 12 " Ambassadeurs Jeunesse et Lycée " rattachés aux agences.

Ceux-ci sont répartis dans les 12 agences du territoire du Grand-Est. (Metz, Thionville, Epinal, Saverne, Sélestat, Mulhouse, Chalons, Troyes, Saint-Dizier)

Le dispositif montera en puissance dans les années à venir. La Région Grand-Est a en projet d'accueillir 30 jeunes volontaires en 2018 et 50 en 2019. Un appel à candidatures sera lancé dans l'ensemble des directions pour pouvoir les accueillir.

La Direction Jeunesse et Lycée pilote ce projet d'accueil de volontaires en lien avec la Direction Ressources Humaines.

Chaque jeune engagé est accompagné par un agent de la Région Grand-Est, agissant en tant que tuteur pour l'aider à mener sa mission au sein dans sa structure d'intervention (lycée, association, zone périscolaire, etc.)

Notre rôle et notre objectif serait d'accompagner ces jeunes au mieux dans leur mission d'engagement et de valoriser leurs compétences à la façon d'un tuteur supplémentaire ou coach interne.

Nous partageons avec notre responsable de stage nos impressions sur le « principe d'une spirale vertueuse », sur laquelle nous reviendrons plus loin, et que nous avons constatée au cours de nos précédentes expériences professionnelles d'accompagnement de publics jeunes en démarche d'insertion.

Nous décidons alors de nous en inspirer et d'instaurer des points réguliers avec les volontaires accueillis pour auto-évaluer leurs compétences et les accompagner : Nous pourrions prendre en compte dans cette démarche leur « estime de soi » et « confiance en soi », (notions importantes pour nous au démarrage de notre réflexion) afin de favoriser leur pleine motivation et investissement dans leurs missions de Service Civique.

La Région Grand-Est décide également qu'un travail spécifique sur leur Curriculum Vitae devra être effectué.

Dans ce but, des outils, des supports seront expérimentés : CV Vidéo, LORFolio ou CVthèque (Permet de piloter son projet professionnel : retracer son parcours, identifier ses compétences, stocker des preuves et éditer des supports : CV, sites web).

D'autres outils sont évoqués (atelier Bande Dessinée retraçant leur parcours, etc.)

Ces pratiques de valorisation de compétences devront faire l'objet d'un « Benchmarking ».

L'amélioration de l'employabilité apparaît à ce stade plutôt comme le but dominant dans cette mission (cf. verbatim du document remis au démarrage de mon stage)

3. Evolution vers une 3^{ème} piste : Améliorer l'ingénierie pédagogique des tuteurs accueillant des jeunes volontaires engagés en service civique au sein de la Région Grand-Est

Cette 3^{ème} piste sera, en accord avec notre tuteur de stage, exploitée seulement si le temps nous le permet.

Au fur et à mesure de l'accompagnement des jeunes volontaires en Service Civique, qui sont répartis sur le territoire du Grand-Est, notre tuteur de stage et nous prenons conscience du rôle primordial des tuteurs accueillant, sur place.

Ceux-ci sont plus ou moins impliqués ou formés pour conduire leur mission d'accompagnement des jeunes volontaires et créer les conditions d'une réussite partagée entre la structure d'accueil, le jeune volontaire et la Région Grand-Est.

Un document « Guide du tuteur » des engagés en service civique existe.

Celui-ci comporte des éléments d'accueil matériel et organisationnel des jeunes volontaires mais il reste assez général et ne contient pas de conseils spécifiques concernant les postures d'accompagnant ni les particularités sociales que peuvent présenter les jeunes dans leur situation d'engagé volontaire.

Notre tuteur de stage nous confie alors la rédaction d'un programme de formation et de posture des tuteurs ainsi qu'un processus d'organisation pour accueillir et accompagner les jeunes volontaires.

B. Hypothèses initiales visant à l'amélioration de l'employabilité :

Au commencement de notre stage et de l'année universitaire, nous sommes fortement marqués d'une part, par nos expériences professionnelles passées (plus de dix ans en tant que conseillère en insertion professionnelle et formatrice auprès de divers publics et plus spécifiquement des jeunes, mais aussi par la demande initiale très opérationnelle de notre terrain stage.

Nous sommes donc à ce stade très (trop) centrés sur la théorisation de nos recherches visant à l'amélioration de l'employabilité des jeunes.

La progressive prise de recul et mise en perspective de notre terrain d'étude, conseillée aussi par notre guidant, nous amènera à dépasser, élargir le raisonnement empirique initial ci-après que nous avons échafaudé comme hypothèses, pour enrichir finalement l'objet de notre étude que nous présenterons plus loin de façon plus complète :

Comment la confiance en soi, par la valorisation des compétences peut favoriser l'insertion professionnelle d'un public de moins de 26 ans ?

1. Spirale vertueuse : estime de soi, engagement, valorisation, employabilité

a) Estime de soi et confiance en soi comme préalable

L'expérience nous a amenés à considérer que le niveau d'estime de soi et de confiance en soi, et en ses chances de réussite que détient la personne accompagnée, joue un grand rôle pour engendrer des actions positives de recherche d'emploi.

Certains freins à l'employabilité et à une démarche réussie d'insertion sont visibles :

- Définition de projet professionnel, adéquation de la formation et du secteur d'activité recherché, niveau de formation et de qualification, le niveau de la demande de main d'œuvre dans le domaine visé, problématique de logement, de vie pratique ou familiale, ou encore problèmes de transport.

- Les freins peuvent résider simplement dans la valorisation des expériences au travers de la rédaction d'un courrier, d'un CV, ou d'une lettre de motivation.

- Ils peuvent concerner aussi le savoir être de la personne : présentation, vestimentaire, hygiène, facilité de prise de parole.

Mais un travail de diagnostic de son « niveau » d'estime de soi et de confiance en soi, doit à notre sens être aussi effectué.

Puis, éventuellement, un travail et de (re)activation doit être entrepris grâce à une écoute active, une attitude empathique, et une posture bienveillante.

De même une conscientisation des compétences intrinsèques ou déjà acquises dans les expériences antérieures est nécessaire pour engendrer à nouveau la confiance, puis des actions positives.

Une reconnaissance de la personne globale, doit être démontrée et véhiculée envers la personne accompagnée.

Cette démarche nous paraissait utile, non seulement pour nouer un lien de confiance entre l'accompagnant et l'accompagné, mais surtout pour lui témoigner en tant que représentante d'une institution publique (ou mandatée par elle) une sorte de « reconnaissance » et ainsi l'éloigner d'une vision trop empreinte d'échec ou ressentie comme telle.

b) Conséquences sur l'engagement

Nous constatons auprès des différents publics et notamment les jeunes, qu'une fois l'estime de soi réactivée, la confiance en soi était ensuite retrouvée.

Ce premier mouvement, selon nous, initie la spirale vertueuse recherchée. Une motivation était créée pour pouvoir avancer, et engager des actions positives ou s'engager dans un domaine plus ou moins proche de la cible professionnelle de départ.

Les différentes missions que les jeunes avaient à mener à bien au sein des associations les accueillant, portaient sur des thématiques variées ayant trait au lien social, l'intergénérationnel, le développement durable...

Cela nous « semblait » assez souvent bénéfique, pour permettre aux jeunes de s'insérer doucement dans le monde du travail, quasiment de manière homéopathique.

Cela engendrait la plupart du temps un changement positif d'attitude des jeunes.

c) Valorisation de l'engagement

Une partie des jeunes (pas tous) reprenaient confiance en eux, en faisant de petites actions, au jour le jour, un pas après l'autre.

Nous constatons que les jeunes qui s'engageaient dans une association en parallèle de leur recherche d'emploi gagnent souvent encore en confiance et en estime de soi.

Les éducateurs des structures d'accompagnement de ces jeunes faisaient parfois le même constat que nous.

Idéalement, chaque jour voit naître des petites victoires positives par une action concrète sur le réel. Le jeune se « libère » de l'enseignement scolaire pouvant paraître très théorique, ou d'un parcours jalonné parfois d'échec et de frustration.

Parallèlement, l'accompagnement par un ou des tuteur(s) faisait prendre conscience aux jeunes des compétences qu'ils étaient en train de développer dans l'association accueillante. Pour cela, tout au long de leurs missions, un travail de verbalisation des compétences acquises était effectué. Cette démarche permettait aux jeunes de se sentir plus fort et valorisé. Nous constatons qu'alors, les jeunes vivant ce parcours semblaient plus enclins que les autres à trouver un emploi.

d) Renforcement de l'employabilité

Ces jeunes se projetaient beaucoup plus dans leur future insertion sur le marché du travail. L'assurance d'un avenir meilleur renforce son investissement présent. Ce retour à la confiance en eux, et en leurs chances à l'avenir, leur permet d'aller encore plus loin dans leur engagement, au jour le jour au sein de l'association.

Ainsi, nous constatons donc que non seulement l'activation réussie de l'estime de soi en début de parcours d'accompagnement était utile, mais qu'en plus, associée à une période d'engagement long telle que le Service Civique par exemple, une « Spirale vertueuse » semblait plus facilement engendrée. Cet engagement semblait renforcer la confiance des jeunes.

Leur investissement au sein du service civique s'accroissait, le nombre et la force de leurs compétences également et par ricochet leur confiance en soi puis leurs actes positifs de recherche d'emploi favorisant enfin leur retour à l'emploi.

2. Rôle du tuteur et autres éléments d'ingénierie pédagogique

a) Importance des tuteurs accompagnant

Pour opérer cette spirale vertueuse, l'ingénierie pédagogique choisie et le rôle du tuteur nous apparaissent comme primordiaux au cours de la démarche d'insertion et d'engagement, du début de l'engagement jusqu'à la fin de celui-ci.

Le principe serait donc, non pas de laisser les jeunes « seuls » au cours de leur missions, mais de les accompagner dès le départ, en se focalisant sur leur personne et leurs atouts ainsi que sur leur parcours passé, plutôt que simplement sur leur mission en service civique ou dans l'association d'accueil de leur engagement

Comment à partir de la constatation de situations professionnelles dans lesquelles le manque de reconnaissance trouve une partie de son origine, l'organisation de l'accompagnement et l'ingénierie pédagogique des formateurs pourrait être modifiée pour tenter de « réparer » des sentiments de reconnaissance sociale faible chez les personnes accompagnées et pallier un manque de confiance en elles ?

Il me semblait d'ailleurs que le rôle de l'estime et la confiance en soi n'était peu/ou pas forcément abordé en tant que tel dans les programmes d'accompagnement classique au sein des structures dans lesquelles j'ai travaillé, comme si ces points allaient de soi, et que seuls les freins « visibles » à l'employabilité étaient à lever.

b) Autres éléments d'ingénierie pédagogique

Quelques outils requis pour engendrer cette spirale seraient :

- Adopter une attitude bienveillante, d'écoute, et d'empathie
- Prendre en compte la personne globalement, son histoire, dépasser le cadre strict de l'insertion professionnelle et sociale.
- Mettre en évidence ses qualités, humaines intrinsèques, ou déjà acquises, renvoyer une image positive et globale de sa personne et de ses qualités humaines, lui témoigner une certaine reconnaissance sociale.

-Ne pas négliger les techniques classiques lors d'animations de groupe par exemple (appropriation des techniques de recherche d'emploi tel qu'un atelier CV, lettre de motivation, entretien d'embauche, travail du marché caché, activation du réseau etc....)

-Profiter des animations de groupe, pour activer la confiance en soi, par exemple grâce à des techniques de théâtre et de pensées positives et d'expression de soi et tenter de véhiculer une énergie « positive ».

-Tenter d'activer l'aspect valorisation de soi, par le biais d'outils de développement personnel ou tels que l'ADVP (l'ADVP, Activation du Développement Vocationnel et Personnel est une méthode d'origine canadienne, permettant d'aider l'individu à explorer ses compétences, ses savoirs ainsi qu'à développer ses capacités d'orientation professionnelle).

Les entretiens individuels, permettent d'approfondir l'accompagnement sur la levée des freins inhérents à la recherche d'emploi

Au cours d'une mission d'engagement d'un jeune, la valorisation des compétences doit selon nous être abordée dès le début de la mission, poursuivie pendant celle-ci et un bilan de compétence effectué à la fin.

II. ELARGISSEMENT DE LA PROBLEMATISATION :

Initialement, notre thème principal concernait donc l'employabilité, améliorée par l'engagement et surtout facilitée par le tuteur qui se préoccuperait notamment de l'estime de soi et de la valorisation des compétences acquises du jeune engagé.

A. Une première problématisation trop opérationnelle

Même si notre stage doit permettre l'imagination de solutions pour des problèmes concrets rencontrés par la Région Grand-Est, cette première problématisation ne permettait pas de prendre en compte des questions sociologiques globales.

Une mise à distance a donc dû être opérée entre notre démarche opérationnelle au sein de notre lieu de stage et notre réflexion sociologique devant alimenter le présent travail.

B. Une première problématisation trop restrictive

L'employabilité était abordée en tant que seul et unique but à l'engagement. Or, la thématique de l'engagement ne peut pas être abordée seulement en tant que moyen, et elle appelle bien d'autres questions :

Qu'est-ce qu'un engagement ? Quels sont les types d'engagement et leurs formes ? Quels jeunes s'engagent et pourquoi ? Leur engagement est-il un choix ? Peut-il être un but en soi ? Quels sont les perspectives post engagement pour les jeunes ? Comment s'engageront-ils en dehors et après leur mission ? (Dimension personnelle, dimension économique, et sociale) Quels rapports entretiennent l'engagement et la citoyenneté ?

C. Un dialogue nécessaire entre engagement, employabilité et citoyenneté

Ce dialogue n'est pas à sens unique, les deux concepts d'employabilité et de citoyenneté, peuvent sans doute entrer en résonance mais aussi en opposition.

Selon les situations, le poids respectif de ces dimensions varient-ils dans l'expérience vécue des jeunes ?

Quelles interactions s'opèrent entre l'engagement et ces deux concepts ?

Les notions d'engagement citoyen (« de don de soi ») et d'employabilité (« capital humain ») entretiennent à leur tour et toutes deux une relation avec les questions de citoyenneté :

Comment définit-on la citoyenneté ? Quelles formes de citoyenneté sont à l'œuvre ?

Est-ce important et conscient pour les jeunes qui s'engagent ? Quelles représentations en ont les jeunes mais aussi les autres acteurs concernés ?

La citoyenneté et l'employabilité sont-ils liés l'un à l'autre ? Dans quelles mesures et quelles limites ?

Comment le « renforcement de la citoyenneté » trouve-t-il (et est-ce le cas ?) une articulation avec les problématiques « d'employabilité » des jeunes sur le marché du travail ?

Quelles sont les stratégies mises en œuvre autour de l'engagement des jeunes à travers ce prisme (de l'engagement comme « don de soi » citoyen et comme moyen d'améliorer son capital humain, son « employabilité »).

Toutes ces questions nécessitent également d'aborder les problèmes d'identité et de construction identitaire.

D. L'introduction d'acteurs divers dans la problématique

Si notre objet concerne les formes d'engagements des jeunes, elles peuvent s'étudier aussi en intégrant les acteurs intervenant dans ce processus : l'Etat, la Région Grand-Est, les associations, le monde entrepreneurial notamment.

L'introduction de ces acteurs implique forcément d'étudier les relations qui les animent.

Quelles sont les différentes représentations de la citoyenneté pour chacun de ces acteurs ?

L'engagement des jeunes, pour ceux-ci, est-il articulé autour de la citoyenneté et si oui pour « produire » quel type de citoyen ?

Quels rapports de force entretiennent les acteurs entre eux ? Comment articulent-ils leurs actions en fonction de leurs enjeux propres ?

Quelles sont leurs coopérations ou leurs oppositions éventuelles ?

1. L'Etat :

Quel sont les objectifs affichés des pouvoirs publics quand ils promeuvent et suscitent l'engagement des jeunes ?

Quelle citoyenneté l'Etat cherche-t-il à développer ?

Est-ce une citoyenneté très en lien avec le monde entrepreneurial voire très utile au monde entrepreneurial, dans le cadre de la politique de traitement social du chômage ?

Est-ce plutôt destiné à diffuser ou rebondir sur de nouvelles formes de citoyenneté liées à des valeurs environnementales, intergénérationnelles, solidaires ? Cherche-t-il à combler un manque reflété par la montée du repli nationaliste identitaire ?

Quels discours développe-t-il à propos de leurs actions et des vocations de l'engagement des jeunes ?

La mise en œuvre opérationnelle et vécue par les jeunes correspond-elle à ces objectifs ?

En quoi sa politique en matière éducative est-elle questionnée ?

2. La Région Grand-Est

Comment la Région Grand-Est s'approprié et décline l'engagement citoyen des jeunes et notamment ceux accueillis en service civique, dans un contexte de regroupement des ex régions ? (Les dispositifs, leurs thématiques, l'harmonisation interrégionale,)

Comment les préoccupations de l'Etat sont-elles comprises, déclinées et mises en œuvre ?

Quelles sont les missions des jeunes et dans quelles conditions l'effectuent-ils ?

Le Service Civique répond-il aux attentes des jeunes et de la Région Grand-Est ?

Quelles sont les conditions d'amélioration de leur accueil et de leur tutorat/accompagnement pour garantir une réussite partagée de l'engagement en service civique (pour les jeunes, les structures accueillantes et la Région Grand-Est ?)

3. Le monde associatif

Grand pourvoyeur de missions d'intérêt général et de missions d'engagements, quel rôle joue le monde associatif pour la jeunesse et la société au regard des questions d'employabilité et de citoyenneté ? Comment appréhende-t-il les formes d'engagement plus ou moins prévues par les pouvoirs publics. Quel est sa dynamique propre ?

4. Le monde entrepreneurial

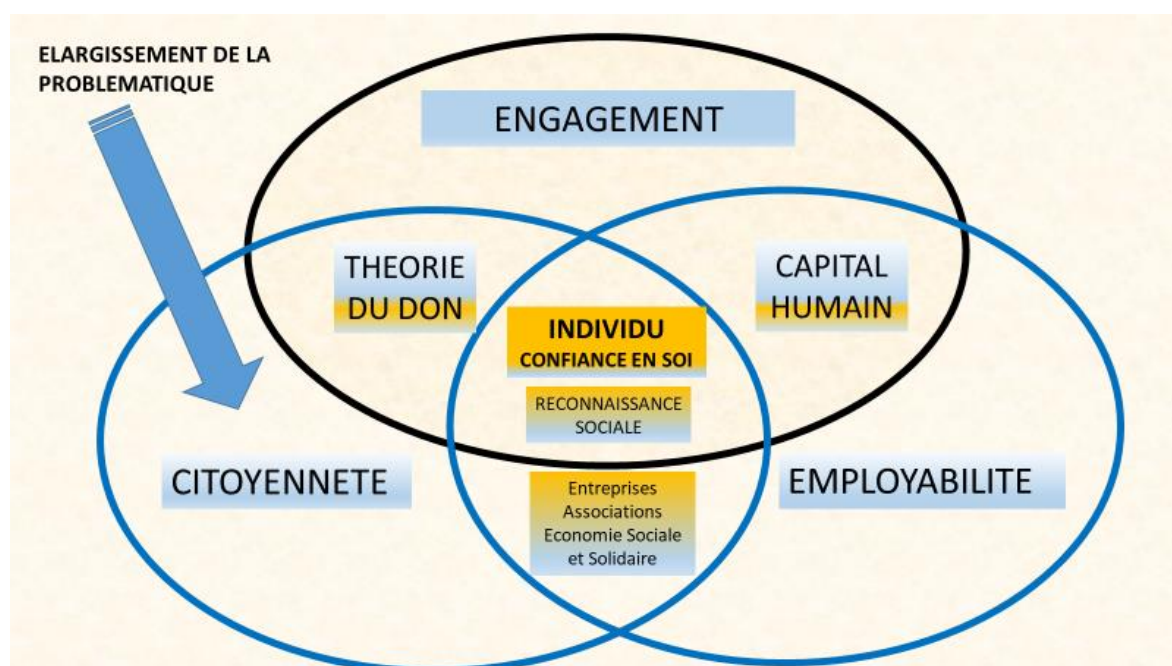
En quoi les entreprises sont également traversées par ces thématiques ? Quels est le pouvoir du monde entrepreneurial dans un contexte sociétal de changement et de mouvement des structures institutionnelles traditionnelles ? En quoi les entreprises seraient elles concernée autrement que par le seul aspect de l'employabilité ? En quoi la thématique de la citoyenneté est aussi un enjeu pour elles ?

E. Notre nouvelle problématique

Notre problématique sera donc formulée ainsi :

L'Engagement des Jeunes en Région Grand-Est :

Une dialectique entre Citoyenneté et Employabilité.



L'étude de l'engagement des jeunes, notamment au travers des dimensions employabilité et citoyenneté, ainsi que des différents acteurs à l'œuvre (Etat, Région Grand-Est, Associations, Entreprises), ouvre des champs très vastes et nous ne pourrions sans doute pas en discerner parfaitement tous les aspects et interactions dans notre étude.

Aussi, nous précisons que même si nous sommes amenés à aborder quelques propriétés des jeux et enjeux pour chacun des acteurs, nous le ferons à partir du point de vue des jeunes que nous recueillerons et analyserons. C'est à travers son contenu que nous tenterons de discerner les différents aspects.

Nous soulignons que l'échantillon étudié ne sera pas composé exclusivement par des jeunes engagés en service civique en raison de contraintes liées à sa structure d'accueil, mais concernera un panel de jeunes rencontrés au cours de notre stage, et de diverses manifestations en lien avec la jeunesse, au sein de la Région Grand-Est.

F. Les thèmes théoriques à appréhender

Nous devons nécessairement aborder les concepts théoriques et sociologiques à propos des thèmes suivants :

Nous tenterons de repérer les grandes lignes des traits sociologiques de la jeunesse, notamment leur système de valeurs et les conditions morales et matérielles y conduisant.

Nous chercherons à décrire en quoi les logiques et les théories du capital humain peuvent être pertinentes pour expliquer les démarches d'engagement des jeunes, en quoi elles leur sont utiles et quelles en sont les limites.

Pour nous permettre d'appréhender l'aspect citoyen des démarches d'engagement nous explorerons les logiques du don et des échanges à l'œuvre entre les jeunes bénévoles et les structures dans lesquelles ils s'investissent.

Pour nous permettre de mieux comprendre un des ressorts formulés dans notre hypothèse, nous essayerons de comprendre ce qu'est la confiance en soi, ce qu'elle engendre et comment elle s'acquiert. Nous identifierons les liens entre cette qualité personnelle et l'aspect collectif de notre problématique.

Enfin, il nous faut aborder l'évolution de la société et de ses institutions pour mieux saisir le rapport de la jeunesse avec elles. Nous exposerons ainsi différentes démarches d'engagement, les formes qu'elles prennent et les parcours de vie pouvant en découler.

PARTIE 3 - CADRE THEORIQUE

I- METHODOLOGIE CADRE THEORIQUE

Nous dressons l'inventaire des grands thèmes abordés pour notre problématique : la nécessaire approche de la sociologie de la jeunesse, la compréhension de notre société et des institutions en général (la jeunesse étant réputée par son goût de la remise en cause), de la citoyenneté, de la construction de celle-ci chez les jeunes.

Ceci nous permettra de disposer de référentiels théoriques pour comprendre leur manière de s'engager

Nous décidons avec notre guidant universitaire, d'utiliser les concepts de capital humain et les théories du don pour appréhender la problématique de l'employabilité pour saisir celle de l'engagement

Nous avons besoin également de mieux comprendre les logiques de confiance en soi et de reconnaissance sociale, pour discerner sur le plan théorique des dynamiques à la fois individuelles et collectives concernant notre problématique.

II. QUELQUES TRAITS SOCIOLOGIQUES DE LA JEUNESSE

A. Une insertion sociale et professionnelle plus longue, difficile et incertaine

Selon Baudelot (2008, p7-16), Une partie de la jeunesse est très impactée par la crise économique ayant succédées aux chocs pétroliers, et paye les changements importants du marché du travail : chômage, précarité, petits boulots, intensification du travail, flexibilité, le tout sur un fond d'insécurité sociale et professionnelle

Dans un contexte où la phase d'insertion professionnelle se prolonge, la phase entre les études et l'insertion dans le monde du travail est de plus en plus longue et difficile.

Baudelot l'explique très bien : « Pour les élèves d'aujourd'hui, de longues études doivent être poursuivies, contre vents et marées, même lorsque les résultats scolaires sont faibles ».

Les aspirations des jeunes ont augmenté davantage que les opportunités d'obtenir un emploi cadre grâce à sa scolarité.

Les jeunes ne disposant pas d'atouts suffisants pour affronter la compétition scolaire subissent une dégradation de l'emploi.

De plus, la désindustrialisation offre moins d'opportunité d'emploi pour les jeunes non qualifiés, et « Même pour les emplois non qualifiés, la concurrence fait rage, condamnant au chômage les hommes et les femmes sans diplôme »

Par ailleurs, le milieu ouvrier est moins protégé qu'avant. En effet les situations modestes d'aujourd'hui sont davantage instables et précaires qu'auparavant et ne permettent pas l'autonomie et l'indépendance.

Les employeurs, dans un contexte de chômage massif et durable sont exigeants et sélectifs. Ce contexte difficile peut entamer la confiance et l'énergie des jeunes ainsi que leur volonté de s'insérer sur le marché du travail.

B. Mais un système de valeurs restant plutôt traditionnel

Baudelot, C. (2008, p 7-16.) mentionne que « La jeunesse en France souffre davantage depuis les années 70, en témoigne la montée du taux de suicide dans cette classe d'âge ».

Non seulement la promotion est de plus en plus difficile comme expliqué plus haut mais la reproduction du statut de ses parents devient impossible. Le ralentissement de la croissance et le risque de chômage des jeunes, réduit les ambitions des « stratégies familiales. »

« Ces difficultés d'insertion économique sont d'autant plus insupportables que toutes les enquêtes menées depuis plusieurs années sur les valeurs des jeunes en matière de travail, de famille, de mœurs ou de normes sociales n'indiquent jamais de rupture franche entre les valeurs des jeunes et des adultes d'aujourd'hui » [...] « Les Jeunes attendent notamment beaucoup du travail. La généralisation du chômage n'a pas secrété chez eux une culture de l'anti-travail. » (Olivier Galland et Bernard Roudet, 2001)

Il y a donc un réel décalage entre les générations précédentes dont les aspirations d'ascension sociale étaient satisfaites et celles d'aujourd'hui qui se réalisent plus difficilement au travers du travail.

Le paradoxe est que le système de valeur est relativement le même, et que dans celui-ci la valeur travail tient toujours une place importante. La rareté relative du travail n'a pas amoindri sa valeur pour les jeunes qui continuent d'y placer leurs espoirs.

Au contraire, les valeurs des jeunes et des adultes se sont plutôt rapprochées. Les écarts, très accentués dans les années 60-68, se sont peu à peu estompés. Baudelot (2008, p 7-16.) citant Olivier Galland et Bernard Roudet rappelle qu'« Aujourd'hui, l'autorité est une valeur consensuelle, les jeunes sont à peine plus permissifs que les adultes » (ex-jeunes dans les années 60)

Olivier Galland et Bernard Roudet indiquent que « les adultes âgés de 40 à 60 ans, ont conservé en vieillissant l'héritage vécu de 1968 et ont résisté, davantage que les générations précédentes, à l'effet de vieillissement qui affaiblit en général la tolérance à l'égard des comportements déviants ou atypiques ».

Donc comme leurs aînés, les jeunes croient par exemple en l'autorité, la fidélité, l'amitié.

C. Trois caractéristiques modifiant leur condition matérielle et morale

Christian Baudelot (2008, P 7-16.) indique que « trois dimensions ont profondément bouleversé les conditions matérielles et morales de cet âge de la vie qui sépare l'enfance de l'autonomie adulte : l'allongement et la désynchronisation des calendriers d'entrée dans la vie, la transformation du régime des salaires des jeunes à l'embauche, la contradiction entre l'accroissement de l'investissement scolaire et le rendement décroissant des diplômes. »

1. Allongement de la jeunesse

« Les étapes, conduisant de l'état d'enfance inactive, célibataire, scolarisée, familialement hébergée, à l'état d'adulte doté d'un emploi stable et rémunéré, vivant en couple avec ou sans enfants dans un logement indépendants se franchissent à des âges plus divers qu'autrefois ».

C'est un changement notable par rapport aux générations précédentes

Antoine Prost (1992) avait mis au jour deux modèles sociaux d'entrée dans la vie : d'un côté, une jeunesse étudiante et bourgeoise et, de l'autre, une mise au travail précoce parmi les classes populaires.

Aujourd'hui les étapes ne sont plus linéaires et synchrones, les séquences peuvent s'enchaîner plus lentement et les « calendriers » atypiques être nombreux.

L'autonomie des jeunes est donc plus aléatoire et sa conquête ralentie, et ceci constitue une régression subie et non un choix. Avant la crise de l'emploi les jeunes des milieux populaires perdaient en salaire et en formation mais gagnaient en expérience de vie et maturité. Désormais l'accès au statut Adulte est hypothétique et différé.

Cette tendance est contraire au modèle naturel d'émancipation et aussi à la tendance générale vers plus d'individualisme.

A noter que pour les femmes le modèle d'émancipation qui était auparavant fort différent de celui des hommes a tendance aujourd'hui à être similaire, dans sa temporalité et hormis les différences salariales encore constatées.

2. La fin du régime à l'embauche du salaire croissant

La stagnation du salaire à l'embauche est désormais de mise. Avant la crise il était admis que les nouveaux embauchés gagnent plus que leurs aînés à leur embauche. La forte croissance, l'inflation et surtout l'acceptation par tous que l'ascenseur social profitaient à la génération baby-boom favorisait cette hausse salariale dès l'embauche

3. L'école

C'est la formation et le titre scolaire, qui sont devenus prépondérants pour apprécier la valeur d'un homme et sa place dans la société. Plusieurs éthiques convergent en ce sens : L'éthique familiale de la reconnaissance individuelle, l'éthique productiviste qui valorise l'innovation et l'investissement, pour les générations à venir ; l'éthique républicaine méritocratique qui attribue un rôle croissant à la compétition scolaire

Parallèlement, la condition ouvrière est dévalorisée et risquée à cause de la désindustrialisation, les conditions intensives de travail, la précarisation des statuts et le risque de chômage font de la condition ouvrière un repoussoir pour les parents comme pour leurs enfants qui voudront l'éviter absolument.

Le seul recours reste donc l'école et le lycée, auquel coûte que coûte il convient d'y poursuivre des études plus longues, même en dépit de résultats scolaires faibles. Finalement

les aspirations envers l'école se sont accentuées, plus que ne sont améliorés les scolarités, et le niveau social qu'elles permettent d'atteindre. De plus, l'obtention d'un emploi à statut cadre ne garantit pas forcément des conditions optimales.

Le diplôme ne garantit pas la réussite mais il reste la condition nécessaire, surtout en France. De plus, les barrières des origines sociales, culturelles et sexuelles n'ont pas disparu pour autant. Et l'allongement global des études n'a pas d'impact général sur le chômage.

« Plus les rendements scolaires décroissent plus il est nécessaire d'investir dans la scolarité. »

D. Une certaine urgence à améliorer la situation sociale des jeunes

Même si comme l'indique Baudelot, les protections matérielles et culturelles des jeunes selon les groupes sociaux des jeunes varient, nous pouvons rappeler qu'on ne compte plus les rapports économiques et sociaux démontrant que les jeunes sont les premières victimes des inégalités sociales en Europe et en France.

Baudelot constate que « l'avenir de beaucoup de jeunes semble incertain, sinon bouché »

Cette situation affaiblit leur autonomie, émancipation, et rend leurs projets difficilement réalisables (professionnels, résidentiel, familial...), ce qui engendre aussi un recul de la confiance et de la mobilisation de la jeunesse envers la politique traditionnelle.

En forme d'avertissement, il prévient : « La situation économique ébranle les bases de la morale collective et diminue les marges de jeu des acteurs. Priver d'emploi sérieux des jeunes mieux formés que leurs parents, c'est instiller le doute sur les valeurs centrales de l'investissement éducatif dans les familles comme sur la légitimité du pouvoir dans la vie professionnelle ».

III. L'EMPLOYABILITE ET LES LOGIQUES DU « CAPITAL HUMAIN »

La notion de « capital humain » peut nous aider à appréhender la logique d'amélioration de l'employabilité par exemple au moyen de ses divers engagements, pour acquérir de nouvelles compétences :

A. Théories du « Capital Humain »

Le capital humain est théorisé par T.W. Schultz qui distingue facteurs de production et d'amélioration du capital humain : Les infrastructures et services de santé, la formation professionnelle, le système éducatif, les programmes de formation pour adulte non organisés par des entreprises, la migration des individus pour saisir des opportunités d'emploi.

L'individu est dans cette perspective un être qui possède une ou des richesses.

Il peut donc en acquérir de nouvelles ou en perdre. La notion de capital humain renvoie à celle du capital financier qui peut donc, être investi, fructifier ou s'éroder et perdre de la valeur sur un marché économique d'offre et de demande.

Paltreni L. (2013, p 89-107) relève que dans sa leçon du 14 mars 1979, Michel Foucault mentionne « que cette notion de capital humain dérivait d'une extension de la logique économique à une sphère très large de l'agir humain, comprenant par exemple les relations familiales, les loisirs, les conceptions de « soi ». Cette extension d'une logique économique et concurrentielle à la sphère de la vie humaine constituait en réalité à critiquer la théorie économique classique, et le lien qu'elle établit entre population et économie et, plus profondément, à la notion même de « capital ».

La logique du capitalisme étendue à tous les domaines humains y compris l'homme lui-même, peut faire passer l'homme du statut de sujet agissant à celui d'un simple objet, comme moyen utilisé à un but plus grand et plus puissant que lui, auquel il serait soumis.

La notion ambivalente de capital humain peut nous permettre d'appréhender comment est investie ou subie la posture du jeune en matière d'engagement mais aussi en matière d'employabilité.

D'ailleurs L'UNESCO au 8e Forum des jeunes du 29-31 octobre 2013 souligne que « L'engagement citoyen des jeunes est également de plus en plus reconnu comme une composante importante du développement des jeunes, car il peut aider à la construction du

capital humain et social et à l'éducation des personnes quant à leurs droits politiques et civiques ainsi qu'à leurs responsabilités en tant que citoyens. »³²

B. L'engagement comme formation enrichissant le capital humain

Par ces travaux Normand, R. (2006, p 73-91) souligne que la qualité de l'éducation et de la formation est devenue un impératif international de développement. L'éducation et la formation sont donc objectivées pour rendre leur efficacité mesurable sur le marché du travail.

Il précise que cette qualité dans le monde moderne doit pouvoir être objectivement mesurée par des indicateurs et des instruments d'évaluation à la manière de la normalisation ISO. Des enquêtes internationales telles que PISA servent par exemple de support à la construction d'indicateurs d'efficacité et d'équité des systèmes d'éducation et de formation pour les pays membres.

La formation que représente un engagement citoyen en tant qu'enrichissement du capital humain peut donc être objectivée par exemple en mettant en évidence sur un CV les compétences jugées utiles à l'employabilité sur le marché du travail.

C. Les compétences acquises objectivables et rentables

Normand mentionne « Aujourd'hui, les comparaisons internationales de résultats sont considérées par certains économistes comme une mesure des acquis de l'éducation et de la formation, rendant compte de la productivité de la population et de la rentabilité des investissements éducatifs. »

Ainsi donc l'engagement en tant qu'enrichissement du capital humain n'est mesuré qu'à l'égard de l'employabilité et de sa valeur marchande sur le marché de l'emploi. Il n'est pas mesuré en fonction des éventuelles « vertus » citoyennes qu'il peut apporter.

³² UNESCO, Paris, France, dans le guide de référence de son appel à projets « Les jeunes et l'inclusion sociale : engagement civique, dialogue et développement des compétences »

Élisabeth Chatel (2001, p 179-201) critique la théorie du capital humain et sa vision utilitariste et restrictive. Elle souligne que la valeur des enseignements ne peut être mesurée uniquement à l'aulne de la valeur marchande des individus formés. D'autres savoirs moins facilement mesurables ont également une valeur, mais pas forcément marchande.

D. Inégalité de la valeur des expériences formatrices de l'engagement

Dans sa recherche à propos de l'engagement volontaire européen de l'aide humanitaire Golfier A. (2015, p 59-65) souligne que la loi oblige à présent « la reconnaissance sociale de la contribution des volontaires à l'expression des valeurs de l'Union, telles que la solidarité avec les personnes dans le besoin, ainsi qu'à la promotion d'un sentiment de citoyenneté européenne ».

Mais en l'espèce, les critères retenus sont nombreux et très stricts, et qu'en raison de la diversité des structures humanitaires, celles-ci ne peuvent pas toutes réaliser l'accompagnement nécessaire des volontaires correspondant au cadre voulu par le législateur. « Aucun système n'est prévu pour réaliser cet exercice de pédagogie et de soutien, laissant chaque acteur réinterpréter le standard selon sa focale » (Golfier A. 2015, p 59-65)

Les expériences acquises par les jeunes au cours de leur démarche d'engagement varient beaucoup en raison de la nature des structures les accueillant, de leur organisation, de leur taille, et des moyens destinées à les accueillir, à les initier à leur activité, et plus encore à certifier l'acquisition de certaines compétences. Ce qui pose la question de la valeur spécifique de chacune en tant qu'enrichissement d'un « capital humain » et des unes par rapport aux autres.

IV. L'ENGAGEMENT ET LES LOGIQUES DU « DON »

A. Théorie du don (donner, recevoir, rendre) : altruisme et intérêt

Jelloul Messaouden, (2012, p 32-40) rappelle la structure universelle des échanges selon la triple obligation de Marcel Mauss de donner, recevoir, rendre (Marcel Mauss 1924)

Cette structure d'échange comporte en apparence une dimension altruiste gratuite et généreuse masquant une démarche intéressée guidée par des normes et des codes sociaux stricts que l'individu se doit de respecter pour en tirer un intérêt et éviter des conflits ;

Refuser de recevoir est le signe d'une faiblesse car cela révèle l'incertitude de l'individu à pouvoir rendre.

Ne pas pouvoir rendre, expose l'individu à une situation d'infériorité et de dépendance à cause de sa « dette » non soldée vis-à-vis du donateur.

Au cours d'un engagement, analysé à la lumière de la théorie du don, le bénévole/volontaire ferait non seulement un calcul d'échange réciproque entre lui et sa structure d'accueil, mais aura également une stratégie d'échange interpersonnelle avec d'autres engagés de l'association.

B. L'objet de l'échange au cours de l'engagement

« Ce qu'ils échangent, ce n'est pas exclusivement des biens et des richesses, des meubles et des immeubles, des choses utiles économiquement. Ce sont avant tout des politesses, des festins, des rites, ... dont le marché ... n'est qu'un des termes d'un contrat beaucoup plus général et beaucoup plus permanent. » (Mauss 1924/1989, p. 151)

La relation d'échange comporte la partie visible et matérielle et immédiate de l'échange mais il cache en réalité d'autres éléments. L'échange est donc multiple, on pourrait parler d'échanges pluriels.

Appliquée à notre objet d'étude, la partie immédiatement visible de l'échange est constituée par le temps consacré par le bénévole/volontaire, en échange d'une « reconnaissance ». Mais il y a aussi d'autres échanges moins visibles immédiatement comme le don de savoirs particuliers contre l'acquisition de certaines compétences.

Dans son étude exploratoire du système d'échange entre bénévoles/volontaires et associations, Marie Cousineau (2011) utilise pour identifier ses échanges, trois familles de dons que sont le savoir, le savoir-être et le savoir-faire.

C. L'incertitude relative de l'échange au cours de l'engagement

Françoise Collin (2012, p 193-209), rappelle que quand Marcel Mauss (1924) met en scène la confrontation de la première rencontre entre deux tribus étrangères « il souligne l'ambivalence, et l'indétermination de toute rencontre, toujours potentiellement ouverte à l'acceptation ou au rejet de l'autre ; à la reconnaissance ou à la défiance, au don, comme à la prédation »

Les échanges qui auront lieu au cours de l'engagement ne sont pas certains au départ. Il s'agit d'un pari mutuel et d'une confiance réciproque qui s'établit entre le bénévole et la structure accueillante sur les gains mutuels qu'ils vont s'apporter.

Mais, Allain Caillé (2004, p 141–176) mentionne que J.T. Godbout (2000) qualifie « d'endettement mutuel positif non pas la réciprocité simple du donnant, donnant (chacun fait sa part de travail à égalité), ni la dette négative « c'est toujours moi qui fais tout » ou, inversement, « je ne pourrai jamais m'acquitter de ma dette » mais cet état dans lequel chacun a le sentiment de recevoir plus qu'il ne donne. Et c'est d'ailleurs effectivement le cas puisqu'en état de confiance mutuelle, les rendements de chacun sont plus que proportionnels à leurs dons respectifs, et les protagonistes ont alors le sentiment d'être gagnant.

Le pari (donc incertain au départ) de la rétribution en échange de l'engagement serait donc raisonnable, car cet « endettement mutuel positif » entre le bénévole et la structure accueillante assure à l'avenir aux deux parties un retour sur investissement que chacun estime supérieur à son investissement de départ.

D. Durée de l'engagement conditionnée à une réciprocité

Jelloul Messaouden (2012, p 32-40), citant les travaux de Peter Blau et Michel Ferrary (2001) sur les relations d'échanges entre les industriels dans la Silicone Valley rappelle que « Celui qui donne n'a pas de certitude sur la capacité de l'autre à rendre, ni quand ni comment le don lui sera retourné. En revanche, l'individu qui est incapable de rendre le don sera exclu

des autres membres de la communauté que constitue le réseau. » (Peter Blau, Michel Ferrary, 2001)

La dynamique du « donner, recevoir, rendre », entre l'engagé et la structure conditionne la pérennité de la relation dans le temps, si un des deux acteurs interrompt la spirale de confiance en ne donnant plus, n'acceptant plus de recevoir, ou en ne rendant plus, la relation est menacée et peut s'arrêter.

E. Des liens « contractuels » de réciprocité affective

Le lien tissé au cours de l'échange est donc de nature presque « contractuel » au sens juridique (existence d'obligations réciproques) mais il est aussi « contractuel » au sens que donne Durkheim (Le Contrat Social de Rousseau -1918), qui y voit un contenu plus riche.

Tina Arppe (2005, p 5-31) indique à propos de Durkheim que « Bien qu'il n'y traite pas explicitement de la question de l'affectivité, on peut déjà y discerner toute une problématique portant sur la nature de ce fameux « surplus » qui empêche la réduction du tout social à la somme de ses parties ».

Ainsi les relations d'échange entre le bénévole engagé et sa structure d'accueil ne se forment pas seulement autour d'un échange d'éléments marchands ou utiles pour leurs positions ou fonctions dans la société. Se joue là aussi une dimension purement affective intrinsèque à notre être social et psychologique.

F. Les stratégies d'échanges au cours de l'engagement

Jelloul Messaouden (2012, p 32-40) rappelle que les théories de l'organisation (Parmi elles, les travaux d'Elton Mayo à la Western Electric de 1927 à 1932) décrivent aussi dans notre monde moderne des logiques de rationalisation du don de soi. En effet, les conditions matérielles ne sont pas seules à expliquer le comportement des individus. Les relations sociales et leurs caractéristiques sont très influentes sur les stratégies d'échanges, la motivation et la reconnaissance sociale attendue.

Chaque acteur a une vision très subjective de percevoir les éléments contextuels et situationnels et son engagement ne peut donc pas être analysé uniquement par les

contingences économiques et matérielles auxquelles il est soumis. L'engagement est lié à des motivations très personnelles, elles-mêmes liées à sa relation aux autres.

V. DE LA CONFIANCE EN SOI A LA COHESION SOCIALE

A. La confiance en soi et ses conséquences sur l'action et l'engagement

« Une des premières fonctions, et la plus facilement observable, de l'estime de soi, concerne la capacité à s'engager efficacement dans l'action » (Christophe André. 2005, p 26-30).

Il explique que « la notion de confiance en soi, que l'on peut assimiler à une composante partielle de l'estime de soi, désigne ainsi le sentiment subjectif, chez un sujet donné, d'être ou non capable de réussir ce qu'il entreprend. »

Ainsi l'estime de soi serait un préalable important si ce n'est indispensable à l'action.

Si l'estime de soi est un sentiment présent, dépendant du passé vécu, la confiance en soi introduit l'idée d'une projection subjective dans l'avenir. Cette projection personnelle est associée à l'intuition d'une réussite ou d'un échec.

Christophe André (2005, p 26-30) précise que « la plupart des études soulignent que les sujets à basse estime de soi s'engagent avec beaucoup de prudence et de réticences dans l'action ; ils renoncent plus vite en cas de difficultés ; ils souffrent plus souvent de procrastination, cette tendance à hésiter et à repousser à plus tard toute prise de décision. A l'inverse, les sujets à haute estime de soi prennent plus rapidement la décision d'agir, et persévèrent davantage face à des obstacles. »

Un individu dépourvu d'une estime de soi suffisante, ne disposera pas de force motrice pour agir. En conséquence, son inaction le rend potentiellement soumis aux aléas du monde extérieur et des personnes de son environnement qui auront une influence majeure sur sa situation, bénéfique ou néfaste, en fonction de leurs propres intérêts. L'individu sans estime de soi suffisante, même s'il a conscience qu'une situation lui est défavorable peut donc l'accepter, se résigner sans rien entreprendre pour la changer.

Au contraire, un individu pourvu d'une forte confiance en soi, aura davantage de prise et d'accroche sur le monde réel pour lutter contre une situation défavorable ou s'associer à des évènements qui lui paraissent profitables.

B. L'estime de soi par la reconnaissance sociale

Toujours selon Christophe André (2005, p 26-30), « l'estime de soi est un genre de « Sociomètre » : Il permet de mesurer la sociabilité, le fait d'être estimable, reconnu ou pas aux yeux des autres, c'est une évaluation favorable, une approbation sociale par les autres. Par exemple à l'école, le choix des joueurs lors des compositions d'équipe est vécu comme une humiliation si nous sommes choisis en dernier ou gardien de but.

L'attitude d'acception par les autres vis-à-vis de sa personne a une influence sur le niveau de l'estime de soi.

Un individu manquant d'estime de soi peut donc grâce à des personnes lui témoignant de la reconnaissance, gagner en estime de soi.

Par ailleurs les personnes environnantes, par une attitude de rejet ou de manque d'empathie peuvent miner le niveau d'estime de soi et donc de confiance en soi d'un individu.

Selon Honneth (2004, p 133-136), « la formation de l'identité individuelle s'accomplit au rythme de l'intériorisation des réactions adéquates, socialement standardisées, à l'exigence de reconnaissance auxquelles le sujet est exposé »

L'individu s'adapte au fur et à mesure qu'il en prend conscience, au comportement socialement attendu ou qu'il présume comme tel, dans le groupe au sein duquel il évolue, et ceci en fonction du niveau de reconnaissance dont il peut avoir besoin.

Il évalue donc ses besoins progressivement et de façon continue, juge ce qui lui manque par rapport à ce dont il dispose déjà. Les réactions de son entourage à son égard influent directement sur son sentiment de reconnaissance et d'estime de soi.

Honneth (2004, p 133-136), indique qu'ainsi « chaque individu est fondamentalement dépendant du contexte de l'échange social organisé selon les principes normatifs de la reconnaissance réciproque ».

Il est donc à noter que l'individu, comme composante du groupe participe lui aussi à la reconnaissance sociale d'autres individus. La situation d'un individu n'est donc jamais entièrement soumise au groupe, car il dispose également d'une influence propre sur les autres.

On peut en déduire que des stratégies d'investissement dans des groupes particuliers ou des actions d'engagement spécifiques peuvent être plus ou moins imaginées par chaque individu,

d'une part en fonction des niveaux d'estime de soi et de confiance en soi existant et consciente, et d'autres part en fonction de sa projection dans l'avenir.

Ce travail itératif d'adaptation et positionnement relatif par rapport à la reconnaissance sociale témoigné par les autres finit par forger des traits identitaires.

C. Différents types de reconnaissances sociales

Nous pouvons reformuler les types de reconnaissance identifiées par Honneth (2004, p 133-136), ainsi :

- La reconnaissance induite par les relations affectives et amoureuses ;
- La reconnaissance que les institutions témoignent envers les citoyens par une mise en œuvre effective des valeurs d'égalité et de liberté ;
- La reconnaissance propre à l'estime des autres et au mérite personnel dans le cadre de son travail (au sens large) ou activité dont le prix peut être un étalon de mesure.

On peut donc déduire que si le niveau d'estime de soi de l'individu engendre son niveau de confiance en soi et sa propension à s'engager, cette estime de soi est elle-même induite par différents types de reconnaissances sociales.

Il est donc important de considérer par rapport à notre objet d'étude des jeunes, de leurs engagements et leurs questions d'employabilité que leur estime de soi qui engendra des actions n'est pas uniquement issue d'un seul cadre de socialisation.

Différentes sphères influent sur la reconnaissance sociale :

- La sphère effective compte (relations familiales, amoureuses, amicales...)
- L'environnement institutionnel et la relation de l'individu à celui-ci (école, pouvoirs publics, justice, ...)
- Le milieu d'investissement professionnel ou de production pour la collectivité qui, par le niveau de sa rétribution (reconnaissance par le statut, le pouvoir conféré, ou sous forme pécuniaire, etc.) témoignera d'un certain niveau de reconnaissance.

D. De la reconnaissance sociale à la justice sociale et la cohésion sociale

Honneth (2004, p 133-136) en forme de conseil, indique que « nous devrions orienter aujourd'hui une éthique politique ou une morale sociale en fonction des trois principes suivants de la reconnaissance formant une certaine « justice sociale ».

A l'échelle sociétale, les types de reconnaissance produisant de la justice sociale peuvent renvoyer au terme de « cohésion sociale » de Durkheim (2013).³³

Celui-ci envisageait dans la société humaine l'existence de liens « marchands », de liens « politiques » et de liens « communautaires » qui peuvent s'apparenter aux trois types de reconnaissances de Honneth.

On comprend donc que la reconnaissance sociale a des conséquences individuelles mais aussi collectives sur le sentiment et l'effectivité de la justice sociale et de la cohésion sociale. Cela peut constituer un angle d'attention des pouvoirs publics par les dispositifs qu'ils mettent en place pour générer de la reconnaissance sociale.

Pierre-Olivier Monteil (2014, p 203-212), indique-lui aussi que « La confiance peut puiser à deux sources : notre propre expérience du passé et la confiance que d'autres nous témoignent ».

La confiance en soi et la cohésion sociale sont très liées « L'enjeu traverse les trois registres économiques, politique et identitaire. », précise-t-il.

L'enjeu serait donc d'humaniser les échanges en économie en redonnant à l'échange sa valeur symbolique du don mutuel et de la confiance, non pas une confiance pour rendre le futur limpide et dénué d'imprévu mais pour pouvoir avancer ensemble « les yeux fermés ». L'obsession du reporting et des résultats chiffrés exacerbent la compétition entre les acteurs et les éloigne de leur envie relationnelle qui génère une partie de leur énergie collaborative et confiante.

En politique, rétablir la confiance entre les gouvernés et gouvernants passerait selon Monteil par la création de conditions favorisant davantage les discussions, et la participation aux prises de décision. Il s'en dégagerait une sorte de reconnaissance mutuelle. Cette discussion devrait faire « la part égale au projet et à l'expertise technique ». Le défi à relever serait alors

³³ De la division du travail social. Presses Universitaires de France.

de construire ce « nous collectif », qui rassemblerait alors « des citoyens porteurs d'une responsabilité convaincue et des citoyens porteurs de convictions responsables tous fédérés par un projet. »

L'identité est constituée aussi d'une part d'identité nationale. Par certains aspects la grandeur de la France est écornée, sa puissance économique relativisée mais son histoire doit être revisitée pour montrer en quoi le passé peut nourrir les enjeux actuels moins patriotiques et plus solidaires.

Pierre Olivier Monteil place néanmoins le chômage et donc les questions d'employabilité comme essentielles pour résoudre les problèmes de confiance et de reconnaissance. L'absence de traitement réel de ce problème enraciné qu'est le chômage de masse revient à accepter cette société, traitant « sans pitié l'humain comme un moyen. » et non comme un but.

VI. INSTITUTIONS, CITOYENNETE, ENGAGEMENT DES JEUNES

A. Recul des institutions et individualisme

L'émergence d'une classe moyenne pendant les trente glorieuses, qui grâce à son indépendance économique et intellectuelle s'est affranchie un peu plus des institutions traditionnelles (Etat, Mariage, Famille, Eglise Syndicats...), a entraîné dans la société contemporaine l'infusion de l'idée que la réalisation de soi pouvait primer sur la réalisation du collectif.

Dubet (2010, p 25-34.) explique comment « les programmes institutionnels » à commencer par un des plus anciens, celui de l'église se sont affaiblis. Mais ce raisonnement vaut aussi pour d'autres institutions, comme l'école, l'hôpital, la justice ...

Les principes sacrés des institutions ont perdu de leur autorité, les « professionnels » ayant autrefois la vocation divine de transmission sont parfois remis en cause et sont devenus des gestionnaires bureaucratiques et managers au service du fonctionnement de leurs organisations devenue complexe. Le travail de production des « croyants », « fidèles » n'est plus protégé des remous du monde extérieur. Il y a une interdépendance entre les différentes institutions. Le fidèle quant à lui revendique sa singularité sociale culturelle sexuelle ou personnelle, et se libère de l'emprise qui était sensée l'émanciper s'il s'y pliait.

L'institution, ou le « programme institutionnel » repose donc sur l'acceptation subjective d'une nécessaire adaptation à sa fonction objective dans la société, Or ce n'est plus, si facilement, le cas aujourd'hui.

L'institution républicaine universaliste à la française, qui avait créé une unité consensuelle autour de cette forme spécifique de démocratie, peut également être érodée par cet affaiblissement du « programme institutionnel », ce qui menacerait notre société contemporaine dans un de ces fondements importants.

Camus A. et Storme T. (2011, p 7-35.) comparent les idées de Carl Schmitt et Tocqueville. Ils mentionnent que ceux-ci discernent tous deux la contradiction interne de « l'égalité libérale » dont les rapports individuels, contractuels de droit privé, sont en fait des rapports de forces inégaux, qui mettent à mal une véritable égalité.

Les individus adopteraient certains points de vue en fonction de leurs propres intérêts parce qu'ils ne possèdent plus de place déterminée dans la société.

Ils entrevoient que l'individualisme pouvait remettre en question l'unité nationale ou « l'homogénéité de l'amitié nationale »

« L'aristocratie avait fait de tous les citoyens une longue chaîne qui remontait du paysan au roi ; la démocratie brise la chaîne et met chaque anneau à part » (Tocqueville, 1981 [1840], p. 127)

Et plus encore, « La reconnaissance du primat de l'individu, consubstantielle au libéralisme, transformerait les citoyens en de simples consommateurs ». L'individu « amolli » (Tocqueville, 1981 [1840], p. 167) serait « prêt à renoncer à ses droits de citoyens et pour ainsi dire sa qualité d'homme » (Tocqueville, 1986 [1835], p. 385).

Ils perçoivent tous deux le risque, que le vote majoritaire s'imposant à tous, chacun perde le désir de participer à la vie politique.

B. Evolution de la citoyenneté contemporaine

1. La survivance relative d'un sentiment patriotique nationaliste

Schnapper D. (2001, p. 97-103) nous rappelle comment auparavant l'école « renforçait la dimension « ethnique » de la nation, c'est-à-dire le partage d'une même mémoire collective, d'une même langue et d'une même culture »

L'école diffusait le savoir nécessaire à la cohésion et l'adhésion d'un groupe évoluant dans un univers restreint, la patrie, la nation. L'histoire avait une fonction essentielle d'en rappeler les origines et les luttes contre les ennemis contribuant à forger des identités nationales dépassant les identités individuelles.

Schnapner (2001, p. 97-103) assure même : « On le sait, l'amour de la patrie avait remplacé la religion traditionnelle. »

Le sentiment patriotique est ravivé pourtant à l'occasion de manifestations sportives importantes au cours desquelles on pourra voir et entendre certains sportifs ou spectateurs entonner avec conviction la marseillaise dont certaines paroles suscitent par ailleurs la polémique (qu'un sang impur abreuve nos sillons).

Par ailleurs, les attentats de ces dernières années ciblant plusieurs pays dont la France, ont contribué à raviver un certain sentiment patriotique dans l'opinion publique et même plusieurs sentiments patriotiques (un mélange diffus et divers de nationalisme et souhaits de libertés d'expressions, et de modes de vie).

En même temps, on constate une montée politique des extrêmes fortement ancrée sur l'idée d'une identité nationaliste patriotique.

Enfin, on ne peut ignorer les mouvements indépendantistes et régionalistes qui se manifestent dans l'espace public et politique en divers endroits et pays occidentaux.

2. Vers de nouvelles valeurs citoyennes

Néanmoins, nous constatons avec Schnapner (2001, p. 97-103) que les conflits entre pays n'attisent plus vraiment de « sentiment national » et il apparaît plus important pour l'école de transmettre des valeurs civiques et des valeurs de citoyenneté.

Si les valeurs nationales semblent plus « naturelles » car liées à la langue, la culture et l'histoire, les valeurs civiques sont, elles, plus abstraites, fondées sur l'égalité juridique et politique des droits civils dans un contexte de diversité des origines culturelles sociales économiques ...

Ces valeurs civiques actuelles sont la marque d'une évolution sociétale qui a su prendre en compte non seulement les écueils des nationalismes passés et le malheur provoqués par les guerres antérieures mais aussi le besoin de prendre en compte les particularismes individuels et de les réguler le plus harmonieusement possible.

La conciliation des valeurs civiques avec les diversités individuelles conduit, pour la multiplicité des domaines de la vie en société, à une production de règles spécifiques permettant une régulation d'intérêts divergents : par exemple laïcité, liberté d'expression, développement économique durable, mixité sociale etc.

Différentes représentations de la citoyenneté semblent donc à l'œuvre : Celles d'un nationalisme patriotique mêlées à d'autres formes moins traditionnelles, marquées de valeurs en vogue.

C. Les Jeunes et leur citoyenneté

Nous devons aborder le rapport des jeunes à la citoyenneté et les représentations qu'ils s'en font avant d'aborder plus loin, le rôle de l'état et des autres acteurs à propos de celle-ci.

Jacques Ion et Pierre-Christophe Cathelineau (2017, p. 177-184) rappellent des facteurs très liés à la période actuelle que nous avons évoquée dans quelques traits sociologiques de la jeunesse :

La période d'indétermination entre enfance et âge adulte n'a jamais été aussi longue ; se pose donc davantage la question de la définition sociale de soi et notamment pour les jeunes en mal d'insertion professionnelle. Et ces difficultés, nouvelles, sont par ailleurs vécues dans un monde globalisé où chacun peut apprécier sa propre situation dans un espace de comparaison qui n'a jamais été aussi large et diversifié.

Jacques Ion et Pierre-Christophe Cathelineau (2017, p. 177-184) reconnaissent qu'alors l'engagement nourrit le besoin de reconnaissance des jeunes, qui faute de pouvoir se faire selon les moyens traditionnels (dans le cercle proche) ou par un statut reconnu juridiquement, et qu'il devient nécessaire pour beaucoup de jeunes en mal d'identité sociale.

1. Représentation de la citoyenneté et propension à l'engagement

Pinet N. (2014, p 395-409) explique dans son étude auprès de jeunes non militants, que ceux-ci évoquent à propos de la citoyenneté les notions de droits et de devoirs et aussi l'importance du droit de vote.

Les jeunes revendiquent comme étant « politiques » des actions peu en rapport avec les gouvernants, mais aussi d'autres assez conventionnelles, comme voter, manifester, signer des pétitions.

Une action est considérée par les jeunes, comme « politique » si elle contribue à transformer la société, mais la conviction que de grandes transformations sont possibles semble très fragile (« pas de lendemains qui chantent » (Pinet, N. 2014, p. 395-409),

Pour Jacques ION également (2017, p. 177-184), les jeunes ont tendance à abandonner les grands idéaux de transformation du monde et cette vision progressiste faisant demain forcément meilleur qu'aujourd'hui.

L'enquête citée par Perdrix C. (2008, p. 58-61) révèle aussi une montée de l'individualisme, l'intérêt particulier avant l'intérêt général : « Les jeunes évoquent une incapacité à savoir sur quoi agir et pourquoi agir puisque tant de causes nécessiteraient qu'on s'en préoccupe ! Et à quoi bon s'engager quand l'efficacité de l'engagement n'est ni évidente ni immédiate... » Caroline Perdrix constate aussi une dépolitisation des jeunes qui ne voient « pas clair » dans les programmes des partis politiques, en tout cas, ils n'ont pas envie de s'y engager.

Jacques Ion et Pierre-Christophe Cathelineau (2017, p. 177-184), précisent que même en situation d'engagement, les jeunes conservent une certaine autonomie de penser et conserve des liens avec le monde extérieur ce qui « confortent simultanément la distance à toute autorité ».

A l'inverse Martinot Lagarde P. (2008, p. 48-54) relativise et indique que même dans les formes d'engagement assez individualistes, cet individualisme n'est possible qu'adossé à un système porté par des « professionnels », qui assurent l'adhésion des militants, leur formation leur mobilisation.

Jacques Ion et Pierre-Christophe Cathelineau (2017, p. 177-184) notent que même si les parcours individuels dépendant moins des « groupes sociaux », « chacun se retrouve de plus en plus seul face à ses réussites mais aussi face à ses échecs. Lors, il n'est pas étonnant que les jeunes disent vouloir s'occuper de régler leurs problèmes avant de s'occuper des autres »

2. Idéaux mesurés et engagements proches et concrets

Ils ont adapté leurs ambitions à une société risquée où demain pourrait être pire qu'aujourd'hui, privilégiant ainsi les actions concrètes au jour le jour. (Jacques Ion et Pierre-Christophe Cathelineau (2017, p. 177-184)

Pinet N. (2014, p. 395-409) distingue la Citoyenneté Ethique et la Citoyenneté Spécifique :

- La citoyenneté éthique se fonde sur l'idée qu'une transformation de soi et autour de soi – par l'entraide, les petits gestes du quotidien peut avoir un effet sur la société dans son ensemble.

- La citoyenneté spécifique postule, elle, qu'une transformation de la société est possible à partir du lieu spécifique que chaque personne occupe, et, en particulier, dans son lieu de travail, c'est-à-dire un endroit où les effets peuvent être vérifiés et contrôlés.

L'idée prévalant à la citoyenneté « éthique » (par ses gestes quotidiens) et « spécifique » (agissant de proche en proche) est que la transformation sociale commence par une transformation de soi, et de ses modes de vie.

D. Les secteurs et les formes d'engagements des jeunes

1. Les secteurs d'engagement des jeunes

De nouvelles formes de participation émergent au détriment des plus traditionnelles que sont l'engagement politique et l'engagement syndical.

Jacques Ion et Pierre-Christophe Cathelineau (2017, p. 177-184) indiquent trois grands secteurs d'engagements des jeunes : le secteur social, le secteur de l'humanitaire-international et le secteur de l'environnement

Perdrix C. (2008, p. 58-61) analyse une enquête, réalisée en 2004-2005, auprès de 1 200 jeunes ruraux donne une image de leur rapport à l'engagement dont les chiffres parlants sont assez proches des statistiques nationales :

- 1,2 % des jeunes interrogés étaient investis dans un parti,
- 1 % dans un syndicat,
- 83 % dans une association (dont 36 % dans une association sportive).

Si les lycéens étaient à 33 % motivés avant tout par l'accès aux loisirs, les étudiants et les salariés, quant à eux, l'étaient par des perspectives plus altruistes (se rendre utile ou aider les autres) ou militantes (défendre des valeurs ou changer la société).

« L'engagement est aussi une affaire de déclic : plus de 56 % des jeunes déclaraient que des événements leur donneraient envie de s'engager. » (Perdrix C. 2008, p. 58-61)

3. Les formes d'engagements des jeunes

Selon Martinot-Lagarde (2008, p. 48-54), « Les nouvelles générations ne s'engagent plus comme les précédentes », et à l'image d'une société qui évolue, il est logique que les jeunes s'engagent différemment, peut-être en représentant une « avant-garde » de cette mutation.

Elle distingue plusieurs modèles de « militantisme » :

-Le modèle du militant professionnel prend ses racines dans le monde du syndicalisme : dont le recrutement et le début de son engagement s'inscrit dans une socialisation forte, dans le cadre professionnel, par interactions entre les salariés syndiqués et les autres.

-Le modèle du militant libéral : Il est davantage lié à la vie associative et à la société individualiste. Cette forme d'engagement est marquée par des choix individuels, dans une perspective consumériste (offre de services de l'association), avec la volonté de développer des potentialités (physiques, intellectuelles ou spirituelles), dans des domaines culturels sportifs ou éducatifs. L'aspect commercial peut être voisin ou présent dans cette forme associative « dynamique ».

Le modèle du militant pragmatique : Il privilégie l'action dans le cadre de la société de réseaux. Le point de départ vient d'une expérience touchant le « militant » affectivement, et se tenant à proximité immédiate de lui. Il se laisse émouvoir par une situation, commence à s'impliquer, découvre la complexité d'un domaine, se mobilise et mobilise son entourage. Cette forme d'engagement peut être marquée par une rapidité de mobilisation et aussi une certaine précarité.

E. Incidences entre parcours de vie et parcours d'engagement

Selon Leclercq C. et Pagis J. (2011, p. 5-23), « Il importe de saisir l'engagement comme un moment socialisé et socialisant susceptible d'infléchir les trajectoires individuelles dans différents domaines, étudier simultanément ce qu'il produit en termes de perception de soi et de discours sur soi. » L'implication dans une cause participe à façonner l'auto-perception d'individus qui accèdent ainsi à des formes d'accomplissement »

Elles détaillent comment les interactions sont diverses entre sphère de l'engagement et autres sphères de la vie.

1. Incidences de l'engagement au cours de celui-ci

« L'analyse du processus de l'engagement permet de montrer que certains bénéfices du militantisme, loin d'être consciemment recherchés par les acteurs, sont découverts en cours d'action et façonnent progressivement le rapport à l'engagement » (Leclercq C. et Pagis J. 2011, p. 5-23)

Par ailleurs, « Les bénéfices de l'action, loin d'être stables et pérennes, peuvent diminuer, « s'user » ou même se retourner en coûts »

2. Incidences sur l'engagement et sur les autres sphères de la vie

L'engagement génère ou modifie des dispositions à agir, penser, percevoir – et se percevoir – en continuité ou en rupture avec les produits de socialisation antérieurs ».

Ainsi, l'engagement peut être facteur de promotion sociale mais aussi de déclassement.

A l'inverse, l'engagement peut être non pas l'origine d'une ascension sociale mais en être la conséquence.

« Une analyse de trajectoires individuelles et dans leurs contextes » révèle aussi « les conditions sociales de perpétuation ou d'abandon des engagements. » (Leclercq C. et Pagis J. (2011, p. 5-23).

VII. LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE ET LA RESPONSABILITE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE DES ENTREPRISES

Dans cette partie, nous proposons d'étudier les notions de « Démocratie Participative » et de « Responsabilité Sociale et Environnementale » car elles traduisent le positionnement de deux acteurs importants vis-à-vis de l'engagement des jeunes, que sont les pouvoirs publics et les entreprises. Même si les démarches d'engagement peuvent avoir lieu sans ces acteurs, ceux-ci sont néanmoins déterminants par leurs actions, sur les dispositifs d'engagement (leur nombre, leurs conditions et orientations).

A. Les pouvoirs publics et la démocratie participative

A tous les étages des pouvoirs publics on tente de faire vivre la démocratie participative.

Ces dispositifs sont divers : vote à propos de projets concrets locaux d'aménagement, conseils citoyens instaurés par la loi, conseils municipaux ou régionaux des jeunes, participation de jeunes à la vie lycéenne et associative, tables rondes de discussion sur des thèmes tels que la citoyenneté, la jeunesse, le sport, l'emploi, la culture, la vie quotidienne, les transports, les seniors, les déplacements, la qualité de vie.

Les pouvoirs publics incitent aussi les associations et la jeunesse à participer ensemble aux décisions.

Il nous a semblé en tout cas que l'encouragement à l'engagement des jeunes dans le tissu social concourait de ce mouvement participatif recherché par les pouvoirs publics, c'est pourquoi nous proposons une incursion théorique dans ce territoire de recherche.

1. Les fondements de la démocratie participative

Bouvier A. (2007, p. 5-34) en explique « le succès » ainsi : L'idée provient d'un texte d'Habermas (les Notes Programmatiques pour fonder en raison une Ethique de la discussion -1983) qui relève de la philosophie morale et le renouveau de cette éthique de la discussion a « convergé avec des tendances récentes de la pensée politique américaine » :

Les « constitutionnalistes » de certains pères fondateurs américains, faisaient du débat argumenté précédant les décisions, une exigence de la vie démocratique. Et Bouvier précise que dans ses Notes de 1983, Habermas énonçait le « principe de discussion » : « Selon l'éthique de la discussion, une norme ne peut prétendre à la validité que si toutes les personnes qui peuvent être concernées sont d'accord (ou pourraient l'être) en tant que participants à une discussion pratique sur la validité de cette norme »

Jon Elster (1986), explique Bouvier, en tirait aussi le principe d'une distinction entre trois types de théories politiques selon la place qu'elles accordent respectivement au « marché et au forum » :

- la première considère que la vie politique n'est que négociations entre des intérêts privés, l'Etat ayant pour charge de préserver les droits élémentaires de chacun.

-La seconde considère que la vie politique est un mixte de négociation et de communication entre les individus en vue de rechercher le bien public.

- La troisième valorise la participation en tant que telle des citoyens à la discussion publique. Ce troisième type de théorie (« participatory democracy ») obéit à une valorisation moins de la communication que de la participation réelle, et J. Elster la critique quand elle n'est qu'une fin en soi (il y voit une conception « narcissique » de la politique invitant à l'« activisme politique », (p. 121)

Habermas distingue finalement dans l'espace délibératif, les délibérations qui sont menées pour parvenir à une décision et qui sont régulées par des procédures démocratiques et, de l'autre, les processus informels de formation de l'opinion qui se déroulent dans l'espace public.

2. Les limites de la démocratie participative

Loïc Blondiaux (2001, p. 44-51) rappelle comme la démocratie participative semble en effet demandée de toute part et en toute circonstances les réalisations concrètes de mise en œuvre sont très faibles et médiocres ce qui peut nuire à la volonté même d'y avoir recours

L'opposition entre démocratie délibérative et démocratie représentative fait oublier que des espaces de paroles de présentations des projets de discussion peuvent simplement être ouverts sans devoir redistribuer les pouvoirs.

Malheureusement les espaces de délibérations ouvertes sont souvent investis par des personnes déjà le mieux intégrées socialement. Les personnes les plus défavorisées ou les moins intégrées n'y participent généralement pas, et quand bien même leur parole dans ces cercles n'y a pas le même poids.

De plus, à imaginer une représentation des idées réussies, la légitimité démocratique de ces « instances » n'est pas établie par rapport à celle conférée par des élections.

Loïc Blondiaux (2001, p. 44-51) questionne la pertinence par exemple de créer un étage en plus au millefeuille administratif de nos pouvoirs publics avec des « Conseils de quartier élus ».

Mais la recherche absolue de la proximité peut aussi être un piège, pour le choix de l'échelle, des enjeux de mixité de solidarité, et d'évitement du repli sur soi.

Il s'agit en tout cas d'accepter une relative complexité supplémentaire dans l'organisation préalable à la prise de décision certainement des moyens pour y parvenir.

B. Les entreprises et la responsabilité sociétale et environnementale

La citoyenneté est évidemment liée, nous l'avons constaté concernant ses enjeux liés à l'employabilité au développement du monde entrepreneurial.

Les entreprises ont développé un discours sur leur responsabilité sociale et environnementale (RSE) qui nous semble intéressant d'explorer pour notre objet d'étude.

L'entreprise, pour se développer s'est appuyée sur l'organisation des pouvoirs en place, eux même issus d'un socle de valeurs régissant la société et évoluant dans le temps.

1. Liens entre Etat, Entreprises, Morale judéo-chrétienne, Citoyen

D'après Bocquet M. (2014, p. 145-162), plusieurs conceptions sont à l'œuvre : contractuelle, institutionnelle, communautaire.

Il explique que les fondements de la responsabilité sociétale des entreprises sont très anciens et ne trouvent pas seulement leur origine dans la pensée religieuse nord-américaine, ou dans les idées de la démocratie sociale chrétienne européenne.

Il cite Joan Le Goff (2010) et Pierre Legendre (1999, 2009) qui ont montré qu'il fallait remonter jusqu'au XIIe et XIIIe siècle, où les institutions chrétiennes ont absorbé le droit romain pour en faire un système normatif puissant.

Déjà les seigneurs assuraient la protection des marchands qui s'installaient sur leur fief. Pendant le Haut Moyen Âge, les seigneurs et leurs armées ont facilité des échanges commerciaux dans leurs places fortes. Ils ont attiré les commerçants et les artisans nécessaires à la vie et à l'entretien de leurs garnisons, fixant des populations et créant ainsi des villes marchandes

Le droit romain, fondu dans le droit canonique chrétien, procura à l'Église une grande efficience politique et sociale (Legendre, 2009 : 369, 380). À une époque où elle était la seule instance capable de penser l'échange, le travail, la production, la vente, le profit, le juste salaire, etc. leur donnant un sens éthique et juridique, au sens d'une économie « bonne et loyale ».

Les sciences de gestion, ont « oublié » ces apports en se structurant autour de la logique économique de l'efficacité, à l'aide d'une écriture technique et scientifique développant le concept du management, lequel a aussi irradié la sphère des institutions publiques et de l'État.

Ce discours s'est construit en s'aidant d'un juridisme technique issu également du droit romain et de la même source romano-canonique

Cette quête de l'efficacité conduit à un absolu moral et à une doctrine fondée sur des valeurs impératives, parce qu'énoncées comme des vérités scientifiques.

Nous retrouvons aujourd'hui dans le concept de responsabilité sociétale et environnementale cet impératif moral, fondé sur un management efficace « efficace car moral et moral parce qu'efficace » (Joan Le Goff, 2010 : 282).

L'éthique et la morale, aujourd'hui laïcisées sont ici mises au service d'un bon gouvernement des entreprises, placé sous l'impératif « dogmatique » de la gestion. Il ne s'agit plus de conviction religieuse, mais d'un caractère bienveillant qui s'exprime dans les idées de prospérité, de satisfaction du bien-être, de paix sociale, héritées à la fois du christianisme et du droit romain, et repensé « scientifiquement » pour exprimer rigueur, progrès, vérité, etc., ce qui permet une « validation » de la croyance.

2. L'entreprise, l'Etat, l'individu : Lien contractuel, relation communautaire

Dans la culture juridique occidentale, la loi, (l'ex-norme) désignait dans son sens religieux premier, un impératif s'imposant à tous.

Le lien contractuel est lui marqué par une certaine autonomie : le droit devient celui que les parties ont conclu entre elles.

La société féodale était faite, d'une multitude de contrats privés.

Puis les légistes royaux ont développé, à partir du XIII^e siècle, le concept de puissance publique.

Ces deux positions institutionnelles, des légistes et des théologiens, (puissance publique et communautaire) se complétaient, par opposition au pacte contractuel-mutuel féodal.

Ce pacte social fondait le citoyen, la propriété devenant à la fois privée et publique.

a) L'entreprise se libère de l'Etat : Lien contractuel avec les individus

À partir de la chute de l'Ancien Régime, au nom de la liberté, la conception contractualiste des échanges, de l'économie et des entreprises a prédominé (Karl Polanyi 1944)

Le monde économique s'est peu à peu affranchi des instances étatiques régulatrices à partir des théories classiques du marché dont l'offre et la demande seraient « autorégulées » et la concurrence « pure et parfaite ».

Cette vision idéale n'est jamais à l'œuvre totalement et n'est jamais indépendante de la société et de ses structures qui organisent les conditions de la possibilité du marché.

Le chercheur américain R. Edward Freeman (1984) a développé une théorie libérale de la RSE à travers sa théorie des parties prenantes. Celle-ci se caractérise par la disparition d'une médiation collective entre acteurs, et en particulier par la disparition de toute forme étatique. Les individus, ayant pris conscience de leurs capacités éthiques, pourraient s'auto-organiser au sein d'accords volontaires, parce que toutes les transactions impliquent des clients, des fournisseurs, des employés et des financiers et que les parties prenantes acceptent leurs responsabilités et reconnaissent des valeurs.

La concurrence serait contrebalancée par la recherche permanente d'accords entre contractants, sur le modèle des relations entre entreprises, au sein d'un système de responsabilité individuelle et de négociations. Le marché ne serait plus auto-régulé, mais régulé par les contractants eux-mêmes et les parties prenantes, sur le mode contractuel.

b) L'individu et l'entreprise, une relation communautaire

La perspective contractuelle ne fait référence à aucune appartenance collective, et suppose simplement un « contrat » entre des êtres indépendants et autonomes.

Nicole d'Almeida ([2001] : 212, 217) oppose, au mode contractuel (négocié), le mode communautaire (consensus originel) qui envisage la relation de travail comme une relation d'appartenance et non comme une relation d'échange contractuel. Elle suppose une communauté de vie, des préoccupations communes, l'engagement et une certaine unité de ses parties.

Le déclin du modèle communautaire, d'un point de vue organisationnel, est inversement proportionnel à sa force symbolique et à sa présence dans la communication des entreprises

3. La relation de l'entreprise à la citoyenneté

Si la responsabilité sociétale et environnementale est une forme de gestion durable du travail et des ressources environnementales, son discours montant dans la sphère politico-médiatique reflète depuis plusieurs années une « institutionnalisation » de l'entreprise, possédant des dimensions autorégulatrices, contractuelles, communautaires, utilitaristes, universelles et citoyennes.

L'entreprise rend des comptes à la société, à son propre rythme, adhère en toute autonomie à des chartes, et a tendance à refuser toute règle internationale contraignante. Mais Thierry Libaert (2006) note qu'en raison du désengagement de l'État, l'entreprise a accru le périmètre de son pouvoir, de sa prise de parole, et qu'elle est de plus en plus appréhendée comme une institution.

Elle se voit transférer par la législation et ses pratiques, une grande partie du discours citoyen basé sur le développement durable, le comportement civique, écologique... Le discours de la Responsabilité Sociale et Environnementale est porteuse d'un certain engagement citoyen. Jacques Viers et Vincent Brulois (2009) se demandent, si l'institution de l'entreprise empiète sur le territoire de l'État qui devient alors une partie prenante parmi d'autres.

Pour Philippe de Woot (1968), l'entreprise a une fin propre, distincte des individus qui la composent, mais aussi de l'intérêt général qui la dépasse.

En accomplissant sa fonction spécifique elle contribue au bien commun et permet aux individus de réaliser leurs fins propres.

En tant que communauté, l'entreprise acquiert une dimension politique, et suscite donc des formes d'engagement citoyen, d'identification ou rejet identitaire.

PARTIE 4 – METHODOLOGIE RECUEIL DES DONNEES : ENTRETIENS SEMI DIRECTIFS AVEC 10 JEUNES

Nous vous proposons d'exposer ici nos méthodes de travail pour le recueil et l'analyse des données.

Nous procédons à des entretiens semi directifs avec 10 jeunes parmi ceux rencontrés au cours de notre immersion au sein de la Région Grand-Est, soit au cours de l'accompagnement que nous effectuons auprès de jeunes en Service Civique, soit eu cours de réunions, tables rondes portant sur des thèmes « jeunesse », ou encore lors de réunions du Conseil Régional des Jeunes (CRJ)

Nous ne concentrons pas exclusivement notre recherche sur les jeunes en Service Civique pour des raisons internes à la Région Grand-Est.

Une grille préalable aux entretiens est établie et dresse la liste des questions par domaines d'investigations :

Thématiques :	Questions :	Relances / ajustement / pistes d'investigation
IDENTITE	Peux-tu te présenter en quelques mots ?	(Age, lieu d'habitation, autonomie d'hébergement)
	Qu'utilises-tu comme moyen de transport ?	(Permis, voiture)
	Quelle est la profession de tes parents ?	CSP (Cadre socio culturel)
	Qu'est ce qui te permet de vivre ?	Autonomie Revenus ? (Salariés / bourse, aide parents...)
	Quelle est ton activité principale actuelle ?	Situation (Salarié, étudiant, recherche emploi, service civique ...)
	Quels sont tes passes temps principaux/préférés en dehors de cette activité ?	(Autres activités ? passions ? centres d'intérêts)
PARCOURS	Peux-tu me parler de ton parcours scolaire et de formation, quel est-il ?	Etudes ? Diplôme ? Formations ?

	Quelles sont les expériences marquantes que tu as vécues / rencontrées	Expériences ?
	Dans ce parcours, des personnes t'inspirent elles ou t'ont-elles inspirées particulièrement ? Pourquoi ?	Modèles /mentor/ identification
ENGAGEMENT	As-tu déjà participé volontairement ou initié des projets, associations ou actions collectives ? si oui lesquelles ?	Quelles actions ? Perçoit-il ces actions comme des engagements ?
	Qu'est ce qui t'a emmené à t'y inscrire ? à postuler ? Y a-t-il eu un évènement déclencheur ?	Motivation de départ ?
	Qu'est-ce qu'on attendait de toi ?	Que perçoit-il de sa mission ?
	Qu'est-ce que tu apportais aux autres ?	Perception d'une valeur altruiste/ don ?
	Qu'est-ce que cela t'apportait ?	Perception d'un contre don ?
	Quand tu parles avec d'autres personnes que dis-tu ?	Important pour lui ou pas ? Est-ce perçu comme un succès ou pas ?
	Quel est leur regard à ce propos ?	Reconnaissance sociale ?
POSTURE DU TUTEUR	Qui t'a aidé pour tes missions ?	Existence d'un tuteur ?
	Comment était ta relation avec cette personne ?	Posture d'accompagnant ?
	Peux-tu me parler d'un ou deux moments qui t'ont plus marqué que d'autres avec cette personne ?	Relation avec tutorat...
	Qu'as-tu appris avec cette personne ?	Valeur ajoutée perçue vis-à-vis du tuteur (citoyenneté /employabilité)
EMPLOYABILITE /CAPITAL HUMAIN	Quels sont tes projets professionnels ?	
	Quels sont tes atouts pour cela ?	
	Tes expériences (dans...) t'apportent elles un plus pour ton parcours professionnel ?	

	Y a-t-il des choses que tu as appris (qualités, savoirs, habilité, valeurs) qui ne pourront pas être transposées dans ta vie professionnelle ?	
CITOYENNETE / DON DE SOI	Pour toi, c'est quoi participer à la vie de la société ?	
	Considères-tu que tu participes beaucoup à la vie de notre société ?	
	Pourquoi ?	Si oui, ou non,
PERSPECTIVES POST ENGAGEMENT	Vers quoi te projettes-tu ? vers quel domaine souhaites-tu te diriger ?	Volet engagement/Volet employabilité
	Quelle forme de projet (association entreprise ?)	
	Comment imagines-tu l'articulation entre tes valeurs (aspirations), et entre tes futures activités professionnelles ou bénévoles ?	

Nous procédons à un enregistrement sonore de chaque entretien.

Nous retranscrivons chaque entretien dans son intégralité à son issue.

Tous les entretiens sont copiés dans un tableau à double entrée : en ligne les personnes interviewées, en colonnes les questions posées.

Nous ajoutons une ligne à ce tableau dans lequel nous synthétisons les éléments les plus significatifs des réponses de chaque jeune pour chaque question.

Nous regroupons les réponses par éléments homogènes pour une première analyse

	Question1	Question 2	Question X	Question27
Individu1	Réponse	Réponse	Réponse	Réponse
Individu 2	Réponse	Réponse	Réponse	Réponse
Individu X	Réponse	Réponse	Réponse	Réponse
Individu 10	Réponse	Réponse	Réponse	Réponse
Première	Homogénéités	Homogénéités	Homogénéités	Homogénéités
Synthèse globale	+ Particularités	+ Particularités	+ Particularités	+ Particularités

34

Nous analysons en suite les groupes de réponses homogènes et relevons des particularités en fonction de nos axes de problématiques.

Nous extrayons aussi les phrases clés qui nous serviront à illustrer les différents aspects de la problématique, confirmer ou infirmer les différentes hypothèses de notre cadre théorique.

Nous repérons et extrayons également des éléments de langage pas forcément recherchés initialement mais découverts au fil de l'analyse et finalement utiles pour éclairer davantage notre problématique.

Les réponses à notre problématique ne se situent pas obligatoirement et uniquement dans les parties pressenties avant la tenue des entretiens, mais figurent aussi dans d'autres parties de chaque entretien.

³⁴ Extrait du tableau en ANNEXE

JEUNE/SUJET	<u>Engagement</u>	<u>Engagement</u>
CAPABLE	Dans quelle économie de l'échange se place-t-il ?	Quelles perspectives futures visées ?
<u>Point de vue de l'Employabilité</u>	Quelle est/sera ma valeur marchande ? Théories Capital Humain	Professionnelles Salariat, entrepreneuriat
<u>Point de vue de la Citoyenneté</u>	Qu'ai-je à donner ? Théories Don - Contre Don Qu'attends-je en retour ?	Citoyennes

PARTIE 5- PRESENTATION DES RESULTATS ET PROFILS DE L'ECHANTILLON (Enquête semi-Directive auprès de 10 jeunes)

Les données sont constituées par 7 heures d'entretiens semi directifs en face à face auprès de 10 jeunes

L'entretien le plus court (Mehdi 21 ans) a duré 20 minutes pour 1200 mots.

Les plus long ont duré 52 minutes (Juliette 24 ans, Michel 27 ans)

Les entretiens comportant le plus de mots sont ceux de (Chloé 28 ans avec 8500 mots et Michel avec 5600 mots)

I. PRESENTATION : AGE, LIEU D'HABITATION, AUTONOMIE D'HEBERGEMENT

Les jeunes de l'échantillon sont âgés de 17 à 28 ans, 5 de sexe masculin et 5 de sexe féminin, habitants chez leurs parents, ou en logement autonome.

Ils habitent en zone rurale et en zone urbaine sur le territoire Grand Est. :

Les plus jeunes habitent chez leurs parents (Fadila 17 ans, Elisa 17 ans)

Certains sont en colocation (Cédric 20 ans)

Les majeurs ont un logement autonome (Nina 21 Ans, Juliette 24 ans, Jean-Pierre 26 Ans, Chloé 28 ans)

Certains habitent chez leurs parents (Armand, 23 ans) ou sont retournés chez leur parents (Michel 28 ans,)

Un n'a pas mentionné cela dans sa présentation (Mehdi 21 ans)

II. CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE D'ORIGINE

Les catégories socio professionnelles d'origine des jeunes de l'échantillon, après recomposition des métiers déclarés pour chacun de leurs parents sont les suivantes :

EMPLOYE/OUVRIER : 4 (Mehdi, Elisa, Juliette, Michel)

PROFESSION INTERMEDIAIRE : 2 (Nina, Armand)

CADRE/PROFESSION INTELLECTUELLE : 4 (Fadila, Cédric, Jean-Pierre, Chloé)

Trois des jeunes interviewes ont un voire deux parents décédés. (Elisa, Jean-Pierre, Juliette)

Les professions de leurs parents déclarées par les jeunes : 2 ouvriers, 1 mère au foyer, 1 éducatrice spécialisée, 1 serveuse dans un hôpital, 1 est laborantin, 1 est marbrier, 1 était auxiliaire de puériculture, 1 est formateur technique, 1 garde des enfants et femme de ménage, 1 était ingénieur, 1 était infirmière, 1 était tondeur de mouton, 1 est employé commerciale, 1 est journaliste et 5 sont professeurs.

III. PARCOURS SCOLAIRE ET FORMATION

Parmi les jeunes de l'échantillon,

2 sont de NIVEAU : V (Fadila, Elisa)

2 sont de NIVEAU : IV (NIVEAU BAC) BAC Général ou BAC Professionnel (Nina, Mehdi)

2 sont de NIVEAU : III (NIVEAU BAC + 2) BTS, DUT (Cédric, Juliette)

1 est de NIVEAU : II (NIVEAU BAC +3) LICENCE (Chloé)

3 sont de NIVEAU : I (NIVEAU BAC+5) MASTER (Armand, Michel, Pierre Emanuel)

Il est à noter que tous sont proviennent d'une filière littéraire

IV. SITUATION ACTUELLE, ACTIVITE, RESSOURCES, AUTONOMIE FINANCIERE

3 jeunes de l'échantillon sont salariés dans une association (Jean-Pierre, Michel, Chloé)

4 jeunes perçoivent une indemnité, contrat aidé :

1 Contrat d'avenir (Nina)

2 Service Civique (Cédric, Armand)

1 Apprentissage (Juliette)

3 jeunes sont boursiers ou ne perçoivent aucun revenu (Mehdi, Fadila, Elisa)

V. PARTICIPATION A DES ACTIONS D'ENGAGEMENTS

Les jeunes de l'échantillon sont tous bénévoles ; certains d'entre eux ont créé leur association, d'autres font du bénévolat dans d'autres associations, en plus de leurs emplois, voire même en plus de leurs associations propre.

4 Jeunes font du bénévolat en dehors de leur structure (Mehdi 21 ans, Nina 21 ans, Cédric 20ans, Michel 28 ans,)

5 Jeunes ont créé ou co-créé leur association (Fadila 17 ans, Elisa 17ans, Armand 23 ans, Jean-Pierre 26 ans, Juliette 24 ns)

1 des jeunes ayant co créé son association, a réussi à transformer un poste bénévole au départ, en emploi salarié, Elle a par la suite participé à la création d'une autre association. (Chloé 28 ans)

PARTIE 6 - ANALYSE DES RESULTATS

Nous présentons ici une analyse de nos résultats, tout d'abord en comparant notre échantillon de 10 jeunes interviewées, à la sociologie de la jeunesse évoquée dans notre cadre théorique, puis nous nous établirons un dialogue entre les problématiques d'employabilité et de citoyenneté, au travers de leurs engagements.

I. PARTICULARITES DE NOTRE ECHANTILLON

A. Similitudes avec la sociologie théorique de la jeunesse

1. Etapes de l'émancipation

Nous constatons bien sûr que les jeunes gagnent en autonomie avec l'âge, mais qu'ils sont confrontés à des ruptures de rythme. Si les plus âgés disposent d'un logement autonome comme Jean-Pierre (26 ans), ou Chloé (28 ans), certains sont retournés chez leurs parents (Michel 28 ans).

2. Phase d'insertion longue et prolongement des études

La phase d'insertion professionnelle est également assez longue. Les jeunes de l'échantillon cherchent à prolonger leurs études et à retarder leur entrée dans la vie professionnelle, même étant titulaire d'un diplôme de fin de cycle. Les formes d'engagement rémunérée apparaissent alors comme les moyens de prolonger ses études, gagner un revenu et trouver du sens, une utilité sociale. Armand, titulaire d'un master (L480) l'explique : « ...A la base je me suis retrouvé sans rien...j'ai cherché un peu partout...ensuite j'avais candidaté au Conseil Régional des Jeunes pour faire partie du CRJ, et je n'ai pas été tiré au sort...Et en cherchant un peu et en croisant ces deux données je suis tombé sur la mission de service civique,... », ainsi que Cédric, titulaire d'un BTS (L95) : « Après mon bac, j'étais à Metz, j'ai fait un BTS en audiovisuel métier du son, et après directement en service civique. »

3. Influence du cadre socio culturel d'origine

Le parcours scolaire et le parcours d'engagement, dans notre échantillon, semble plutôt favorisé quand le cadre socio culturel d'origine est élevé.

Jean-Pierre qui a réussi à créer son emploi via son engagement est issu d'un milieu assez favorisé et a fait de brillantes études (L99) : *« Ma mère était institutrice et maintenant elle est enseignante ... et mon père il était ingénieur, dans l'automobile ou l'aéronautique, Au lycée j'ai commencé par une première S, Scientifique et j'ai bifurqué après la première, j'ai changé de parcours pour avoir plus de géographie et d'histoire, et de français d'ailleurs, en faisant un parcours ES, économique et social, j'ai eu le bac avec une spécialité classe européenne, espagnole également, ce qui m'a permis d'aller à la fac, et j'y ai fait une licence de géographie, avec une spécialité aménagement, après je suis allé en MASTER, à l'institut de l'urbanisme de PARIS, pour faire de l'urbanisme et de l'aménagement »*

Chloé, au parcours d'engagement très riche a également bénéficié d'un cadre socioculturel assez élevé (L138 L865et L871) : *« Mon père est fonctionnaire et ma mère est retraitée elle était professeur de français, elle était documentaliste aussi, » « J'ai fait un Bac L, que j'ai eu en 2007, je suis partie aux Etats unis, en programme d'échange avec le Rotary, et en revenant j'ai fait trois ans de droit à Nancy.*

Et après j'ai commencé à bosser à la fin de ma licence. » [...] « là, à mon travail à Radio Campus, ... maintenant je travaille dans un métier qui est ma passion aussi... » [...] « on l'appelle notre « Bébé », c'est une association mais c'est un bébé ».

A l'inverse Mehdi (L5, L74) vient d'un milieu plus modeste et présente un parcours scolaire moins brillant et ses engagements ne lui ont pas « profité » autant comme nous le verrons plus loin : *« Mon père est ouvrier et ma mère est mère au foyer » [...] « J'ai eu un baccalauréat littéraire, puis j'ai entamé une première année de fac que je n'ai pas eu, donc j'ai décidé de faire des petits boulots, et là je suis en première année de fac d'anglais à Nancy »*

4. Système de valeurs (traditions, civisme, politique)

Dans notre échantillon, aucun jeune ne se démarque en affichant des valeurs de rejet de la société, d'anti travail ou de rébellion.

Les jeunes évoquent le besoin d'agir concrètement à l'image de Mehdi (L460) : *« Je suis quelqu'un qui aime m'engager...pas pour tout et n'importe quoi, mais j'ai toujours besoin de faire un truc en fait »* et d'éviter la passivité, comme Elisa (L475) : *« toujours j'ai eu envie de prendre une part active dans la vie de notre société, et que j'ai envie d'être quelqu'un qui fait des choses »*

Par leurs actions, ils donnent du sens à leur existence, comme l'explique Juliette (L497) : *« à chaque fois que je vois des missions en bénévolat qui me plaisent et auxquelles je peux participer...j'y vais...mais c'est vrai qu'après c'est un mode de vie ...c'est évident c'est ...au lieu de rester chez soi ...et puis de regarder la télévision autant rencontrer des gens et de faire des choses...enfin cela a vraiment un sens ...à la fin de la journée tu te dis j'ai servi un peu à quelque chose »*

Leurs souhait d'agir, de participer à la société ne s'inscrit pas dans une démarche rebelle, au contraire, même Chloé au profil très engagé semble se défendre d'une certaine image du militantisme (L802) : *« par rapport aux associations écologiques, à la base, cela me faisait peur de dire que je suis militante, sauf qu'au final quand on s'investit dans ce genre d'association on devient malgré nous militant. Devenir militante sans voir le coté péjoratif de la chose. »*

Une distance relative par rapport à la politique partisane existe, seuls 2 jeunes sur 8 revendiquent ce type d'engagement, par exemple Armand (L354) : *« j'animais un collectif, une sorte de collectif citoyen orienté politiquement à Lyon, donc on organisait des réunions, des conférences, enfin ce genre de choses...J'ai fait à peu près la même chose à Metz »* « ... ça touche quand même le milieu politique, que ce soit professionnellement ou vis-à-vis de mes engagements bon travailler dans le milieu politique, pourquoi pas ...C'est en général vers là que je me dirige... » ainsi que Juliette (L346 et L928) : *« pour moi c'est normal,*

puisque je le fais depuis longtemps[...]Il y avait un article dans le journal concernant mon engagement surtout politique »

5. Relative égalité hommes-femmes

Dans notre échantillon, nous n'avons pas trouvé d'éléments probants, distinguant le parcours des femmes de celui des hommes.

B. Différence avec la sociologie théorique de la jeunesse

1. Origines socio culturelles et niveau de diplôme

Si quelques différences de parcours ont été relevées plus haut parmi les jeunes de notre échantillon, nous pouvons toutefois indiquer que la totalité de ceux-ci sont issus de famille au niveau socioculturel élevé ou moyen.

Aucun ne fait mention de parents exclus ou au chômage, et tous paraissent avoir connu des expériences culturelles inclusives socialement dans leur enfance. Par exemple, relate Fadila (L77 et L149) : *« Depuis le collège, classe à horaires aménagés musique, 2 fois par semaine au conservatoire au lycée, seconde section européenne anglais et aussi en option musique...en première j'ai choisi de m'orienter en filière économique et sociale » [...] « j'ai eu l'occasion de faire des Concerts et des spectacles, fait beaucoup de sorties à l'opéra. Même avec ma section européenne anglais on a eu l'occasion de voyager, on est parti à Malte et aux Etats Unis, à Rome, et quand je suis partie en Espagne, parce que j'avais une correspondante espagnole... »*

Juliette raconte aussi son parcours scolaire exemplaire entrée dans l'enseignement universitaire, au cours duquel d'autres questions relatives à son positionnement social lui sont apparues (L107) : *« Cela a commencé normalement... j'ai fait collège, lycée Très bonnes notes, Lycée ES, économique et social, BAC ES, j'ai eu 15 ½ au bac mention bien, Donc ensuite ...(soupir) quand tu as de bonnes notes on te dit « Va en classe prépa », je suis allée en classe préparatoire à Georges de la tour à Metz ... Et je suis resté environ trois mois...(Rire) Parce que cela ne me correspondait pas du tout ...tout cet esprit concours Se tirer dans les pattes etc... et puis le « Vous êtes un peu l'élite de la nation » ... Ce n'était pas mon truc »*

2. Emancipation estime de soi et autonomie d'action

Les jeunes de notre échantillon sont assez « émancipés » et très « volontaires », et non passifs. Ils souhaitent avoir un impact par leurs actions sur le monde environnant. Ils savent discerner leur intérêt mais ne semblent pas individualistes. Ils ont une assez grande confiance en eux et sont optimistes quant à leur avenir. Ceci apparaît par exemple chez Elisa (L1365) : *« Une grande qualité quelque chose que j'apprécie chez moi c'est que je crois en moi et que j'arrive à me convaincre que je vais réussir les choses...et je pense que c'est un atout qui m'a beaucoup aidé et qui continuera de m'aider par la suite... »* et Armand (L1369) : *« je pense que je suis ambitieux donc je vais m'adapter à un cadre ...ensuite je pense que je sais vite m'adapter, intellectuellement aussi, au nouveau milieu, aux nouvelles façons de penser... »*

Jean-Pierre (L1376) pense détenir de nombreuses compétences et qualités humaines. Sa confiance en lui se révèle aussi par le fait qu'il reconnaît être idéaliste : *« Ce sont des compétences qui sont valorisables, j'ai des engagements à côté, qui montrent que je m'intéresse aussi à la société et aux gens, que je peux travailler en équipe...Et je suis un peu idéaliste quand même (rire) »*

3. Ascenseur social conditionné aux valeurs

Leur ambition n'est pas guidée uniquement par la volonté de prendre un ascenseur social. Elle est surtout guidée par les valeurs qu'ils vivent au travers de leurs engagements même si c'est au détriment de revenus plus élevés. Juliette évoque par exemple son malaise de lier l'argent à son engagement (L1745) : *« Cela dépend si tu veux faire de l'argent ou pas...Mes tuteurs me le disent, tu pourrais vivre de tes projets, mais pour moi ce n'est pas concevable de vivre de mes engagements en fait, pour moi ce n'est pas...cela ne va pas ensemble... »*

Mehdi (L1817 et 1823) voudrait pratiquer le métier de journaliste en conformité avec ses valeurs : *« J'ai des valeurs très humanistes, dans la vision du journalisme auquel j'aspire, elles sont compatibles avec mon éducation, mes valeurs. » [...] « je m'imagine toujours dans un domaine de la culture, pour diffuser mes passions, et voilà je pense que c'est comme ça que je peux articuler mes valeurs et mon travail. Mes valeurs, le partage, échanger avec les »*

autres, recevoir et donner, je ne sais pas si la culture c'est une valeur mais en tout cas c'est quelque chose que j'aime beaucoup. »

Cédric (L1851) explique également en quoi le respect de ses valeurs semble incontournable pour qu'il puisse s'investir dans une activité : *« Je suis quelqu'un de très pro liberté, la liberté me tient à cœur ... Si les choses ne sont pas compatibles avec mes valeurs j'aurais du mal à m'investir dedans... ».*

Enfin Chloé (L1892) exprime parfaitement le souhait de pouvoir trouver des activités liant à la fois besoins professionnels de subsistance, engagements, et valeurs personnelles : *« Pour moi, j'aimerais que tout soit indissociable le plus possible, que mes valeurs se retrouvent dans mon boulot dans mes engagements associatifs, dans tout ce que je fais en fait. »*

II.L'ENGAGEMENT DES JEUNES ET LEUR EMPLOYABILITE

A. L'engagement comme vecteur d'employabilité

1. Logique du Capital Humain et enrichissement des compétences
--

La plupart des jeunes de l'échantillon ont identifié des compétences qu'ils pensent utiles et valorisables dans un cadre professionnel sur le marché de l'emploi. Ils sont pleinement conscients que leur engagement peut profiter à leur insertion professionnelle.

Nous citerons ici Mehdi (L691) : *« ça m'apportait beaucoup de compétences »*, Nina (L709) : *« ...la formation professionnelle est vraiment importante. ».*

La totalité des jeunes de l'échantillon citent spontanément des compétences acquises au cours de leur engagement. Celles-ci peuvent par exemple être d'ordre technique, ou comportemental :

Fadila explique comment elle s'est formée aux montages vidéo (L706) : *« par exemple ces personnes-là font des montages vidéo, Et je me suis aussi formée avec eux... ».* Elisa (L712) explique les techniques journalistiques qu'elle a acquises : *« déjà au niveau des compétences concernant le journalisme et donc faire ce magazine là pour moi ça a vraiment été enrichissant parce que j'ai appris des choses ; sur le montage vidéo, sur comment faire*

un magazine, comment créer un site web, comment faire des articles, comment interviewer des gens ...et ça finalement je n'aurais pas pu le retrouver d'une autre façon »

Juliette (L762) exprime quant à elle les compétences de gestion de projet et de leadership qu'elle a développé : *« des compétences en gestion de projets, gestion de budget des plans de communication même du graphisme, du levé de de fond, mécénat, de la logistique, et surtout la prise de parole en public, l'organisation et la confiance »*

Chloé (L796 et L1468) également a au travers de ses engagements développé des savoirs faire assez important, qu'elle présente sans détour aux employeurs potentiels: *« Cela m'apportait des compétences qui sont réelles et qui sont professionnelles, que ce soit faire un dossier de subvention, monter un dossier, vendre un projet, mener un projet.et que je peux vendre dans un milieu professionnel, assez facilement parce que c'est du concret[...] j'ai eu un entretien d'embauche récemment et c'est cela que je valorise beaucoup plus que mon diplôme, pourtant j'ai une licence, mais mon diplôme on en a pas parlé du tout (Rire) »*

Certains jeunes mentionnent que leur engagement a permis de développer des compétences que l'école et son cadre ne leur a pas permis. Chloé (L 230) explique même qu'elle doit son épanouissement seulement à ses engagements et pas du tout à l'école : *« En fait, moi je ne me suis pas du tout épanouie dans le cadre scolaire, jamais en fait. Et en fait mes expériences marquantes elles seront tout le temps dehors. »*

L'engagement procure aux yeux des jeunes une façon de se distinguer des autres auprès des employeurs et aussi de se constituer un réseau de connaissances utiles. Jean-Pierre (L1442) pense que son ouverture d'esprit est de nature à séduire les employeurs : *« cela peut être compris par certains recruteur comme une ouverture sur d'autre sujet, quelqu'un qui ne s'intéresse pas que à son boulot, et puis c'est aussi un réseau ».*

Michel (L 1392) explique comment au travers de ses engagements, il s'est constitué un réseau de connaissances qui peuvent lui être utiles par la suite : *« Le réseau également, que je suis en train de constituer, ce qui me permet de connaître des gens, des gens installés, des institutionnels, que d'autres créateurs de projets, que des artistes également, voilà... Donc ce double réseau qui est quand même important et qui est intéressant de découvrir, et que je ne connaissais pas, qui font plus ou moins les mêmes choses que moi, ou qui peuvent être complémentaire à ce que je fais... »*

2. Logique du don à l'œuvre au cours de l'engagement

a) L'Objet du don au départ

L'objet du don de départ est assez simple du point de vue des jeunes : du temps, et/ou une compétence particulière. Fadila (L606) pense avoir fait profiter son association de son don pour l'écriture et la rigueur : *« c'est peut-être un peu prétentieux, mais je dirais, une certaine rigueur dans l'écriture des articles »*

Juliette pense que sa personnalité, son énergie, étaient recherchées par sa structure (L650): *« ils attendaient de moi, je pense de la rigueur du sérieux et puis de la création aussi...ce petit grain de folie pour intéresser les autres au projet...pour que cela bouge, pour que cela change »*, tout comme Elisa (L617) : *« Je pense que pour les autres, je peux être un moteur...Je veux toujours en faire plus et je sais que parfois, ça incite les autres à en faire de même... je pense que c'est l'aspect positif que j'apporte...que je leurs apporte ... »*

Mehdi (L605) estime simplement qu'il consacre du temps et un engagement pour son association : *« Un engagement, du temps »*

Chloé exprime même que ce qu'elle retirera de son l'engagement sera proportionnel à son investissement (L595): *« je donne beaucoup de moi, parce que c'est comme cela que l'on reçoit le plus derrière. »*

b) L'incertitude du contre-don

Les jeunes ou l'association accueillante n'identifient pas au départ avec exactitude les choses qu'ils vont pouvoir recevoir l'un ou l'autre au cours de l'engagement.

Michel (L506) explique que le responsable de l'association qui l'a aidé par la suite, ne connaissait pas son projet mais a décidé de l'accompagner quasi immédiatement : *« Il a été le premier à Thionville à me dire : « Venez », alors que c'est moi qui le sollicitait, alors qu'il n'avait pas vu mon projet ...il m'a dit et bien venez et du coup j'ai pu le présenter avant même que je sois parti... ».*

Armand (L484) quant à lui ne savais pas grand-chose de la consistance de son futur engagement, mais seulement l'intuition que ce serait une expérience intéressante : *« je me suis dit et bien pourquoi pas, c'est une expérience longue et dans l'administration, ça peut être intéressant [...] ça avait l'air assez ouvert et donc je me suis dit : « Tiens essayons... »*

Juliette (L578) relève que pour elle, le postulat de départ du bénévolat repose sur la volonté de chacun, sans obligation apparente de réciprocité : *« Je ne pense pas que les gens attendent quelque chose du bénévolat, de toute façon ils ne peuvent rien attendre parce que c'est ...du bénévolat ...(Rire) Chacun fait comme il peut... »*

c) Contre-don, réciprocité, endettement mutuel positif

Les jeunes expriment le sentiment que l'engagement leur a rapporté beaucoup par rapport à leur investissement, comme Elisa (L712) : *« Ça m'apporte beaucoup »*

Armand (L733) évoque l'échange opéré qui lui apparaît presque déséquilibré puisqu'il estime recevoir plus que son propre don et qu'il ressent avoir comme une dette vis à vis de sa structure d'accueil et de ceux qui lui ont donné : *« On m'a rendu ce que je donnais, [...] je pense que j'ai certainement plus reçu que donné, que ce que je peux donner en tout ça [...] On ne peut pas quantifier ça mais...j'ai reçu beaucoup et moi j'ai pas l'impression d'avoir forcément donné autant, ou du moins...ne pas pouvoir donner autant en fait. »*

Juliette évoque aussi par son expression le sentiment d'avoir beaucoup reçu (L762) : *« Pleins pleins, pleins de compétences... »*, tout comme Chloé qui perçoit clairement le produit de l'échange et de ce qu'elle recevra si elle donne beaucoup (L794) : *« Moi, cela m'a apporté tellement !!! ... je donne beaucoup de moi, parce que c'est comme cela que l'on reçoit le plus derrière. »*

Les jeunes veulent rendre ce qu'on leur a donné et les échanges se poursuivent entre la structure et l'engagé.

La logique du don, du contre don et de l'endettement positif est à l'œuvre, comme l'exprime Michel(L509) à titre individuel : *« j'avais envie de donner un peu ce que l'on m'avait donné »*

Chloé (L 1030) exprime ce processus entre sa structure naissante qui s'est appuyée sur une autre structure plus expérimentée, et qui maintenant apporte à son tour une forme d'expertise

à cette dernière : « *Nous en se créant on a innové en fait, on a trouvé d'autres façons de se financer et du coup on a des savoirs faire qui sont différents et qui peuvent leurs apporter à eux qui sont pourtant des gros mastodontes.* »

Juliette quant à elle (L653) relève la complémentarité de chacun dans une association, qui contribue à entretenir les relations d'échange : « *Et puis on est une équipe donc à chaque fois on a un rôle, chacun compte sur l'autre.... Pour que cela fonctionne ...* ».

En revanche, si les dons ne sont plus réciproques la relation est menacée. En effet Cédric (L1727) perçoit que quand il ne pourra plus donner ce que sa structure attend, la relation d'échange sera mise en cause : « *il y aura des moments où je n'en aurai pas forcements envie ... de contact dans le mouvement associatif c'est compliqué* »

Chloé (L864) évoque aussi une certaine lassitude qui point dans son engagement actuel, et son envie d'évoluer vers d'autres activités : « *je travaille dans un métier qui est ma passion aussi...Peut-être moins maintenant parce que cela fait plusieurs années que j'y « bosse » et j'ai besoin de passer à autre chose* »

B. Les limites de l'engagement comme vecteur d'employabilité

1. Inégalité de la valeur des engagements

Dans notre échantillon les niveaux d'engagement des jeunes et les compétences qu'ils rapportent sont inégaux. Certains engagements requièrent des compétences plus rares et plus complexes que d'autres. Ceci tient également à la forme de l'engagement, qui peut être plus ou moins institutionnalisé, ou au contraire plus autonome, laissant davantage de liberté pour développer celui-ci à sa manière.

Mehdi (L538) pense que les besoins de sa structure vis-à-vis de lui sont faibles : « *On n'attendait pas vraiment grand-chose de moi,* ». Cédric (L564) évoque aussi que les compétences qu'il met en œuvre ne sont pas très rares ni exceptionnelles : « *Principalement du soutien affectif auprès des enfants et tout ce l'on peut demander à un animateur en colo [...], il y a beaucoup de choses qui nous paraissent évidentes* »

A l'inverse d'autres jeunes, comme Michel (L582) met en œuvre des compétences plus complexes ayant trait à la coordination et en dehors d'un cadre très normatif, laissant une part plus rare de liberté d'organisation : *Je coordonne un festival de science qui s'appelle « FESTI'SCIENCES » à Thionville, et je fais des expositions, je fais un travail de collecte de la parole des habitants, »* tout comme Jean-Pierre (L643 et 1735) qui met en œuvre des compétences de management et de direction de projets et ambitionne une professionnalisation en rapport voire une création d'entreprise : *« Quand j'étais le directeur de commission en charge de l'organisation des projets, »[...] « je souhaite monter mon propre cabinet d'étude, en forme privée »*

Chloé (L598) également, s'est beaucoup investie, au point de créer sa propre structure et d'y créer son emploi : *« j'ai pris le projet « à bras le corps » pour au final créer mon propre poste, donc au final, cela a payé d'une autre manière aussi, mais à la base je n'ai pas créé l'association dans le but d'y travailler, vraiment, c'était une conséquence logique de mon investissement en fait... »*

2. Valorisation relative des engagements

La nature de l'engagement n'est pas toujours valorisable aux yeux du jeune engagé et pas dans n'importe quel contexte.

Cédric (L1501) ne sait pas comment pouvoir transposer son expérience actuelle d'engagement dans sa vie professionnelle future : *« Dans le travail avec les enfants pas vraiment... je ne me vois pas faire ça plus tard, tout ce que j'ai appris avec le BAFA du coup ...Ce n'est pas mon projet ... »*

De même, Nina (L1489) d'abord optimiste sur l'opportunité d'utiliser son expérience, relativise néanmoins car d'après elle, certains milieux professionnels ne recherchent pas forcément ces compétences : *« Il n'y a aucuns savoirs, état d'esprit qui ne peut pas s'emmener dans le milieu professionnel après pense que si je travaillais dans un milieu industriel à la chaîne, effectivement ma réponse changerait Ça dépend du métier ... »*

III. L'ENGAGEMENT DES JEUNES ET LA CITOYENNETÉ

A. L'engagement des jeunes comme source de citoyenneté

1. Les valeurs citoyennes recherchées et domaines d'engagement

Les jeunes de notre échantillon exercent leur engagement, dans des domaines qu'ils ont choisi pour la plupart, et en tout cas conformément à des valeurs personnelles et civiques. Notre échantillon est particulièrement engagé. Les valeurs citées sont :

- La liberté, la démocratie, droits humains, l'écologie
- L'authenticité, l'honnêteté et la franchise, la tolérance, le respect, la bienveillance
- La volonté de servir, servir au sens large autrui, le respect de la personne, la solidarité transgénérationnelle,
- L'éducation, éduquer à la bienveillance à la tolérance, l'« éducation populaire », la culture alternative

Mehdi (L321): *« j'ai été bénévole dans plusieurs associations, on a toujours fait des projets tout le temps...Des associations étudiantes principalement, j'étais à Amnesty International au lycée, j'étais très engagé et à ma première année de fac j'étais « Aide étudiant ».*

Fadila (L334) : *« L'initiative de notre magazine c'est de valoriser les artistes locaux et les initiatives locales à la base au niveau culturel, et oui, je pense que c'est vraiment un engagement pour notre ville pour essayer de la valoriser ».*

Nina (L338) : *« Des projets sur les thématiques handicap, donc du coup je me suis inscrite dans la création d'un projet et j'ai emmené ma classe dans un centre d'accueil pour jeune handicapé, ...Après j'ai plein de projets de festivals etc... J'emmène régulièrement des enfants faire des reportages sur des événements ...Je suis dans d'autres associations dans mon village, comme « Graffiti ».*

Elisa (L346): *« J'ai initié un magazine culturel à destination des jeunes, ... pour réunir les jeunes autour de la culture ...c'est un moyen pour eux de se rencontrer ... Je suis donc adhérente à UNICEF France, ambassadrice du harcèlement scolaire, je suis à la maison des lycéens de mon lycée, c'est une association et j'en suis la présidente. »*

Cédric (L361): *« Je participe aussi à un groupe qui s'appelle Coexister, qui propose des animations et des assemblées générales des débats autour de la religion et du fait de vivre ensemble, malgré les différentes aspirations religieuses. »*

Jean-Pierre (L365) : *« Avec mon association la Jeune Chambre Economique, on a organisé un événement pour l'ensemble des associations [...] sur différentes thématiques [...], on a*

fait des entrevues citoyennes pour sensibiliser le grand public à ce que c'était que les « Municipales » ...et puis essayer de faire débattre les personnes ».

Juliette (L379) : « Oui, j'en ai fait ...peut être que j'ai été élevée là-dedans...à 8 ans dans mon village j'ai créé le « club des jeunes de l'environnement » (Rire) Et l'on a été demander à la mairie du matériel des sacs poubelles, des gants pour nettoyer notre village »

Michel (L410): « Au centre Le LIERRE, c'est ce que je fais tous les jours ...A travers du conseil, a travers du prêt de matériel, des ateliers, des mises en relations avec d'autre partenaires etc... Je fais du bénévolat dans une association qui s'appelle RAW DOGS et qui fait découvrir la culture urbaine. »

Chloé (L426) : « Parce que j'étais timide, j'ai été refusée dans le groupe de théâtre de mon lycée, frustrée à l'époque j'ai créé une troupe de théâtre, avec notamment mes frères et sœurs, le principe est de reverser les bénéfices à UNICEF, ensuite en revenant des Etats- Unis, j'étais partie avec le Rotary, et je me suis investie au sein du ROTARACT, le Rotary pour les 18/30 ans...puis SOCIALERASMUS Permet aux étudiants internationaux de s'investir dans des projets solidaires pour mieux s'intégrer dans le pays qui les accueillent ...j'ai organisé pas mal d'action de type banque alimentaire, ...Et plus récemment c'est l'association « Zéro déchet » à Nancy, un collectif informel, que j'ai rejoint en septembre »

2. Les manières citoyennes de s'engager

Plusieurs formes de militantisme se dégagent dans notre échantillon, comme évoqué plus haut, il n'est pas très partisan politiquement, mais très actif et se rapproche souvent d'un militantisme pragmatique, adossé à leurs valeurs, et dans un cadre situé à proximité immédiate des jeunes :

Nina (L1837) évoque un fort engagement « militant » au service de valeurs de solidarité de démocratie et des droits humains : « je suis assez militante... la solidarité, la citoyenneté, et tu peux mettre un point d'exclamation sur la solidarité internationale, démocratie, droits humains... »

Michel (L1590) se démarque nettement de toute action politique et situe son action dans le cadre culturel : « Je le distinguerais plutôt du politique militant... je considère que ce n'est

pas mon travail, ...moi il est plutôt culturel militant, moi c'est par les idées ouvrir sur d'autres »

Chloé (L1678 et L1685) ancre son engagement dans un quotidien, et sur le thème de l'environnement, par des actions directes et de sensibilisation de ses concitoyens : *« j'y participe à ma manière et dans les domaines qui m'intéressent moi, [...] par exemple tout ce qui est militantisme au niveau du « Zéro Déchet », j'ai qu'une envie c'est que ...on va y arriver ... monter vraiment des actions, pour parler aux citoyens, leur expliquer pourquoi »*. Elle se démarque elle aussi de l'action politique en le justifiant par la recherche d'une efficacité immédiate et palpable et proche d'elle [...] *sans pour autant rentrer dans de la politique, parce que ce n'est pas comme cela que je veux m'investir [...] Ce n'est pas comme cela que l'on peut vraiment changer les choses, tandis que dans le militantisme on peut faire changer les choses à une plus petite échelle. »*

B. Logique du don à l'œuvre dans l'engagement

Nous avons déjà évoqué les logiques du don concernant l'employabilité des jeunes engagés, toutefois il nous semble néanmoins intéressant et plus complet, d'analyser également le témoignage de notre échantillon sur cet aspect, concernant la citoyenneté.

1. L'objet du Don au départ

Sur son volet citoyenneté, la démarche d'engagement est guidée par un certain altruisme. Le don de départ repose sur des valeurs citoyennes, humanistes

Chloé(L1679) évoque le besoin de donner car elle estime être issue d'un milieu favorisé: *« Moi, je sens que j'ai besoin d'apporter aux autres des choses en fait, parce que j'ai plus de chance à la naissance que d'autres. C'est un peu injuste, ce côté un moment tu nais à un endroit, et bien tu as le droit à cela, et à d'autres non »*

Juliette (L1659) explique sa volonté d'aider ces concitoyens en difficulté, se référant à la piété religieuse, tout en s'en démarquant : *« je suis citoyenne, et que je vais voter aussi, et citoyenne parce que j'aide les gens en difficulté, je vais faire des maraudes avec des*

associations, pour les personnes vivant dans la rue, j'aide mon « prochain » même si je ne suis pas croyante, mais c'est vrai que cela se transpose aussi au niveau de l'engagement. »

2. L'incertitude du contre don

Le début de la démarche d'engagement des jeunes est marquée par une incertitude sur son action et ce qu'elle va engendrer exactement.

Jean-Pierre (L493) a envie de s'investir pour changer des choses, mais sait que le succès n'est pas garanti : *« c'est une envie de m'investir pour qu'il y ait un impact, enfin essayer, »* De même, Chloé (L 960) explique qu'au moment de son engagement elle partageait les mêmes doutes que son entourage mais, qu'elle a fait ce pari d'essayer : *« Quand je lui ai dit à mon père « J'arrête, je quitte un boulot qui est bien payé pour me lancer dans un projet, où je ne suis même pas sûre d'être payée à un moment donné, il m'a fait « Tu es sûre de ton coup ? » J'ai fait : « Eh bien oui, je fonce et je verrai si cela m'apporte ... »*

Du point de vue de la structure d'accueil, il apparaît aussi que l'échange n'est pas certain au départ, Elisa (L550) l'exprime ainsi : *« Je ne sais pas s'ils s'attendaient vraiment quelque chose ... Je ne sais pas s'ils ont attendu, et je ne sais pas s'ils ont même obtenu ce qu'ils attendaient... je ne sais pas du tout... »*

3. Réciprocité, endettement mutuel positif

On retrouve dans l'échantillon le processus d'endettement mutuel entre l'engagé et la structure, chacun donne, mais se sent obligé de rendre autant, si ce n'est plus.

Elisa (L722) évoque le fait qu'une fois son engagement débuté, elle prend conscience que d'autres dépendent maintenant d'elle et qu'elle lutte parfois avec une envie d'arrêter : *« avec le magazine là j'ai compris qu'il ne fallait pas abandonner et qu'il fallait toujours continuer même si on a souvent envie de lâcher... Quand les autres sont impliqués dans un projet ... on ne peut pas lâcher même si nous on en a envie parce que ça ne dépend plus que de nous... »*

Michel (L 415) explique qu'il ressent le besoin de passer davantage de temps que la règle ne l'y oblige : *« il y a une partie un peu bénévole, c'est un poste salarial, mais je ne compte pas*

toujours mon temps, parce que travailler dans une association, il y a une partie du travail qui est un peu bénévole, là où je suis, c'est-à-dire que l'on ne compte pas nos heures. Si j'étais dans une autre structure pour un autre type de travail, je viendrais à l'heure où l'on me dit de venir et je partirais à l'heure où l'on me dit de repartir...

La confiance qu'on lui témoigne le motive et même le fait sentir redevable : « Mais là j'ai une autonomie, on a confiance dans ce que je fais aussi, et du coup cela me pousse à aller quand même plus loin que ce que je peux donnerDu coup il y a quand même cette part d'engagement ...parce que voilà , il le faut parce que sinon je ne peux pas faire mon travail dans les heures qui me sont données ...peut être que je suis trop lent (Rire), ou je ne sais pas...mais en tout cas....(Il cherche ses mots) je m'investisPeut-être un peu trop ? (Rire)

Chloé (L869) explique également que son engagement est une aventure à plusieurs, que des responsabilités collectives y naissent, et ont vocation à durer un certain temps : *« Radio Campus ; on l'appelle notre « Bébé », c'est une association mais c'est un bébé ...et tout le monde même dans mon entourage l'a compris, et c'est quand même assez fort comme terme, parce qu'en fait on l'a construit, on l'a fait grandir tous ensemble... on est les parents d'une association ! »*

4. Le rôle des relations affectives

Les relations affectives semblent importantes, par exemple au moment de l'engagement mais aussi au cours de l'engagement. Fadila (L465) raconte comment son entourage amical a déclenché son engagement : *« quand ma camarade de classe m'a proposé de participer à ce projet-là, j'ai tout de suite accepté »*, tout comme Nina (L470): *« Quand j'en ai fait, de la radio, c'était le déclencheur, et puis dans mon cercle d'amis personnel »*, et Cédric (L490) : *« Une amie à moi, m'a proposé ça me plaisait bien »*

Chloé(L799) quant à elle souligne que son engagement lui a fait tisser des liens d'amitié : *« Cela m'a apporté des amis, (Rire), c'est bête, mais c'est vrai... (Elle réfléchit), et ...c'est déjà bien. »*

Elisa (L719) aussi mentionne les liens noués avec ses camarades d'engagement : *« j'aime beaucoup travailler avec les gens du magazine... et sur ce plan-là, ça a été énorme parce que j'ai pu me faire des amis ».*

Même Armand (L628) qui a tissé peut-être des liens moins forts a néanmoins étendu son réseau relationnel et amical : « *Au final, j'ai développé une certaine relation, avec le groupe que j'anime.... On s'entend bien ils viennent me voir même en dehors du temps de travail...et par Messenger »*

A l'inverse, Mehdi, dans son engagement actuel ne semble avoir noué un lien affectif particulier (L1203) : « *Il n'y pas une amitié intime avec ces personnes, on était dans l'association, en dehors de l'association on ne se côtoyait pas...A part des compétences pures rien d'autres. »*

C. Les contre dons citoyens

Les jeunes engagés ont le sentiment de recevoir beaucoup et même davantage que ce qu'ils ont donné notamment en confiance en soi et reconnaissance sociale.

1. Connaissance de soi, confiance en soi

L'engagement, pour les jeunes de l'échantillon apporte de façon très significative une meilleure connaissance de soi, de ses comportements vis-à-vis des autres et de la confiance en soi. Armand (L727) le reconnaît : « *Un peu plus d'assurance je pense...* »

Chloé (L793) a vaincu sa timidité et l'a montré aux autres : « *Et bien déjà une confiance en moi, [...] j'ai réussi à être beaucoup moins timide ou à prouver aussi aux autres je que n'étais pas timide ou plus timide. Et cela c'était très important pour moi. »*

Jean-Pierre (L750) a approfondi sa connaissance de lui-même, et de sa façon d'interagir en groupe voir même de diriger une équipe : « *Cela m'a apporté de mieux me connaître, de comprendre comment je fonctionnais dans une équipe, de voir aussi les limites de ma façon de manager, ce n'est pas ma personnalité...donc c'est bien, il y a pleins de choses à faire progresser ...(rire) »*

Michel (L778) a trouvé une voie possible pour concilier sa vision d'exercer sur des terrains d'investissement adéquats : « *j'ai pris conscience que je n'étais pas ...que je pouvais peut-être trouver une voie...par rapport à tout ce que je faisais...je pouvais en fait ...j'ai trouvé une autre voie, alternative. »*

Juliette (L846) a même trouvé par ses engagements, des ressources de vie, du sens, le moyen de calmer un mal existentiel. Elle l'exprime de manière très émouvante : *« Chaque fois on me dit « tout ce que tu fais ! » ...mais en fait, pour moi c'est normal ...pour te dire entre ma Prépa et mon DUT (Elle pleure...) A 19 ans du coup, j'étais en dépression...j'ai dû prendre des médicaments ...et c'est dur, les gens ne comprennent pas que c'est une maladie...et toi tu ne comprends pas non plus, tu pleures ou, tu ne contrôle plus tes émotions [...]. Et je me suis rendu compte que le projet ...tout mon engagement (Sanglot) c'est cela qui me sauvait en priorité (tremolo) ...Qui me faisait bouger, qui me faisait ... »*

2. Reconnaissance sociale

Un des bénéfices majeurs que semblent retirer les jeunes de l'échantillon est la reconnaissance sociale que leur témoignent les publics dont ils s'occupent, leurs tuteurs ou accompagnant, parfois la presse et aussi les pouvoirs publics.

Chloé (L685) explique que ce qu'elle reçoit en retour de son engagement est bien plus que de l'argent : *« Les gens, surtout les étudiants que je rencontre, me disent : « Vous ne me payez pas et en plus vous me dite de payer, donc il n'y a aucun intérêt ... c'est dommage qu'ils ne voient pas ce que cela peut leur apporter, qui est beaucoup plus qu'une rémunération au final... »*

Cédric (L635) tire de son engagement de la satisfaction personnelle, et espère laisser une image positive de lui auprès des enfants dont il s'est occupé : *« je me suis rendu compte que je donnais de ma personne au final et que ça me faisait plaisirdonner de mon temps... ...en espérant que ça change les choses dans la vie de ces jeunes. C'est un peu idyllique ...mais je garde espoir pour ces jeunes...qu'il y en ait qui se souviennent de moi »*

Armand (L629) se dit aussi satisfait de pouvoir répondre aux questions des jeunes dont il s'occupe et d'apporter son aide : *« ils me posent des questions, et puis voilà ... Sur plusieurs évènements ou ils étaient là, ils étaient satisfaits, et j'étais satisfaits de les voir satisfaits... ou de les voir travailler »*

Juliette (L765) se sent reconnu quand elle constate que des gens se sont intéressés à la cause qu'elle défend, que son message de sensibilisation a été reçu favorablement : *« par ce que*

quand tu vois à la fin de ta journée de projet qu'il y a des gens qui sont venus qui ont cru à ton projet ...qui étaient contents qui ont bien compris ce que tu voulais faire passer et tout ...tu te dis ... « Oui en fait c'est bien ce que je fais » et puis il faut que je continue (rire) »

Fadila (L1117) retient que les personnes qui l'ont aidée se sont senties fières d'elle et qu'elles ont témoigné envers elle de la gratitude, cela l'a touchée : *« Quand la bibliothécaire est venue nous faire un petit discours ...et s'est vraiment touchant parce que ...en fait elle nous disait que « son » (lapsus), enfin notre projet lui faisait beaucoup plaisir...Elle nous remerciait pour ça, elle nous a encouragé et ça fait énormément de bien d'entendre ça. ... (Émue)...Je sentais qu'il y avait de la gratitude donc c'était bien ...Ça m'a fait vraiment plaisir de voir que notre projet faisait autant plaisir à une personne et qu'elle était reconnaissante pour ça... de voir que nos efforts, comment dire Que ça payait quoi... »*

Michel (L1239) se dit agréablement surpris de constater combien il a gagné en légitimité, malgré son jeune âge : *« Il y a 6 mois, je n'aurais jamais imaginé ...moi réunir des gens pour faire des réunions, je dirais avec des partenaires aussi différents et être le plus jeune en fait (Rire) à ces réunions, c'est cela qui est marrant. Et que l'on me prenne au sérieux dans ce que je fais... sans avoir à me justifier ».*

D. Les limites de l'engagement comme source de citoyenneté

1. Des richesses citoyennes inégales selon les engagements

En raison de la forme d'engagement et de sa nature, la richesse des interactions sociales et des connaissances nouvelles sur le monde varie. L'engagement perçu par le jeune comme étant « citoyen » n'est pas forcément là où on l'attend. Pour certains jeunes, la citoyenneté peut tout simplement résider dans les seules interactions sociales avec d'autres citoyens dans la vie de tous les jours, en dehors de tout engagement formalisé. Mehdi (L1612) l'exprime ainsi : *« ... par mon comportement, ma façon d'être, je fais partie de la société, je suis un élément de la société française, voilà. Le fait de parler à des gens, de rigoler avec une personne, que je ne connaissais pas 5 minutes avant...je participe à la vie de la société pour moi ».*

On peut aussi relever que dans notre échantillon, certains engagements formalisés et organisés, tels que le service civique peuvent paraître moins riches pour le jeune, que des engagements autonomes de sa part en dehors de toute organisation institutionnelle, par exemple c'est le cas pour Armand (L1632) : *« Le service civique me prend mes journées et ma semaine quasiment...je trouve que l'impact est très limité mais bon ... du coup c'est tout ce que l'on vas faire avec T., les consultations, les débats, ... cela va être plus concret, plus local tout ça...là je pense qu'il y a un intérêt... c'est que ce qui est assez paradoxal, ... ce qui me prend le plus de temps et qui est en soi un engagement, c'est pas ça qui me fait me rendre utile...vraiment »*

Certains types d'engagement, tel que parfois le service civique, ou dans certaines associations, semblent être une plus faible source d'épanouissement que d'autres, en raison des contraintes formelles, organisationnelles ou sociales ou hiérarchiques à respecter et qui constituent un carcan pour certains jeunes : Armand (L831), là encore le mentionne : *« Je peux leur parler de l'aspect négatif, c'est-à-dire un peu les limites de ma mission, qui sont liées au cadre même de la mission... »*

2- Une forme d'instrumentalisation de l'engagement des jeunes

Les formes d'engagement institutionnalisées constituent parfois une échappatoire à une situation d'impasse ou à une problématique personnelle d'orientation ou d'insertion professionnelle, et cela permet donc au jeune d'en tirer un revenu ou une acquisition de compétence particulière, avant d'être un engagement citoyen. Il est donc dans ce cas partie intégrante d'une politique publique de traitement social de chômage autant voire davantage que vecteur et promotion de citoyenneté.

Juliette (L118) explique comment son échec sur le marché du travail l'a conduite à s'engager en service civique rémunéré : *« j'ai essayé de chercher du travail dans le développement local dans des associations ...que je n'ai pas trouvé (Rire) Avec un DUT quand tu as 22 ans c'est un peu compliqué...donc j'ai fait un volontariat en service civique... »*

Chloé (L1012) également, était au chômage et a profité d'un service civique rémunéré pour subvenir à ses besoins, même si elle en profite au passage pour capitaliser des compétences

nouvelles et enrichir son expérience: *« En fait je venais de quitter mon « boulot » et j'étais au chômage et j'ai décidé moi-même de repartir en service civique accompagnée par le «CD », même si je perdais vraiment en revenu, mais c'était un choix, parce qu'eux m'apportait une expertise que je n'avais pas et un regard sur le projet qui était important. »*

Les jeunes de l'échantillon sont souvent sollicités par les pouvoirs publics et institutions diverses pour organiser ou participer des manifestations citoyennes. Les jeunes s'engageant le plus, sont aussi ceux qui sont le plus sollicités par les institutions, ce qui ne garantit pas par ailleurs une représentativité complète de la jeunesse dans ses institutions.

Juliette (L53 et L389) participe très fréquemment aux initiatives des pouvoirs publics, c'est assez édifiant : *« J'ai monté une association...donc il faut s'en occuper, cela demande du temps, [...] Mais c'est vrai que l'engagement prend beaucoup de place avec le Conseil Régional [...]. J'ai aussi organisé le festival de la jeunesse en Moselle, ... il y avait une trentaine de porteurs de projets, [...] il y a eu 600 visiteurs c'était aux arènes de Metz ... là il y a la Ville qui va mettre en place des boîtes à partages, les élus [...] et c'est moi qui vais piloter ce projet...mais cela c'est encore à voir [...] Je fais aussi des apéros projets... j'ai présenté des bourses qui existaient au niveau du département et de la région [...]. Et j'ai fait aussi avec la ville, « Etudiant dans ma ville » ... « Bouge ton engagement », on avait fait une espèce de carte un « Passeport de l'engagement » ... les jeunes passaient de stand en stand et il y avait des petits défis et à la fin il y avait un petit cadeau pour ceux qui avaient rempli leur défi ...donc c'était vraiment pour inciter les jeunes à s'engager ...c'était « Bouge ton engagement » ...*

Les jeunes peuvent se montrer parfois critiques à propos d'actions, d'événements ou dispositifs citoyens et participatifs. Ils relèvent les incohérences entre la volonté affichée des pouvoirs publics et la mise en pratique effective. Armand (L903) par exemple vit ces institutions de l'intérieur et se montre un peu critique : *« Si on prend le cas de ces réunions auxquelles je participe, et bien ce n'est pas étonnant qu'une instance comme ça ne soit pas forcément aussi participative et ouverte que le voudrait la théorie... »*

3. L'engagement citoyen comme reproducteur social ?

Certaines formes d'engagements ne suscitent pas de la reconnaissance sociale dans tous les milieux socioculturels. Armand (L905) relève ainsi : *« Après je pense que tout le monde ...ne sait pas ce que c'est un service civique... c'est plutôt positif en général ...avec des gens ouvert, quand c'est avec des gens qui viennent des milieuxou d'écoles ...assez prestigieuses et tout ça...c'est limite : « Ah c'est bien ... », enfin c'est un peu condescendant... »*

Certains jeunes évoquent le fait d'être catalogués, stigmatisés en fonction de leur engagement. C'est le cas de Nina (L892) : *« Certains me voit comme une « Gaucho », d'autres comme une folle associative et certains, genre mes parents ou bien d'anciens camarades de classe qui n'ont pas forcément suivie la même voie que moi et qui s'arrêtent au diplôme c'est un regard admiratif, ils ne comprennent pas... »*

Dans notre échantillon, les missions engendrées par les formes d'engagement institutionnalisées de type service civique semblent moins riches en termes de compétences mobilisées et de perception en tant que participation citoyenne pour les jeunes engagés. Armand (L831) revient sur le cadre limité de ses missions : *« Je peux leur parler de l'aspect positif [...], après ce sera aussi même un peu plus souvent l'aspect négatif, c'est-à-dire un peu les limites de ma mission, qui sont liées au cadre même de la mission... »*

Certains réussissent néanmoins à mobiliser une compétence qui les passionne dans ce cadre institutionnel Cédric (L1435) par exemple parvient à mettre en œuvre sa passion pour la vidéo dans ses animations à destination des enfants : *« Dans le travail avec les enfants pas vraiment, c'est plutôt à part, après le service civique ça m'a permis un peu de lier les deux, de travailler avec les enfants et de faire de l'audiovisuel avec eux ...Je ne me vois pas faire ça plus tard »*

Les jeunes disposants d'un niveau socioculturel élevé dans leur milieu d'origine semblent être ceux qui ont un parcours de réussite sociale plus élevé au travers de l'engagement. C'est le cas de Jean-Pierre et Chloé par exemple, qui retirent un salaire de leur engagement. Ils sont titulaires de diplômes de niveaux élevés et semblent disposer d'une autonomie d'action

et de marge de manœuvres pour orienter plus librement que d'autres leur carrière en fonction de leurs valeurs. Il est à noter aussi qu'ils sont les plus âgés de l'échantillon.

Dans notre échantillon, le niveau de diplôme agit relativement comme un correcteur du milieu d'origine dans le parcours de d'engagement. Par exemple Michel et Armand issus de milieu plus modestes ont obtenu un MASTER. Leur engagement actuel est rémunéré, ce qui leur permet de mieux orienter leur parcours en fonction de leurs valeurs.

En tout cas, la quasi-totalité des jeunes de l'échantillon a un parcours scolaire relativement émérite. Les emplois associatifs et les engagements des jeunes participent plutôt d'une réorientation personnelle et d'une recherche sur la façon de prendre leur place dans une vie professionnelle qui soit en adéquation avec leurs valeurs ou passion. Il faudrait donc pouvoir étudier leurs trajectoires et celles des autres jeunes dans quelques années.

4. Comment concilier ses valeurs et son avenir ?

Les jeunes de l'échantillon échafaudent des perspectives concrètes de conciliation de leurs valeurs avec les moyens de vivre. Leurs hypothèses se détournent plutôt d'une forme entrepreneuriale et privilégient des formes associatives ou liées à l'Economie Sociale et Solidaire...

Jean-Pierre (L1734 et L1858) pour son activité future à adopter une forme privée ou associative, en raison du besoin de concilier certaines de ses valeurs: « *Monter mon propre cabinet d'étude, en forme privée...donc il y a cette possibilité... d'avoir une forme associative [...]s'il y a un conflit de valeurs, un moment donné, soit je l'accepte et je vais mal ... je tombe malade ...soit je reste fidèle à mes idéaux mes principes et effectivement en poursuivant dans la voie dans laquelle je suis, cela peut « matcher »*

Juliette (L1748) évoque quant à elle la possibilité de l'économie sociale et solidaire qui a ses yeux serait une sorte d'intermédiaire entre le monde associatif et entrepreneurial : « *je ne vois pas engagement et salaire ensemble ...Du coup se serait plutôt une association...Et*

après avec le développement de l'économie sociale et solidaire, il y a peut-être des moyens de trouver un arrangement (Rire) Si cela doit être une entreprise, cela serait une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire. »

Nina (L1706) hésite encore et ferait dépendre ses choix de la liberté d'expression qu'elle ressentirait : *« Vu les moyens : En association, mais je ne suis pas contre l'entreprise ...Début en associatif pour aller vers l'entreprise ...Tout serait lié à la liberté d'expression dans toute ces formes, soit la danse, la peinture, la parole de journaliste ...je ne sais pas si cela passerait en entreprise ...le but n'est pas de faire de l'argent sur la liberté d'expression ... »*

Pour Elisa (L1714 et L1838) la question de passer en entreprise s'est posée concrètement pour son activité, mais ses valeurs et envies actuelles ne correspondait pas à l'objet social d'une entreprise qui est de dégager du profit. La question reste ouverte pour l'avenir : *« Je pense de type associatif, on nous a demandé pour le magazine de passer en entreprise, mais ça ne correspond pas forcément à nos valeurs pour l'instant ce que l'on veut : C'est s'aider entre jeunes ... » [...]« J'aimerais bien que mes valeurs soient liées à ma vie professionnelle, mais je reste consciente que ce ne sera pas toujours possible...parce que justement la vie en société ne permet pas parfois de toujours tout faire coller à nos valeurs, mais j'essaierai au maximum... »*

On peut aussi relever à travers le témoignage de cholé(L1783) que l'environnement concurrentiel propre au monde entrepreneurial n'est pas non plus étranger aux formes associatives ou solidaires, et que des stratégies personnelles ou associatives en découlent : *« J'avais toujours l'idée de créer une auberge de jeunesse, un peu culturelle basée à Nancy, parce qu'il n'y a plus d'auberge de jeunesse et c'est un scandale. Et je sais qu'il y a d'autres gens qui ont peut-être l'idée aussi, donc là se serait de la créer avant [...] Mais on ne passerait pas par un modèle entrepreneurial, ...la forme dépendra des contraintes, qui sont liées aux domaines juridique, social Mais par exemple monter une entreprise pour mener un projet solidaire, dans le cadre de l'économie sociale et solidaire, ce n'est pas quelque chose auquel je me ferme ».*

IV. TUTORAT ET ACCOMPAGNEMENT

Il apparaît au cours de notre étude, que l'accompagnement des jeunes ou le tutorat par une ou plusieurs personnes plus âgées au sein de la structure d'accueil, peut jouer dans la plupart des cas un rôle clef dans le parcours d'engagement des jeunes. Les modalités et styles relationnels du tutorat peuvent varier assez fortement.

Les domaines d'intervention du tuteur ou des personnes accompagnantes, concernent bien sûr l'aide opérationnelle dans la mission d'engagement pour faciliter l'intégration du jeune et la réalisation technique de sa mission, mais surtout, le tuteur contribue significativement à améliorer la confiance en soi du jeune et à lui conférer une part de reconnaissance sociale. Cette relation peut être marquée par une certaine affectivité. Par ailleurs, un tutorat peut aider le jeune à conscientiser ses compétences acquises, peut l'éclairer sur certains aspects de sa relation aux autres, ou lui transmettre une expertise sur des thématiques citoyennes. Enfin, il permet parfois d'élaborer avec le jeune des perspectives d'activités « post engagement ».

A. Présence d'un tuteur

Au sein de l'échantillon, 7 jeunes ont bénéficié de la présence d'un tuteur et semblent être bien entourés, soutenus, accompagnés, à l'instar d'Armand (L993) : *« Mon tuteur déjà, surtout mon tuteur après il y avait mes collègues pour différentes choses, j'ai pu parler avec J., qui m'a montré comment marchaient certains logiciels, parfois c'est T., parce qu'il anime le [...], donc c'est avec lui que je vois, parfois ça va être S[...] enfin c'est... pour des choses différentes il y eu des collègues différents...je veux dire que là-dessus j'étais plutôt bien entouré ici .. »*

Jean-Pierre (L1001) est dans une structure qui prévoit aussi un accompagnement : *« Oui, de différentes manières, dans notre association nous avons un parrain ou une marraine, c'est quelqu'un qui t'accompagne dans ton parcours, qui te présente à d'autres personnes, qui te donne son avis, dans un premier temps jusqu'à ce que tu sois assez autonome, et que tu te « débrouilles » comme tu veux... »*

A l'inverse 3 jeunes de l'échantillon mentionnent l'absence de tuteur identifié au cours de leur mission, et ont eu recours à des appuis de personnes rencontrées en raison de

circonstances ou de la part d'autres engagés , par exemple Mehdi (L975) : « *Dans cette association il y un bureau, quelque fois c'était moi qui faisait partie de ce bureau, et les personnes sur place, et les engagés dans d'autres, il y a toujours des camarades dans d'autres associations qui me donnent un coup de main ...Il n'y pas vraiment une personne...tout se met en forme »*

Fadila (L982) semble également assez seule dans sa démarche d'engagement, même si des personnes support sont mobilisées en périphérie de son action : « *On s'est un peu débrouillé tout seul, mais on a eu l'aide des documentalistes qui nous ont beaucoup aidés au début et après au fur et à mesure, on a fait des rencontres et des partenariats, et il y des personnes qui se sont « interrogées, lapsus ?), intéressés à notre projet ...sinon je dirais qu'on se débrouille un peu tout seul... »*

Jean-Pierre(L1155) mentionne aussi l'existence prévue d'un tuteur, dans un de ses engagements passés, mais celui-ci était en absent pour maladie n'a pas été remplacé) : « *Mon premier stage, l'accompagnement était inexistant la personne étant malade. »*

B. Posture du tuteur, relation au tuteur et à l'environnement

Certains jeunes de l'échantillon apprécient le caractère bienveillant, franc, ouvert de leur tuteur, ce qui confère à leur relation un caractère presque amical, propice à la confiance et à la reconnaissance sociale. Fadila (L1042) le mentionne bien : « *Ils étaient surtout là pour nous aider, ils voyaient le positif de notre projet...Ils étaient bienveillants, ils essayaient d'aider au maximum ...voilà... »*

Armand (L1053) précise que son tuteur se montre détendu et à l'écoute, qu'il joue également son rôle de conseil : « *Assez cool au final parce que c'est quelqu'un de cool et d'ouvert, il est très à l'écoute et puis il me dit les choses assez franchement aussi, quand ça ne va pas forcément ce que j'ai fait ou alors, ou qu'il pense que j'ai un mauvais raisonnement, il me le dit...enfin c'est vraiment un tuteur... »*

Cédric (L1057) souligne le caractère amical de sa relation au tuteur et le positionnement assez horizontal par son attitude : « *Vraiment très amicale, ce n'était même pas une relation animateur directrice ...on avait la même relation que l'on avait avec les autres animateurs...ou alors avec le directeur adjoint ou...avec tous les autres en fait, j'avais*

l'impression que l'on avait le même niveau...Elle avait la même relation avec les autres animateurs... »

Juliette (L1065) décrit l'évolution dans le temps de sa relation au tuteur vers le sentiment amical : *« c'était de la bienveillance en fait, et à la fin cela se transforme en amitié, parce que quand tu vis des projets avec une personne tu la vois grandir et tout ...je pense que tu t'y attaches ... »*

Parfois le jeune et le tuteur entretiennent une relation moins affective, plus neutre ou simplement centrée sur l'aide opérationnelle, comme le mentionne Michel (L1158) : *« Dans la dernière situation, là j'avais un accompagnement disons « souple », c'est-à-dire que nous faisions le point régulièrement pour savoir quel était l'avancée des travaux. Mais j'avais une certaine marge de manœuvre, je referais et demandais l'avis s'il y avait des points de vigilance, j'étais relativement autonome. C'était aussi assez intéressant...C'était plus une collaboration... de travail je dirais... »*

Jean-Pierre (L1062) également constate le rôle du tutorat comme étant un conseiller externe : *« C'est plus une aide par le regard extérieur et par les avis qu'une aide concrète pour faire sa part. »*

Mais les jeunes sont parfois confrontés, dans certaines phases de leurs missions, à un certain isolement ou indifférence de la part de personnes environnantes, il apparaît que le soutien du tuteur est donc primordial, surtout pour les plus jeunes engagés. Elisa (L1050) s'est trouvé un peu esseulée et les quelques personnes ressources ont été fortement appréciées : *« Nos documentalistes, R., la chargée de la communication de la ville de T. Et je pense que c'est tout...parce que les autres adultes ils ne veulent pas nous aider vraiment ... »*

Certains expriment même l'absence a priori de relation « amicale » avec leur entourage. Mehdi (L1204) par exemple, témoigne d'une situation d'engagement finalement assez pauvre en lien amical : *« J'ai appris plein de trucs, mais ça reste seulement un engagement associatif,il n'y pas une amitié intime avec ses personnes, on était dans l'association, en dehors de l'association on ne se côtoyait pas... A part des compétences pures rien d'autres. »*

Certains évoquent une relation ambivalente ou ambiguë avec leur tuteur, ce qui semble compliquer et modifier la façon dont ils appréhendent leurs missions. Michel (L 1172) rencontre cette situation : *« J'ai des relations bizarres aussi, comment dirais-je, ...surtout là, il y en a un c'est le directeur, donc j'ai une relation, où je ne peux pas tout dire...Il est assez dur, on va dire quand même. Alors un moment particulier, c'est quand ...il me fait bien comprendre que j'ai la responsabilité des problèmes aussi...que si y a quelque chose qui ne va pas ce n'est pas lui, cela va être sur moi...cela crée une forme de responsabilité, de pression...Une pression qui est de l'ordre de l'enjeu quand on organise quelque chose comme cela... Mais voilà, il a une manière de manager qui est assez dure...c'est quelque chose que je n'apprécie pas toujours, mais qui est formateur... »*

La relation entre le jeune et le tuteur n'est pas toujours linéaire, des événements peuvent la fragiliser : c'est encore Michel (L1184) qui nous livre son témoignage *« Je sais que tôt ou tard je ne le supporterai plus ...parce que ...moi aussi j'ai le mien...ce qui risque de clacher... »*

Armand (L1138) évoque lui les aléas d'une relation au tutorat qui varie en fonction des événements, des difficultés rencontrées, des incompréhensions: *« Nous étions à N. et c'était la première fois que l'on était juste tous les deux, et il m'a parlé un peu de lui, ce qu'il aimait dans la vie, donc là je trouve que c'est quelqu'un d'assez touchant au final ...donc moi ça m'a marqué le moment làon a bien rigolé et on a bien parlé aussi encore ...(Rire) Après, il y a aussi une fois où il m'a reproché d'avoir dit certaines choses à d'autres collègues...Parce que ça ne l'arrangeait pas de trop... je pense qu'il était sous le coup de l'émotion...il a dit qu'il se sentait un peu trahi ...objectivement je savais que j'avais pas forcément eu tort de le faire, mais bon ça l'a quand même attristé d'entendre ça ... »*

Par ailleurs, parmi l'échantillon la relation au tuteur n'est pas toujours au travers du tuteur « officiel ». Des liens privilégiés peuvent se créer avec des tuteurs « officieux » en raison du caractère de chacun ou des circonstances des missions. Chloé (L1092) nous l'explique : *« Dans mon service civique j'avais un tuteur, mais ...c'était compliqué, il était un peu perdu, parce que l'on allait trop vite pour lui, je pense (Rire) Mais vraiment. Mon vrai tuteur, c'est le délégué Radio Campus France, c'est vrai que lui, jusqu'à 4 heures du matin on finissait des dossiers de subvention parce qu'il les relisait en ligne avec nous, donc lui il nous a vraiment apporté beaucoup »*

Une certaine complémentarité peut s'organiser utilement au cours de la mission, entre plusieurs personnes accompagnant les jeunes, en fonction des compétences et du type de relation nouée avec le jeune. Michel (L1076) mentionne cette situation : « *En fait, j'ai deux personnes avec qui je travaille. Et qui pourraient être mon mentor en fait, c'est-à-dire mon coordinateur qui a toute une vision sur l'éducation populaire, sur le travail pédagogique, qui va me nourrir. Et l'autre qui est le directeur, c'est-à-dire quelqu'un qui va être plus sur l'aspect gestion et sur l'aspect coordination, l'aspect penser un problème dans ...toutes ses choses... »*

Armand (L993) également trouve en plusieurs personnes des ressources pour l'aider de façon différentes et complémentaires: « *Mon tuteur déjà, après il y avait mes collègues pour différentes choses, j'ai pu parler avec J., qui m'a montré comment marchaient certains logiciels, parfois c'est T., parce qu'il anime, donc c'est avec lui que je vois, parfois ça va être S., enfin c'est... pour des choses différentes il y eu des collègues différents...je veux dire que là-dessus j'étais plutôt bien entouré ici »*

Certains évoquent le travail avec le tuteur, mais également le travail collaboratif avec des jeunes engagés sur d'autres missions. Cette situation semble favoriser pour les jeunes, la prise de recul, le partage d'expérience et la réflexivité sur leur mission et eux-mêmes. C'est le cas de Chloé (L1016) : « *Du coup j'étais « vachement » accompagné par eux pendant un an de service civique. Et ce qui était intéressant aussi, c'est que l'on était en espèce de ...d'espace de co-working, avec d'autres porteurs de projets jeunes, et en fait on apprenait les uns des autres, »*

C. Compétences et valeurs citoyennes acquises auprès du tuteur

Les jeunes l'échantillon soulignent l'aide technique, opérationnelle dans la réalisation de leurs missions, que le tuteur leur a apporté, par exemple Nina (L1213) : « *Tous mes savoirs en radio, technique, animations, montage, formation journalistique et radio et tout le coté culturel associatif et radio... »* ou Armand (L1219) qui a trouvé auprès de son tuteur un certain modèle de comportement : « *A être plus patient, à prendre plus de distance je pense... »*

Juliette (L1230) a quant à elle appris à gérer des projets de façon méthodique: *« Mes projets en fait, parce que des fois tu as des idées ...cela part dans tous les sens...Et maintenant je sais qu'il y a une méthodologie de projet et qu'il faut être structuré...tout ce qui est outils, les retroplannings, des arbres à idées, des choses assez simples, mais qui structurent le projet ...et que tu peux suivre... »*, tout comme Michel (L1246): *« Et l'autre qui m'apprend à développer une certaine rigueur, l'aspect organisationnel, la méthodologie, ...La rigueur, moi je ne suis pas comme ça de base»*

Les connaissances acquises auprès du tuteur dépassent le simple cadre technique et peuvent concerner des dimensions citoyennes. Michel (L1237) a par exemple pris conscience de ce que représentait l'éducation populaire, et ce que ça pouvait lui apporter : *« l'aspect éducation populaire, j'ai beaucoup appris c'est derniers temps avec lui. Un concept qui fait écho avec ce que j'ai développé avec l'éducation aux médias...et c'est une notion que j'aime bien en fait ...voilà...cela c'est avec lui... »*

D'autres garderont le souvenir de leur tuteur comme un modèle comportemental voire managérial, à adopter dans leur propre milieu professionnel. Cédric (L1220) l'affirme sincèrement : *« En capacités de direction...je trouvais que c'était une bonne directrice ...Si je dois devenir directeur ...je pense que je prendrai exemple sur elle... »*

Jean-Pierre (L1223) également, a trouvé en son tuteur de quoi inspirer ultérieurement sa posture managériale : *« C'était l'importance de faire confiance à la personne, tout en restant vigilant, en l'occurrence ... être vigilant à ce que la personne travaille correctement mais en lui témoignant une confiance, tu arrives à en tirer d'avantage que si tu la contrains trop ou que tu laisses aller une situation sans rien contrôler, c'était un intermédiaire qui me semblait intéressant pour le travail en équipe ... »*

D. Confiance en soi et reconnaissance sociale conférée par le tuteur

Les jeunes de l'échantillon décrivent le sentiment de reconnaissance que leur a témoigné leur tuteur, Elisa (L 1216) retient d'ailleurs cet aspect avant tout : *« Je ne dirais pas que j'ai appris quelque chose, je dirais que c'était un soutien au niveau de nos projets, quelqu'un qui croyait en nous.... »*

Certains jeunes en gardent même des souvenirs extrêmement forts, Fadila (L1121) en est même émue : *« Ça m'a apporté, ... j'aimais bien [...] voir que la personne avait de la gratitude envers nous, pour ce qu'on avait fait, ça lui a fait beaucoup plaisir, [...] ça m'a fait beaucoup plaisir ... (émue) »*

E. Tutorat et projets des jeunes

Même si l'échantillon étudié, nous l'avons dit, est marqué par une forte autonomie, il est à souligner que peu de jeunes évoquent des moments particuliers d'échange avec leur tuteur, dédiés spécifiquement à l'identification des compétences acquises, et aux projets d'avenir des jeunes, envisagés postérieurement à leur engagement, hormis pour des engagements en service civique qui peuvent prévoir spécifiquement ce point :

Juliette (L1071), de manière informelle bénéficie toutefois de ce type de conseil : *« Et même maintenant quand je vois par exemple des offres d'emploi ou des trucs comme cela, je leur demande, parce qu'ils me connaissent bien ... « Tu penses que cela me correspond ? » C'est vraiment du conseil et de l'accompagnement même encore maintenant alors que je ne suis plus en service civique... »*

Pour notre échantillon, les projets d'avenir des jeunes sont encore souvent assez flous. Le temps d'engagement, s'il a révélé ou développé des compétences, ouvert les jeunes à des formes d'exercices citoyens ou accru une conscience citoyenne, il ne suffit pas à lui seul pour définir complètement les formes et les domaines d'activités futurs des jeunes. Leur tutorat absent ou insuffisant en est une des causes :

Fadila (L1702) le révèle : *« Je n'ai pas vraiment réfléchi mais ...je ne sais pas trop ...Je ne l'ai pas encore envisagé »*. Elisa (L1714) est également très incertaine : *« Peut-être dans l'humanitaire justement, ou sinon dans quelque chose qui n'a rien à voir, je me tournerai vers le journalisme dans le domaine de la mode... »*, tout comme Michel (1755) : *« Je n'ai pas la réponse, je ne l'ai que partiellement, »*

Chloé (L1768) évoque quelques pistes, aux contours encore flous et mouvants : *« Et bien je pense que je ne serais pas trop loin de l'économie sociale et solidaire, parce que c'est le*

milieu dans lequel je me sens le plus proche... dans l'idée. Après je pense que je ferai en fonction des opportunités, des rencontres aussi, je ne me fixe pas de limite »

Néanmoins pour certains, souvent plus âgés, des domaines d'activités futures peuvent être identifiés un peu plus précisément, l'image de Cédric (L1727) : « *Vers la musique, sinon l'audiovisuel, à priori l'un des deux...* » ou de Mehdi (L1264) : « *J'en avais plein, mais là j'ai changé de filière, j'ai eu un moment de doute... Mais pour le moment c'est journaliste.* »

Pour Jean-Pierre (L1733), plus âgé, c'est également le cas : « *L'urbanisme, l'aménagement, ou le suivi des politiques publiques, l'aide à la décision m'intéresse toujours, je pense poursuivre dans cette voie là ...tout en ayant d'autres activités à côté* ». Armand (L 1282) aussi a fixé un cadre plus restreint : « *Dans l'absolu j'aimerais bien pouvoir contribuer au développement de la coopération transfrontalière au niveau européen, il y a différentes possibilités, il y a les concours de la fonction publique européenne, après il y des acteurs privés on va dire qu'ils peuvent le faire aussi, des associations* »

PARTIE 6 - CONCLUSION DE L'ANALYSE

L'étude des jeunes de notre échantillon, qui sont donc, en lien avec la Région Grand-Est, a permis de mettre en évidence des différences avec la jeunesse en général.

Aucun jeune de notre échantillon n'est issu de milieu défavorisé, même quand leur milieu d'origine est modeste. Ils ont tous un parcours scolaire exempt de difficultés majeures.

Par ailleurs, ces jeunes sont plus investis dans le bénévolat et les actions citoyennes que la jeunesse en général. Ils ont une conscience citoyenne assez développée.

Ces deux aspects interpellent donc la question de la représentativité des instances de démocratie participative mises en place par les pouvoirs publics, et particulièrement de celles pour lesquelles la jeunesse est conviée : Comment assurer une participation des franges de la jeunesse éloignées de l'action publique socialement ou géographiquement ?

Malgré une conscience citoyenne assez forte chez tous les jeunes, nous distinguons néanmoins des raisons variées à leurs actuels engagements.

Certains des jeunes rencontrés, fortement investis et guidés par des valeurs, ont réussi à créer leur emploi dans le monde associatif grâce à leur engagement.

D'autres jeunes, bien que diplômés, retardent leur entrée dans le monde du travail et peuvent même accepter une baisse de rémunération pour conserver la possibilité de s'engager dans des domaines les intéressant, en adéquation avec leurs valeurs.

D'autres jeunes encore, en situation d'impasse concernant leur employabilité, s'engagent dans des formes plus institutionnalisées telles que le service civique, pour bénéficier également des revenus de substitution qu'il procure, tout en espérant une profitabilité ultérieure pour leur parcours.

Chaque type d'engagement contribue à améliorer l'employabilité des jeunes rencontrés, mais de façon inégale selon les types d'engagement : Les formes institutionnalisées de type service civique y contribuent de façon moindre que les engagements choisis par les jeunes en dehors de toute contrainte financière individuelle et de tout cadre institutionnel.

Ces éléments nous amènent à nous interroger au sujet de la jeunesse davantage précarisée que celle de notre échantillon, celle plus éloignée des bassins d'emplois, ou plus fragile socialement.

Il serait aussi nécessaire d'explorer de façon exclusive le dispositif d'engagement du service civique que nous n'avons pu privilégier spécifiquement dans notre étude pour les raisons expliquées précédemment.

L'engagement apparaît donc aussi comme un outil supplémentaire, destiné à atténuer les différences sociales d'origine un peu comme l'école, dont les limites sont déjà bien connues, car il profite à tous, mais il ne remet pas en cause fondamentalement les différences sociales et économiques, dans un environnement où de toute façon, les parcours ne sont plus aussi linéaires qu'auparavant quel que soient les classes sociales d'origine.

Toutefois, l'engagement permet réellement aux jeunes de vivre une activité productive en restant très proche de valeurs citoyennes qui leur tiennent à cœur. La confiance en soi et la reconnaissance sociale qu'ils en retirent est indéniable, voire salutaire parfois à leur épanouissement.

Il n'en reste pas moins que l'engagement et les dispositifs tels que le service civique constituent autant un traitement social du chômage qu'un moyen de vivre des valeurs nobles que les entreprises et leur cadre très productiviste n'offrent pas forcément.

Les jeunes d'ailleurs, émettent différentes hypothèses d'avenir pour concilier leurs valeurs et la manière de gagner leur vie. A la lisière du privé et du public, le monde associatif et l'économie sociale et solidaire apparaissent comme un espace de réalisation intéressant pour les jeunes.

Le monde entrepreneurial quant à lui, semble se tenir encore un peu éloigné finalement des enjeux de citoyenneté, alors même que son pouvoir grandissant lui donne un rôle de plus en plus institutionnel, capable de rivaliser avec l'Etat lui-même. Cette position de force lui confère pourtant aussi de plus grandes responsabilités sociétales.

Si la préoccupation immédiate des entreprises concerne strictement l'employabilité et leur rentabilité, elles ne pourront mobiliser pleinement leurs employés sans tenir compte de l'attachement de ceux-ci à des valeurs nobles que la jeunesse et les citoyens expriment.

Les entreprises développent un discours éthique qui se veut rassembleur, mais les jeunes rencontrés semblent peu dupes, tant ils recherchent des solutions hors du champ entrepreneurial, pour se tourner vers les associations et l'économie sociale et solidaire.

La réelle valeur ajoutée, pour la cohésion sociale, ne serait-elle pas que le monde entrepreneurial, encouragé et guidé, par les pouvoirs publics, garantisse à la fois un emploi à chacun, et crée également les conditions internes en entreprise pour valoriser et favoriser l'expression des valeurs nobles recherchées par les jeunes et les citoyens ?

Sur la base des constats plutôt positifs que l'engagement a pour la jeunesse, mais aussi après avoir pris acte que l'engagement réellement volontaire, c'est-à-dire libéré des contraintes financières liées au chômage de masse, profite davantage aux jeunes, n'appartient-il pas aux pouvoirs publics, au système éducatif et aussi aux parents, de créer les conditions pour que les jeunes, le plus tôt possible dans leur vie, et en tout cas bien plus tôt qu'en fin de parcours scolaire ou universitaire, se sentent encouragés à s'investir dans les causes et des domaines qui leur tiennent à cœur ?

Comment faciliter l'expression des plus jeunes, les écouter et soutenir leurs envies initiales, dans un cadre qui soit donc plus souple vis à vis de leurs singularités personnelles ?
Comment laisser les jeunes (re)prendre leur place ...

... et laisser œuvrer la spirale vertueuse individuelle et collective de la confiance en soi, et de la reconnaissance sociale ?

PARTIE 7- PRECONISATIONS POUR LA REGION GRAND-EST

I. ENJEUX

Au sein de la Région Grand Est, notre mission est de trouver les moyens de valoriser les compétences acquises dans un cadre non formel et notamment les engagés en service civique.

La Région Grand-Est a accueilli 11 jeunes en 2017-2018, ambitionne d'en accueillir 30 en 2018-2019, et d'augmenter encore les années suivantes.

Un plan de développement adapté doit être bâti.

Grace à notre étude, nous sommes en mesure de préconiser la mise en place et le renforcement d'un tutorat adapté pour mener à bien ce projet.

Comme nous l'avons vu, le tutorat est une des clefs de réussite de l'engagement sur plusieurs plans :

- La réussite du jeune dans sa mission opérationnelle pour que l'engagement soit source de fierté, de confiance en soi, et de reconnaissance sociale.
- La satisfaction de la structure d'accueil quant aux missions réalisées et la valeur de celles-ci.
- Une projection post engagement pour le jeune, et un plan d'insertion efficace.

Pour atteindre ces objectifs, et mettre en œuvre avec efficacité ce développement, plusieurs conditions nous semblent absolument nécessaires, et des écueils peuvent être évités.

II. POSITIONNEMENT D'UN TUTORAT REUSSI

Il est attendu de lui d'adopter une posture bienveillante, empathique et de se rendre disponible et accessible.

Il est attendu de lui d'être un guide, de se montrer pédagogue, de préciser un cadre, d'incarner, de représenter une figure d'autorité si nécessaire, disposer de quelques compétences managériales.

Il est attendu de lui de connaître ou d'être en capacité d'appréhender le domaine d'investissement du jeune et sa structure d'accueil, d'en comprendre les enjeux, ressorts, contraintes et attendus.

Il est attendu de lui de comprendre les enjeux de l'engagement pour les jeunes en termes d'employabilité et de citoyenneté et pour cela être volontaire au tutorat et formé.

III. PRECONISATION FORMELLE DU TUTORAT

Le tutorat ne devrait pas à notre sens être effectué par une seule personne :

Les jeunes sont divers et chaque jeune unique, les domaines d'interventions de l'engagement nombreux, et les enjeux d'employabilité multiples et variés.

Le seul tuteur opérationnel même expérimenté, peut ne pas disposer de tous les attributs idéaux pour accompagner les jeunes en toutes circonstances.

Faire reposer l'accompagnement de jeunes dans un environnement aux paramètres si nombreux, c'est courir le risque d'échec des missions, qui dévalorisera le jeune aussi bien que le tuteur.

Nous recommandons donc un dispositif de tutorat à 3 niveaux (non hiérarchiques):

-1^{er} niveau : un accompagnement au quotidien par le tuteur opérationnel, (un agent de la Région Grand-Est)

-2^{ème} niveau : un ou plusieurs référents dans la structure d'accueil et d'investissement du jeune (par exemple au sein de chaque lycée dans lesquels le jeune intervient)

-3^{ème} niveau : une troisième personne chargée de coordination de projets, qui pourrait piloter et coordonner l'ensemble de la cohorte des jeunes engagés sur les différents territoires, et animer le réseau dans sa globalité en étant une personne « ressource » vers laquelle à la fois les tuteurs opérationnels ou les jeunes engagés pourraient trouver un appui complémentaire.

Cette 3^{ème} personne coordinateur de projet doit être en capacité de :

- Animer le réseau horizontalement sans lien hiérarchique avec les autres tuteurs.
- Animer le réseau entre les volontaires eux-mêmes afin de favoriser le partage d'expérience.
- Conseiller les jeunes dans leurs missions.
- Aider les tuteurs de premier niveau par un rôle de conseil, voire de médiation.
- Effectuer un travail individuel de conscientisation des compétences auprès de chaque jeune.
- Aider le jeune à construire son projet post-engagement.

IV. MISE EN ŒUVRE OPERATIONELLE

Pour atteindre ces objectifs, et mettre en œuvre avec efficacité ce développement, plusieurs écueils peuvent être évités :

- Etablir un diagnostic du tutorat au sein de la Région Grand-Est.
- Soumettre un questionnaire de retour d'expérience aux tuteurs actuels de la Région Grand-Est.
- Réunir les tuteurs actuels pour en débattre.
- Prévoir une valorisation du rôle de tuteur et une formation adaptée.
- Lancer une démarche d'appel à volontariat pour désigner les tuteurs de l'année prochaine.

-Prévoir le recrutement d'un coordinateur de projet pour le 3ème niveau de tutorat.

V. ECUEILS A EVITER

Pour atteindre ces objectifs, et mettre en œuvre avec efficacité ce développement, plusieurs conditions nous semblent absolument nécessaires, et des écueils peuvent être évités :

-Concevoir le projet de tutorat uniquement sur un plan logistique et matériel en omettant la dimension pédagogique.

-Faire l'économie de l'étude du retour d'expérience des tuteurs de l'année écoulée.

-Oublier de valoriser la fonction de tutorat dans le plan de ressources humaines de la Région Grand-Est.

-Nommer des personnes non motivées par cette fonction de tutorat.

-Faire l'impasse de former correctement les tuteurs.

-Concevoir uniquement un guide « papier » et de surcroit sans conseils pédagogiques.

-Confier la coordination de 3ème niveau à une personne trop jeune, inexpérimentée ou elle-même en service civique.

-Biaiser le recrutement des volontaires et empêcher une certaine mixité sociale, qui est un des objectifs du service civique, fixés par le législateur.

PARTIE 8 - PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Préparer et écrire ce mémoire, ajouté au stage et au travail universitaire de cette année, nous ont apporté beaucoup :

Formation universitaire :

Conduire avec méthodologie un projet au sein d'une équipe variée pluridisciplinaire.

Appréhender les enjeux d'une problématique pour des acteurs divers.

Etablir un diagnostic territorial grâce à des outils d'analyse et au recueil de données.

Stage :

Travailler en équipe et prendre en compte les ex régions et jeux de pouvoirs entre acteurs.

Proposer des solutions d'ingénierie pédagogique en fonction des besoins analysés.

Mieux connaître les orientations des politiques publiques de la Région Grand-Est envers la Jeunesse.

Appréhender les jeux des acteurs qui peuvent influencer sur les actions et les faire dévier des intentions de départ.

Comprendre l'absolu besoin d'harmoniser les visions entre les acteurs de terrain et les décideurs.

Mémoire :

Prendre de la hauteur et savoir changer de posture : oublier notre posture de conseillère en insertion et formatrice pour enfiler la casquette du chercheur non impliqué.

Acquérir par nous-même des connaissances théoriques pour élargir notre vision et comprendre la globalité et la complexité, tant économique que sociologique.

Savoir utiliser une méthode de recherche, problématiser, éclairer et organiser nos idées, suivre un plan, recueillir des données, les analyser méthodiquement.

BIBLIOGRAPHIE :

- André, C. (2005). L'estime de soi. *Recherche en soins infirmiers*, 82, (3), 26-30.
- Arppe, T. (2005). Rousseau, Durkheim et la constitution affective du social: Rousseau, Durkheim and the Affective Constitution of the Social. *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n° 13,(2), 5-31.
- Bardin, L. (2013). L'analyse de contenu. Paris: Presses Universitaires de France.
- Baudelot, C. (2008). Un âge de plus en plus difficile. *Revue Projet*, n ° 305,(4), 7-16.
- Blondiaux, L. (2001). Démocratie locale et participation citoyenne : la promesse et le piège. *Mouvements*, n°18,(5), 44-51
- Bocquet, M. (2014). Les fondements de la responsabilité sociétale des entreprises et de sa communication. *Communication & Organisation*, 46,(2), 145-162.
- Bouvier, A. (2007). Démocratie délibérative, démocratie débattante, démocratie participative. *Revue européenne des sciences sociales*, xlv,(1), 5-34.
- Caillé, A. (2004). Marcel Mauss et le paradigme du don¹. *Sociologie et sociétés*, 36(2), 141–176.
- Camus, A. & Storme, T. (2011). Carl Schmitt, lecteur de Tocqueville: La démocratie en question. *Revue européenne des sciences sociales*, 49.1,(1), 7-35.
- Cassaigne, B. (2008). Introduction générale. *Revue Projet*, n ° 305,(4), 1-3.
- Chatel, É. (2001). L'incertitude de l'action éducative : enseigner une action en tension. Dans *Théories de l'action et éducation* (pp. 179-201). Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck Supérieur.
- Cicchelli, V. (2003). Les valeurs des jeunes. Tendances en France depuis 20 ans: de Olivier Galland et Bernard Roudet (éds), 2001, Paris, l'Harmattan, Collection débats jeunesses, 240 pages. *Education et sociétés*, n° 12,(2), 179-181
- Collin, F. (2012). Donner par 'nature', est-ce donner ?. *Cahiers du Genre*, 53,(2), 193-209.
- Cousineau Marie, (Doctorante au NIME-IAE Caen 2011 Du système d'échanges entre bénévoles et associations à l'émergence de profils de bénévoles : Une étude exploratoire, Source : <https://www.agrh.fr/assets/actes/2011cousineau.pdf>)
- Dalstein, Anne-Laure, et Pauline Domingo. « La place du RSA «jeunes » dans les parcours d'insertion professionnelle ». *Politiques sociales et familiales* 116, n° 1 (2014): 62-68.

- Dubet, F. (2010). Institution : du dispositif symbolique à la régulation politique. *Idées économiques et sociales*, 159,(1), 25-34.
- Duclos, Germain. *L'estime de soi, un passeport pour la vie*. Collection de l'Hôpital Sainte-Justine pour les parents. Montréal : Éditions du CHU Sainte Justine. DL 2010, cop. 2010., 2010.
- Durkheim, É. (2013). De la division du travail social. Paris: Presses Universitaires de France.
- Durkheim Emile (1918) Le Contrat Social de Rousseau.
- Ferrary, M. (2001). Pour une théorie de l'échange dans les réseaux sociaux: Un essai sur le don dans les réseaux industriels de la Silicon Valley. *Cahiers internationaux de sociologie*, 111,(2), 261-290.
- Gavray, Claire. « Enjeux de citoyenneté et de participation politique des jeunes à la croisée des rapports sociaux ». *Les politiques sociales*, 3 et 4, 2015.
- Godbout J.T. (2000), *Le Don, la dette et l'identité*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches/Mauss ».
- Golfier, A. (2015). Valider les compétences, valoriser l'engagement: La reconnaissance selon l'initiative des volontaires européens de l'aide humanitaire. *Cahiers de l'action*, 46,(3), 59-65.
- Honneth, A. (2004). La théorie de la reconnaissance: une esquisse. *Revue du MAUSS*, n° 23,(1), 133-136.
- Ion Jacques, (entretien avec) Pierre-Christophe Cathelineau (2017). L'engagement des jeunes. *La revue lacanienne*, 18,(1), 177-184.
- Leclercq, C. & Pagis, J. (2011). Les incidences biographiques de l'engagement: Socialisations militantes et mobilité sociale. Introduction. *Sociétés contemporaines*, 84,(4), 5-23.
- Many Brice. « Jeunesse d'aujourd'hui et organisations de jeunesse de demain ». *Pensée plurielle*, Jeunesse d'aujourd'hui. Problèmes et politique, n° 1 (2007): 9.
- Mauss Marcel 1924. Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques
- Martinot-Lagarde, P. (2008). De nouvelles formes d'engagement. *Revue Projet*, n ° 305,(4), 48-54.
- Messaoudene, J. (2012). L'apport de la sociologie du don aux théories des organisations. *Idées économiques et sociales*, 170,(4), 32-40.

Monteil, P. (2014). Rétablir la confiance en ravivant le sens du vivre-ensemble. *Revue du MAUSS*, 43,(1), 203-212.

Normand, R. (2006). Les qualités de la recherche ou les enjeux du travail de la preuve en éducation. *Education et sociétés*, 18,(2), 73-91.

Paltrinieri, L. (2013). Quantifier la qualité: Le « capital humain » entre économie, démographie et éducation. *Raisons politiques*, 52,(4), 89-107.

Patrick Vignoles. « Confiance (en soi) ». *Cahiers philosophiques*, La philosophie comme manière de vivre, n° 4 (2009): 25.

Peeters, Luc. « S'engager dans l'associatif ou ef politique? = Getting involved in associations or in politics? » *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale* 114, n° 2-3 (avril 2017): 237-63.

Perdrix, C. (2008). Jeunes ruraux, un engagement spécifique ?. *Revue Projet*, n ° 305,(4), 58-61.

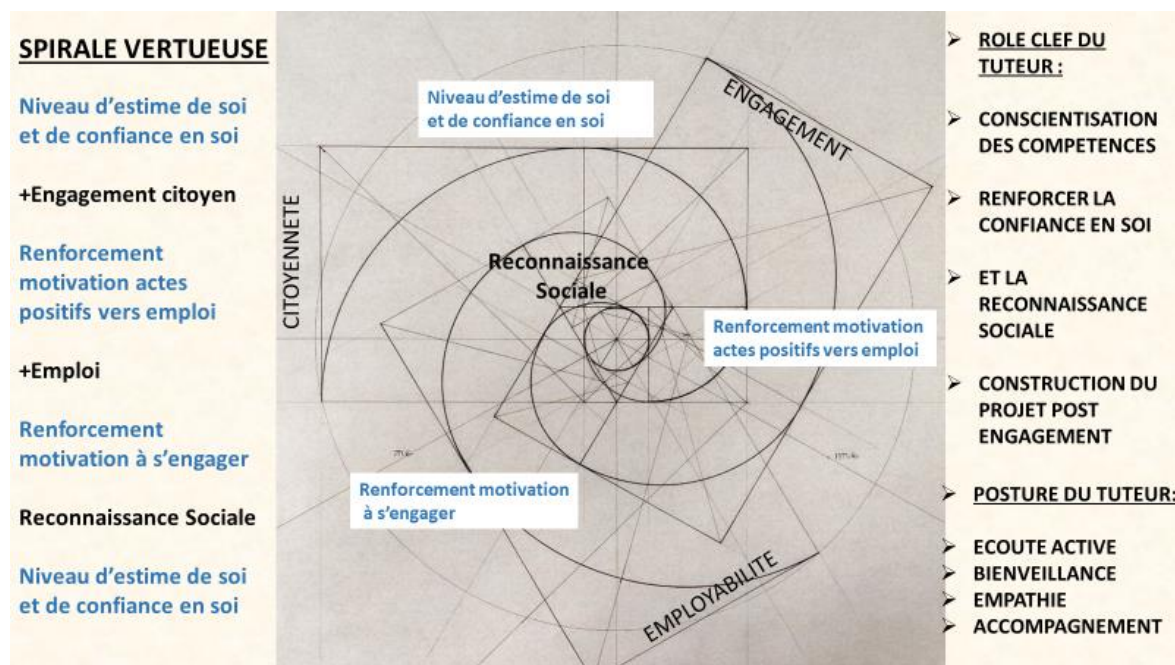
Pinet, N. (2014). Dans La politique des profanes. Formes d'action politique et pratiques de citoyenneté des jeunes adultes. *Revue du MAUSS*, 43,(1), 395-409.

Prost Antoine, « Jeunesse et société dans la France de l'entre-deux-guerres », Vingtième siècle. *Revue d'histoire*, no13, janvier-mars 1987, p. 35-43.

Schnapper, D. (2001). Histoire, citoyenneté et démocratie. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 71,(3), 97-103.

Sylvain Waserman. « Inventer des engagements citoyens pour transformer la société ». *Le journal de l'école de Paris du management*, Lumière sur les entrepreneurs, n° 3 (2015): 30.

ANNEXES



EXTRAIT DU TABLEAU D'ANALYSE DES DONNEES

IDENTITE :

	A	B	C	D	E	F	G
1	Thématiques :	IDENTITE					
2	Questions :	Peux-tu te présenter en quelques mots ?	Qu'utilises-tu comme moyen de transport ?	Quelle est la profession de tes parents ?	Qu'est ce qui te permet de vivre ?	Quelle est ton activité principale actuelle ?	Quels sont tes passe-temps principaux/préférés en dehors de cette activité ?
3	Réponses / ajustement :	(Âge, lieu d'habitation, autonomie d'habbergement)	(Permis, voiture)	CSP (Cadre socio culturel)	Autonomie Revenus ? (Salaires / bourse, aide parents...)	Situation (Salarié, étudiant, recherche emploi, service)	(Autres activités ? passions ? centres d'intérêts)
4	Mehdi	Mehdi, étudiant 21 ans	Principalement les transports en commun	Mon père est ouvrier et ma mère est mère au foyer	La bourse du CROUS...mensuelle	Etudiant, fac d'anglais...	Passer beaucoup de temps à la radio
5	Fadila	Je m'appelle Fadila, j'ai 17 ans et j'habite à Barharv St Sulnira...c'est Nina, 21 ans, j'habite à ALTIRCH près de MUII HOUSE autonome	Très souvent je prends le bus, j'ai un abonnement et sinon c'est mes parents 25 minutes pour venir en voiture et 1/2	Mon père est professeur de physique chimie au collège et ma mère est dans un hôpital en suisse, et mon père est	Mes parents, je vis chez eux...	Je suis lycéenne en terminale	Je fais de la musique, je fais du saxophone au conservatoire depuis 10.
6	Nina	ALTIRCH près de MUII HOUSE autonome	Soit mes parents m'emmènent en voiture, soit j'y vais en bus	Mon père est formateur technique au Luxembourg et ma mère	J'ai un salaire et la prime d'activité de la CAF	Salariée d'une radio associative, en emploi aidé, emploi d'avenir	La radio, la photo, la presse écrite, lire
7	Elisa	Je m'appelle Elisa, j'ai 17 ans et j'étudie à TROYES, mais j'habite chez mes parents	Le plus souvent je suis à pied et après il arrive aussi que nous venions	Mon père est marbrier et ma mère est décédée, elle était auxiliaire de	Mon père m'aide, mais je suis également boursière	Actuellement je suis lycéenne	Tout d'abord on a un magazine culturel, que l'on a créé en début
8	Armand	Je m'appelle Armand, 23 ans, je vis entre chez ma mère et chez mon père	J'utilise le tram, ou à pied.	Mon père est formateur technique au	Mon indemnité du service civique	Engagé en service civique	J'aime bien sortir, voir des copains aller à des concerts, dans des bars
9	Cédric	Je m'appelle Cédric, j'ai 20 ans j'habite en appartement en	Je me déplace essentiellement à vélo pour aller soit au travail	Ma mère est professeur documentaliste et mon père professeur	Le salaire du service civique que je fais cette année et mes parents	Le service civique à la MJC Lorraine, à Vandœuvre les Nancy	La musique, piano, guitare, un petit peu de
10	Jean-Pierre	Pierre-Emmanuel, j'ai 26 ans j'habite à Nancy dans un appartement seul et	Soit à pied quand je suis à Metz, et comme je suis en appartement à 40.	Ma mère était institutrice et maintenant elle est	C'est tout simplement mon travail, mon salaire	Je suis assistant, et maintenant chargé d'étude dans une agence	hatterie et du mixage
11	Juliette	Je m'appelle Juliette j'ai 24 ans cette année je vis à Metz, je vis avec mon	La voiture	Ils sont tous les deux sont décédés, mon tuteur légal jusqu'à mes 18 ans	Mon apprentissage	Je suis en apprentissage, vu que j'ai 24 ans je	Mon association, la jeune chambre économique
12	Michel	Je m'appelle Michaël j'ai 28 ans, je vis à Yutz chez mes parents, je suis		Mon père est ouvrier automobile et ma mère est employée	Mon travail au sein du centre le Lierre	Je suis animateur et coordinateur de projet	J'ai monté une association...donc il faut s'en occuper, c'est
13	Chloé	Je m'appelle Chloé, j'ai 28 ans et j'habite à Nancy en copro avec	Principalement les transports en commun, mais ça soit le train, la	Mon père est fonctionnaire et ma mère est retraitée elle était	Je suis salariée à Radio Campus Lorraine	Je travaille à temps plein à Radio Campus Lorraine, depuis maintenant 4 ans	Ils sont liés à mon activité, puisque là où je travaille je suis

PARCOURS

	A	H	I	J
1	Thématiques :	PARCOURS		
2	Questions :	Peux-tu me parler de ton parcours scolaire et de formation, quel est-il ?	Quelles sont les expériences marquantes que tu as vécues / rencontrées ?	Dans ce parcours, des personnes t'inspirent-elles ou t'ont-elles inspirées particulièrement ? Pourquoi ?
3	Réponses / ajustement :	Etudes ? Diplôme ? Formations ?	Expériences ?	Modèles / mentors / identification
4	Mehdi	J'ai eu un baccalauréat littéraire, puis j'ai entamé une première année de fac que je n'ai pas eu, donc j'ai décidé de faire des petits boulots et là je suis en	Expériences marquantes ? ! A part... (il réfléchit) pas vraiment, je pense pas avoir vécu de grosses d'expériences marquantes. Non, je pense que ma	Oui, des personnes qui m'inspirent, tous les jours, pourquoi ?
5	Fadila	Depuis le collège, classe à horaires aménagés musique, 2 fois par semaine au conservatoire	j'ai eu l'occasion de faire des Concerts et des spectacles, j'ai beaucoup de sorties à l'opéra.	De par leurs valeurs, leurs conseils, leurs
6	Nina	au lycée, seconde section européenne anglais et	Même avec ma section européenne anglais n'ai eu	Oui, j'ai une amie au lycée qui a un an de plus que moi, on faisait du saxophone ensemble, c'est
7	Elisa	J'ai fait un bac professionnel, service de proximité et vie locale Ce qui m'a permis de faire un stage 7 semaines dans le milieu culturel éducatif etc.	Mes périodes de stages, je n'ai pas d'exemples précis mais c'était très révélateur pour me positionner sur mon futur métier... Les publics avec	Je dirais ma grande sœur, parce qu'elle n'a pas eu son bac et qu'aujourd'hui, elle a fait des études
8	Armand	Au collège, j'étais en allemand LV1 et après quand je suis arrivée au lycée, je suis allée en section européenne, et en terminale littéraire	Je dirais quand nous sommes parties en voyage à Malte en seconde, avec la section européenne	ans et que finalement, elle a plutôt réussi sa vie et
9	Cédric	J'ai fait une classe ABI BAC, avec le bac français et le bac allemand à la fin de l'année... à la fin du cursus. Après j'ai fait trois ans de classe	Parce que ce n'est pas forcément un pays que je	Oui, il y a pas mal de professeurs qui m'ont inspiré par leurs volontés, leurs forces ou même leurs sens
10	Jean-Pierre	Après mon bac, j'étais à Metz, j'ai fait un BTS en audiovisuel métier du son, et après directement en service civique	Je pense que c'est surtout les concours de l'ENS que j'ai passé deux fois et qui sont des moments intenses. Les travaux sur mes mémoires qui étaient	du réseau, savoir gérer la relationnel tout ça
11	Juliette	La voiture	Pas spécialement	Pas vraiment
12	Michel	Au lycée j'ai commencé par une première S, Scientifique et j'ai bifurqué après la première, j'ai changé de parcours pour avoir plus de polyvalence et c'est un peu atypique. Cela a commencé normalement... j'ai fait collège, lycée... Très bonnes notes	J'ai participé à un HACK'THON, d'urbanisme, c'est-à-dire que l'on se réunissait pendant 24 heures et on travaillait toute la nuit pour proposer un projet	Jeunesse de la Ville de Metz, c'est vrai qu'il y a des
13	Chloé	J'ai obtenu un bac général en AES, puis licence d'information et de communication au Saulcy, ce qui m'a permis d'intégrer ensuite un Master à la	Ce qui a été déterminant dans ce que j'ai fait ensuite, c'est que j'étais résident dans la villa du Grand Rivage à Albertville, donc le festival de	Le parrain de ce projet c'est Alain Voltaire qui était beaucoup en grand bivouac aussi, qui a été le premier à nous dire que : « Ce n'est pas fait » C'est

ENGAGEMENT

	A	K	L	M	N	O	P	Q
1	Thématiques :	ENGAGEMENT						
2	Questions :	As-tu déjà participé volontairement ou initié des projets associatifs ou des actions comme des...	Qu'est-ce qui t'a emmené à t'y inscrire ? à postuler ? Y a-t-il eu un événement déclencheur...	Qu'est-ce qu'on attendait de toi ?	Qu'est-ce que tu apportais aux autres ?	Qu'est-ce que cela t'apportait ?	Quand tu parles avec d'autres personnes que dis-tu ?	Quel est leur regard à ce propos ?
3	Préférences / ajustement /	Motivation de départ ?	que percevait-il de sa mission ?	Perception d'une valeur ajoutée/don ?	Perception d'un contre-don ?	Importance pour lui ou pas ? Est-ce perçu comme un succès ou...	Reconnaissance sociale ?	
4	Mehdi	Oui, j'ai participé à beaucoup de projets, mais pour moi Mooz, journal culturel étudiants, c'est un journal où on a pu créer en des projets sur les thématiques handicap, donc du monde à me suis. J'ai initié un magazine culturel à destination des jeunes de la région. Oui, cela remonte à quelques années, mais j'avais un collectif. Participe oui. Une cela pour jeunes en difficulté de 20 ans.	Je suis quelqu'un qui aime m'engager...pas pour tout et m'immerger. Je m'intéresse beaucoup au journalisme. Quand j'en ai fait, de la radio, c'était la joie de leur parler et moi. Pour moi ce sont des formes d'engagements, ma présence dans ces A la base je me suis retrouvé sans rien...j'ai cherché un peu. Une amie à moi, m'a proposé ça me plaisait beaucoup.	On n'attendait pas vraiment grand-chose de moi. C'est nul moi. De la créativité de trouver des idées originales d'articles et Toutes les responsabilités qu'en on s'engage dans.	Un engagement, du temps. Je dirais, c'est peut-être un peu de responsabilité.	C'a m'apportait beaucoup de connaissances. (Début Ce qui m'apportait dans le projet c'était la diffusion de la culture. Pleins de choses, changement de vision du monde, maturité. Ça m'apporte beaucoup parce que déjà au niveau des Un peu plus d'assurance je pense, ensuite j'ai eu.	Si on me pose la question je vais dire que j'ai travaillé dans la Je présente le journal et je dis que c'est un magazine culturel créé. Très souvent je parle de l'intitulé de mon poste, c'est assez. A savoir que j'en parle beaucoup trop, j'en parle toute la journée. Je peux leur parler de l'aspect positif, à savoir l'aspect humain, de ce Quand j'en parle, je dis que cela m'a enrichi, à quel point aussi...oui.	(Il bafouille), (Propos confus) Si je m'engage dans une autre... Quand j'en parle avec mes ami(e)s de mon âge, ils sont un peu certains me voient comme une « Gauche à d'autres personnes ». Ils sont étonnés que j'arrive à faire autant de choses, au début certains quand ils s'y intéressaient vraiment sont parfois aussi un peu « Oh là là...je ne pourrais pas faire ça » et il en avait un peu. C'est un regard plutôt positif ou bienveillant. L'ai rarement eu des Et tout le monde dit tu fais plein de projets, tu fais plein de choses. Cela dépend à qui je le formule, les gens de ma famille, c'est hâte, mais Souvent, enfin je sais, qu'il faut quand je suis un peu un peu...
5	Fadila							
6	Nina							
7	Elisa							
8	Armand							
9	Cédric							
10	Jean-Pierre							
11	Juliette							
12	Michel							
13	Chloé							

POSTURE DU TUTEUR

	A	R	S	T	U
1	Thématiques :	POSTURE DU TUTEUR			
2	Questions :	Qui t'a aidé pour tes missions ?	Comment était ta relation avec cette personne ?	Pouvez-vous me parler d'un ou deux moments qui t'ont plus marqué que d'autres avec cette personne ?	Qu'as-tu appris avec cette personne ?
3	Préférences / ajustement /	Existence d'un tuteur ?	Posture d'accompagnement ?	Relation avec tutorat...	Valeur ajoutée perçue vis-à-vis du tuteur (citoyenneté / employabilité)
4	Mehdi	Dans cette association il y a un bureau, quelque fois c'était moi qui faisais partie de ce bureau, et les On s'est un peu débrouillé tout seul, mais on a eu l'aide des documentalistes qui nous ont aidés.	J'arrive très bien à m'approcher des gens, je suis très sociable à la base, donc même si ces personnes ne Ils étaient surtout là pour nous aider, ils voyaient le positif de notre projet. Ils étaient bienveillants. Ils En fait c'est mon frère, du coup c'est particulier, mais je fais bien cette distinction. Il a toute l'expérience. Nos documentalistes, Ramona, la chargée de la communication de la ville de TROYES. Et la nana que Assez cool au final parce que c'est quelqu'un de cool et d'ouvert, il est très à l'écoute et puis il me dit les Vraiment très amicale, ce n'était même pas une relation animateur directrice. On avait la même C'est plus une aide par le regard extérieur et par les avis qu'une aide concrète pour faire sa part.	Je n'en ai aucun. Un événement qui m'a marqué c'était quand bibliothécaires est venue nous faire un petit discours. La première fois que l'on est allé au parlement européen avec la radio... Et quand il a fait créer un 72 heure. Je dirais la première fois que l'on a...Que Ramona nous a permis de faire une réunion à la médiathèque. Je pense qu'il y a eu la fois où, je ne sais plus ce nous faisons... Ah, si nous étions à Nancy et c'était la Le moment où je me suis perdu en forêt pendant 4 heures et que je n'avais groupe d'enfants et que je n'avais Mon premier stage, l'accompagnement était inexistant la personne étant malade. Non, c'était tout le temps marquant... Quand je n'étais pas sûr d'une C'est aussi le bien de la structure, il veut que cela « marche » il fait tout pour que moi, je ne sois pas. Le lancement, parce qu'il a « débarqué » de Paris (Rire), et puis il avait une fuite dans une affiche, il	J'ai appris plein de trucs, mais ça reste seulement un engagement associatif. Il n'y a pas une amitié. Ça m'a apporté, j'ai vu que j'étais bien avoir un impact positif dans mon environnement. De voir que la Tout mes savoirs en radio Technique, animations, montage, ne pas de formation journalistique. Je ne dirais pas que j'ai appris quelque chose, je dirais que c'était un sentiment au niveau de nos A être plus patient, à prendre plus de distance je pense. En capacités de direction...je trouvais que c'était une bonne directrice. Plus pour la dernière, c'était l'importance de faire confiance à la personne. Tout en restant vigilant. Mes projets en fait, parce que des fois tu as des idées...cela part dans tous les sens. La partie animation, la partie travailler avec des enfants, plus petits. Je n'avais pas l'habitude de J'ai appris beaucoup sur le fonctionnement de la radio, parce que c'est lui qui m'a tout appris là.
5	Fadila				
6	Nina				
7	Elisa				
8	Armand				
9	Cédric				
10	Jean-Pierre				
11	Juliette				
12	Michel				
13	Chloé				

EMPLOYABILITE / CAPITAL HUMAIN

A	V	W	X	Y
1 Thématiques :	EMPLOYABILITE / CAPITAL HUMAIN			
2 Questions :	Quels sont tes projets professionnels ?	Quels sont tes atouts pour cela ?	Tes expériences (dans...) t'apportent-elles un plus pour ton parcours professionnel ?	Y a-t-il des choses que tu as apprises (qualités, savoirs, habilités, valeurs) qui ne pourront pas être transposées dans ta vie professionnelle ?
3 Balances / ajustement :				
4 Mehdi	J'en avais plein, mais là j'ai changé de filière, j'ai eu un moment de doute.	Pour ce métier je pense qu'il faut avoir des compétences en lien, avoir le contact facile. Beaucoup de Je dirais mon expérience du coup je dirais que j'ai eu l'occasion de me confronter à tout ça dans ce...	Oui parce que... quand on choisit un métier comme journaliste, on n'est pas journaliste journaliste c'est pas J'en suis convaincue... déjà dans le cv ce sera quelque chose qui sera valorisé... et en tant que journaliste.	Directement non, à part l'engagement, le fait d'être engagé.
5 Fadila	Mon premier vœu serait d'intégrer sciences po Paris, j'ai plusieurs idées... ça tourne beaucoup sur la...	J'ai de l'expérience dans ce qui est éducatif, social accompagnant de public. 3/4 ans de développement.	Oui parce que, justement les écoles recherchent des profils de gens investis et des profils qui veulent. Oui, parce qu'au final, les projets que j'ai pu développer ici et que je suis entraîné à développer sur...	Le partage, dans le sens où comme je vous l'avais dit, on partage tous vraiment nos passions entre nous.
6 Nina	Au départ je voulais être éducatrice et maintenant c'est que depuis, j'ai découvert la radio... l'adore ça donc.	Une grande qualité quelque chose que j'apprécie chez moi c'est que je suis en moi et que j'arrive à me...	Oui, c'est un métier qui apporte un plus en matière de compétences, en ressources humaines et en gestion.	Je ne pense pas... Il n'y a aucun savoirs, états d'esprits qui ne peuvent pas s'emmaner dans le milieu.
7 Elisa	Alors j'ai deux projets professionnels, je prépare le concours pour rentrer à Sciences Po.	Déjà, je dirais que c'est une thématique qui m'intéresse beaucoup, ensuite la pensée que la...	Oui, parce qu'au final, les projets que j'ai pu développer ici et que je suis entraîné à développer sur...	Non, là je pense que tout pourra être transposé dans la vie professionnelle, parce...
8 Armand	Dans l'absolu j'aimerais bien pouvoir contribuer au développement de la coopération transfrontalière en...	Je pense que c'est la créativité, l'investissement...	Dans le travail avec les enfants pas vraiment, c'est plutôt à part, après la soirée chaque fois ça m'a permis de...	Oui des connaissances des dispositifs, des dispositifs assez précis voilà, c'est un cadre très...
9 Cédric	Dans l'idéal j'aimerais travailler dans la musique en tant que musicien c'est pour ça que j'ai fait le...	Mes deux ans d'expériences dans un vrai « boulot » donc j'ai rencontré des gens j'ai rempli des...	Parce que c'est du travail d'équipe, parce que c'est un engagement pour la société, cela peut être compris.	Tout ce que j'ai appris avec les enfants, avec la BAF du coup...
10 Jean-Pierre	Ce serait de continuer dans mon domaine d'activité ; l'urbanisme, l'aménagement, ou le suivi des...	Je suis engagé depuis pas mal de temps donc j'ai l'habitude de faire des projets, participer à des projets.	Cela dépend où je poste... parce que oui dans l'associatif, je suis sûr que cela sera un plus dans ceux...	A priori, non puisque ce sont des services.
11 Juliette	Soit dans le secteur public, dans le service public, donc démarrer comme contractuel et après passer...	Dans mon parcours universitaire, que je continue de m'ouvrir dans mes expériences professionnelles.	Oui, c'est évident, cela rejoint ce que j'ai dit précédemment, elles me font prendre conscience d'une part...	Quasiment l'intégralité ne peut être transposée dans ma vie professionnelle, parce que je veux faire un métier qui a du sens.
12 Michel	De développer des projets dans l'éducation aux médias, et de participer à d'autres projets qui...	C'est l'expérience, vraiment je le vends comme cela, c'est tout ce que j'ai appris dans le milieu associatif.	Oui, c'est évident, cela rejoint ce que j'ai dit précédemment, elles me font prendre conscience d'une part...	Je ne réfléchis pas comme cela moi, je réfléchis à comment est-ce que l'on peut quand même essayer.
13 Chloé	Je vais partir de Radio Campus, là bientôt et en fait je vais rester dans le milieu associatif parce que la...		Oui, clairement... enfin j'ai eu un entretien d'embauche récemment et c'est cela que la valorise.	C'est des qualités personnelles, mais elles peuvent être transposées, c'est des choses sur...

CITOYENNETE / DON DE SOI

A	Z	AA	AB
1 Thématiques :	CITOYENNETE / DON DE SOI		
2 Questions :	Pour toi, c'est quoi participer à la vie de la société ?	Considères-tu que tu participes beaucoup à la vie de notre société ?	Pourquoi ?
3 Balances / ajustement :			
4 Mehdi	C'est tout et n'importe quoi, dès qu'on se lève le matin, on participe à la société, à l'école, au travail etc.	Oui, de par mon comportement, ma façon d'être, je fais partie de la société, je suis un élément de la société française, voilà.	Le fait de parler à des gens, de rigoler avec une personne, que je ne connaissais pas 5 minutes avant... je participe à la vie de la société pour moi.
5 Fadila	On est tous des citoyens, donc on doit avoir une action au sein de notre société, nous c'est ce que l'on fait en essayant d'amener les gens à...	Beaucoup je ne sais pas... mais on essaie de fédérer les jeunes, autour d'un projet commun, les jeunes de notre ville et les intéresser à la...	On essaie de faire sortir les jeunes de les faire s'intéresser à la culture, dans la société, donc on vit en société, on est amené à rencontrer des...
6 Nina	Pour moi c'est déjà s'informer, et donc s'informer correctement...	Oui, parce que je fais tout ce que j'ai cité avant...	Et parce que je suis impliquée dans un travail qui fait du bien à la société, d'après moi (rire).
7 Elisa	Avoir conscience qu'on a une liberté de penser. Pour moi je dirai, que c'est là encore un engagement, croire un peu en les valeurs de la société, croire au partage et croire que...	Non, je ne pense pas que je participe beaucoup à la vie de la société, peut-être beaucoup à l'échelle des jeunes.	Dans mes actions professionnelles je suis dans... Mais sinon pour la vie de ma communauté je pense qu'il y a beaucoup à faire et j'aimerais en faire...
8 Armand	Il y a le minimum on va dire qui va être de voter, de payer ses impôts et puis ensuite plus ça se rapproche du maximum, et plus il y aura la...	La comme ça... je dirais pas tellement parce que si j'ai quelques engagements, je trouve de l'impact et ça me motive, et là en fait...	C'est ce qui concerne le service civique mais en dehors de ça, tes actions en tant que bénévole ?
9 Cédric	Pour moi quand j'achète un Kebab, je participe à la vie de la société... même d'une manière moindre... après je ne saurais pas trop... après.	Beaucoup... Je ne dirais pas beaucoup... Je pense que je suis de manière assez générale, quel qu'un d'assez individualiste.	Oui, du coup c'est tout ce que l'on va faire avec... J'apprécie d'être tout seul en collectivité, mais j'apprécie d'être tout seul...
10 Jean-Pierre	C'est : Ne pas penser qu'à soi, c'est ne pas être qu'individualiste, c'est important, il faut avoir son équilibre, mais pour moi il faut essayer de...	Oui, de par mon « boulot » qui est orienté autour de la vie collective... et des suivis de politiques publiques, cela va toucher.	Par mon engagement bénévole aussi à une moindre échelle plus locale, plus expérimentale et puis aussi maintenant j'ai rejoint le Conseil.
11 Juliette	Je pense qu'il y a deux choses différentes de ce qui est devoir... donc aller voter, tous les devoirs que l'on a, ne pas trahir, respecter les lois.	Après je pense que l'on peut toujours faire plus, mais oui je pense que j'y participe, en tout cas j'essaie.	Parce que je participe, à la vie associative avec la création d'une association, et je suis membre, de plusieurs associations... je suis membre de...
12 Michel	Je trouve que c'est le mot clé « citoyenneté »... j'ai du mal à le définir, enfin surtout dans ce qu'il est « Région », « Département », « Marché ».	Beaucoup, tout est relatif, mais je dirais que je suis un grain de poussière...	Beaucoup non, parce que je ne suis pas politique et que je considère que ce n'est pas mon travail... et ce n'est pas à moi de choisir, et que...
13 Chloé	Pour moi c'est d'arrêter de râler dans son canapé et un moment de dire : « Ok, mais j'ai besoin de cela personnellement... » cela peut...	Oui, je pense que j'y participe, après c'est un peu « pompeux » de le dire...	Et bien parce que l'on n'est pas seul, on vit, on est, enfin... si on était tous à penser qu'à soi, et bien en fait on se sentirait déjà... et puis cela...

PERSPECTIVES POST ENGAGEMENT

	A	AC	AD	AE
1	Thématiques :	PERSPECTIVES POST ENGAGEMENT		
2	Questions :	Vers quoi te projettes-tu ? vers quel domaine souhaites-tu te diriger ?	Quelle forme de projet (association entreprise ?)	Comment imagines-tu l'articulation entre tes valeurs (aspirations), et entre tes futur...
3	Relances / suiventement /	Volet engagement/Volet employabilité		
4	Mehdi	Journaliste	En emploi aucun, J'ai déjà fait une soirée avec des étudiants	Tout à fait compatible..... à 100%
5	Fadila	J'ai pas vraiment réfléchi maisje sais pas trop, je sais si je me sentirait	.../...	J'ai des valeurs très Je m'imagine travailler avec d'autres personnes, en collaboration avec
6	Nina	Forcément dans ce milieu, mais je ne sais pas encore comment	Vu les moyens : En association, mais je ne suis pas contre	Je pense que si je change d'emploi, ou que je sois étudiante de nouveau je
7	Elisa	Peut-être dans l'humanitaire justement, ou sinon dans quelque	Je pense de type associatif, on nous a demandé pour le	J'aimerais bien que mes valeurs soient liées à ma vie professionnelle mais
8	Armand	En général ça touche quand même le milieu politique, que ce soit	Une association, je pense que c'est ...disons qu'en terme de ...ce que	Ça je n'en suis pas certain, parce que travailler dans une
9	Cédric	Vers la musique, sinon l'audiovisuel, à priori l'un des deux	Si c'est l'audiovisuel, cela pourrait être autant une association ou une	Les valeurs que j'aurais eu durant les colos et les missions avec les
10	Jean-Pierre	L'urbanisme, l'aménagement, ou le suivi des politiques	Monter mon propre cabinet d'étude, en forme privée, donc il va	C'est une cohérence, s'il y a un conflit de valeurs, un moment donné, soit le
11	Juliette	Je ne vois pas ma vie sans engagements, sans projets, sans m'engager	Cela dépend si tu veux faire de l'argent ou pas... Mes tuteurs me le disent	Si c'est possible de les mettre ensemble. Je ne veux pas travailler
12	Michel	Je n'ai pas la réponse, je ne l'ai que partiellement, je dirais que j'ai envie de	Les deux, car pour moi les deux sont liés, l'économique lie les deux	C'est le réseau, c'est de trouver quelqu'un qui m'aide à développer
13	Chloé	Et bien en fait, je ne sais pas, mais je pense que je	N'importe, en fait cela dépendra du projet, ce sera tout ça	Pour moi tout est indissociable, enfin l'important est tout ça

L'engagement des jeunes en Région Grand-Est : Une dialectique entre Citoyenneté et Employabilité
Fatima PARISOT

Université de Lorraine

Juin 2018

Ce mémoire aborde les thématiques de la citoyenneté et de l'employabilité au cours de l'engagement volontaire ou bénévole des jeunes.

Stagiaire au sein de la Région Grand Est, notre mission initiale visait à valoriser les compétences des jeunes acquises dans un cadre non formel, afin d'améliorer leur employabilité. Notre réflexion s'est élargie aux aspects citoyens de l'engagement.

Pour cela, les théories du don et les notions de capital humain ont été employées. Des entretiens semi-dirigés, menés auprès de jeunes en situation d'engagement, ont permis de dégager les similitudes et les différences de notre échantillon, par rapport à la jeunesse en général.

L'engagement citoyen, vecteur d'employabilité, présente toutefois des limites. S'il confère une meilleure confiance en soi et reconnaissance sociale aux jeunes, des freins à la dimension citoyenne de l'engagement demeurent.

Par ailleurs, le tuteur détient un rôle clef, pour aider le jeune engagé, lui permettre de conscientiser ses compétences, renforcer sa confiance et sa reconnaissance sociale, l'aider à construire son projet post-engagement.

Les jeunes engagés cherchent à concilier leurs valeurs et leur activité professionnelle, par une orientation incertaine vers le monde entrepreneurial, associatif, voire l'économie sociale et solidaire. L'enjeu pour l'Etat, les associations et les entreprises, est de multiplier les espaces et conditions d'expression des valeurs citoyennes véhiculées par la jeunesse.

Cette étude pose quelques pistes pour la formation des tuteurs au sein de la Région Grand Est

Mots Clés : Engagement - Citoyenneté - Employabilité - Capital humain – Don – Tutorat – Compétences – Estime de Soi – Reconnaissance Sociale

This brief addresses the themes of citizenship and employability during the voluntary or youth volunteer commitment.

Intern in the Region Grand-Est, our initial mission was to enhance the skills acquired in a non-formal setting, in order to improve their employability. Our thinking is extended to citizens aspects of commitment.

To do this, the theories of the gift and the notions of human capital have been used. Semi-directed interviews with young people with commitment, have identified the similarities and differences in our sample, compared to youth in general.

Citizen commitment, vector of employability, commitment, however, has limitations. If he gives young people a better self confidence and social recognition, the citizen dimension of the commitment brakes remain.

Moreover, the guardian has a key role to help committed young, allow it to raise its skills, strengthen confidence and social recognition, helping him build his post-engagement project.

The committed young people seek to reconcile their values and their professional activity, by uncertain direction to the entrepreneurial, associative world, or even the social and solidarity economy. The challenge for the State, associations and businesses, is to multiply the spaces and conditions for expression of citizen values conveyed by the youth.

This study raises a few tracks for the training of guardians within the Region Grand-Est.

Key words : Commitment - citizenship - employability - Human Capital - Don - tutoring - skills - self-esteem - recognition social